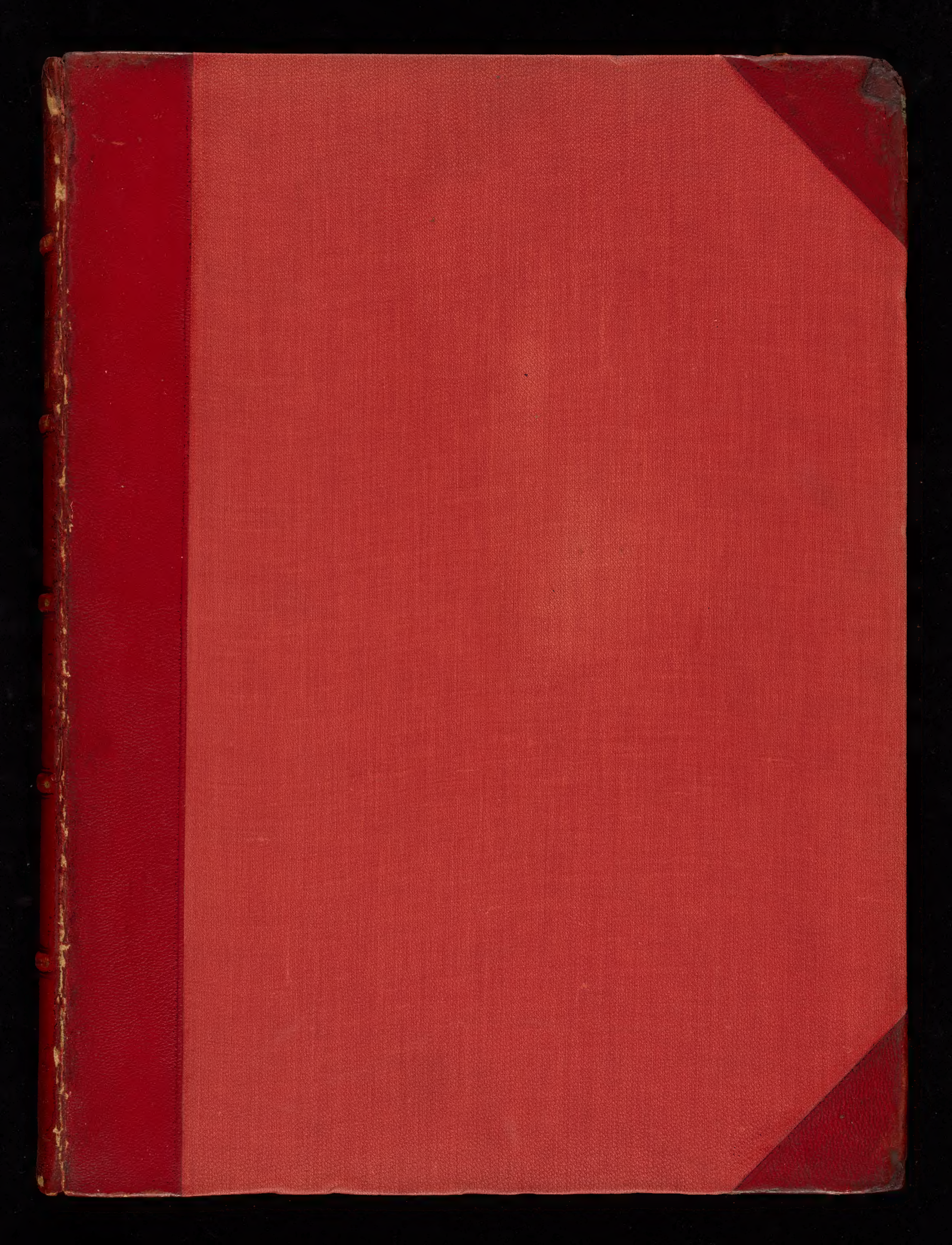



JVLIVS FRANKE
LITTERÆ
LUX
SCIENTIÆ
BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.

Concours d'Ornement et d'Ajustement (prix ROUGEVIN, fondé en 1857).

CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879) - Concours d'Histoire de l'Architecture.

Concours de Composition décorative dont le programme est donné:
1° Par le Conseil supérieur; 2° Par le Professeur du Cours.

PRIX:

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.



PUBLIÉ PAR

A. GUÉRINET, LIBRAIRIE D'ARCHITECTURE ET D'ART DÉCORATIF

140, Faubourg Saint-Martin - PARIS

Les Médailles

DES

Concours d'Architecture

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS A PARIS

5e Année Scolaire 1902-1903

Publié par ARMAND GUÉRINET, Libraire-Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, 140, Paris

TABLES DES PLANCHES

2e FASCICULE

CONCOURS ROUGEVIN

Une Vitrine pour le milieu d'un Salon

EXPOSITION D'OBJETS PRÉCIEUX

67. Prix : M. JANIN, élève de M. LALOUX.
68. M. LÉAUTEY. — M. DEGLANE.
69. M. LUCET, — M. PASCAL.
70. M. Paul CRET, — M. PASCAL.
71. M. PONS, — M. REDON.
72. M. JAUSSEY, — MM. DAUMET & ESQUIÉ.

Une Laiterie publique

73. 74. 75. M. MARCQ, élève de M. REDON.
76. 77. 78. M. FROST, — M. PAULIN.
79. 80. 81. M. BLUM, — M. PASCAL.
82. 83. M. NELSON, — M. Marcel LAMBERT.

Une gare de Chemin de Fer à deux niveaux

84. 85. 86. M. DUFOSSEZ élève de M. PASCAL.
87. 88. 89. M. PRUD'HOMME. — M. PASCAL.
90. 91. 92. M. P. AUBIN, — M. LALOUX.
93. 94. 95. M. CAYOTTE, — M. LALOUX.
96. 97. 98. M. PONS, — M. REDON.
99. 100. 101. M. LESOUFACHÉ. — M. LALOUX.

ESQUISSE DE 24 HEURES

Un Etablissement de Bains pour une grande ville

102. 103. M. COUTAN, élève de M. PASCAL.
— M. JOULIE, — M. PASCAL.
104. 105. M. Camille LEFÈVRE, — M. LALOUX.
— M. WIELHORSKI, — M. LALOUX.
106. 107. M. NICOD, — MM. PAULIN & DEGLANE.
— M. FOUGEROUSSE, — MM. PAULIN & DEGLANE.
108. 109. M. JAUSSELY, — MM. DAUMET & ESQUIÉ.
— M. EBRARD, — MM. DAUMET & ESQUIÉ.
110. 111. M. BANS, — M. Marcel LAMBERT.
— M. BOILEAU, — M. REDON.

CONCOURS SUR ESQUISSE

Le Titre d'un Livre d'Architecte

112. 113. M. DELANO, élève de M. LALOUX.
— M. Paul CRET. — M. PASCAL.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Une Fontaine

114. M. LÉAUTEY, élève de M. DEGLANE.

Tombeau d'un évêque

115. M. GOULD, élève de M. LALOUX.

Un Tombeau abrité

116. 117. M. CHIALIVA, élève de M. BERNIER.
— M. LIGONET, — M. PAULIN.

Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire

118. 119. M. VASNIER, élève de MM. GINAIN & SCELLIER DE GISORS
120. 121. 122. M. CHANARD, — M. REDON.
123. 124. 125. M. PÉAN, — M. PAULIN.
126. 127. M. BOSQUETTE, — MM. DAUMET & ESQUIÉ.
128. 129. 130. M. DUCLOS, — M. Marcel LAMBERT.

PRIX ACHILLE LECLÈRE

Porte d'entrée d'une grande Bibliothèque

131. 132. 133. M. Pierre OLMER, élève de M. REDON.
160. M. BRASSART, él. de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

CONCOURS CHENAVARD

Une Ecole spéciale militaire

134 à 141. M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN & SCELLIER DE GISORS.

Etude de Monuments commémoratifs au Panthéon

142 à 148. M. Paul CRET, élève de M. PASCAL.

Un Pavillon au bord de la mer pour le Président de la République

149 à 152. M. Gabriel MIDY, élève de MM. GUADET & PAULIN.

Une Colonie sanitaire

153 à 155. M. NICOD, élève de MM. PAULIN & DEGLANE.

CONCOURS CHENAVARD

Un Port de Pêche

156. 157. M. LUCAS, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE.

Un Cirque

158. 159. M. MARRAST, élève de M. Marcel LAMBERT.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

Une Place publique

161. 162. M. JAUSSELY, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ.
GRAND PRIX.

163 à 165. M. WIELHORSKY, élève de M. LALOUX.
Premier Second Grand Prix.

166 à 168. M. JOULIE, élève de M. PASCAL.
Deuxième Second Grand Prix.

Une Maison de chef Cantonnier

169 à 171. M. CHESTER MORTON DAVISON, élève de M. PASCAL.
172. 173. M. GABRIEL, élève de M. PAULIN.
174. 175. M. HONEGGER, — M. LALOUX.

CONCOURS SUR ESQUISSE

176. 177. M. PONS, élève de M. REDON.
— M. OLMER, — M. REDON.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

178. M. FROST, élève de M. PAULIN.

CONCOURS D'ESQUISSE

Une Orgue d'Eglise et sa Tribune

179. 180. M. BLANCHECOTTE, élève de M. LALOUX.
— M. MAHIEU, — M. REDON.

Un Marché public

181 à 184. M. LOTH, élève de M. DEGLANE.
185 à 188. M. KUNZI, — M. PAULIN.

Une Succursale de la Banque de France

189 à 191. M. DUPUY, élève de M. LALOUX.
192 à 194. M. Léon GILLETTE, — M. REDON.
195 à 197. M. HASE, — M. REDON.
198. 199. M. HAUSAMANN, élève de MM. SCELLIER DE GISORS ET DEFRASSE.

Une Hôtellerie au bord de la Mer

200 à 204. M. BOUSSOIS, élève de M. PASCAL.
205 à 209. M. GONSE, — M. PASCAL.
210 à 213. M. HORNECKER, — M. PASCAL.
214 à 216. M. PONS, élève de M. REDON.

5e ANNÉE

PROGRAMMES DES CONCOURS

1902-1903

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 16 JUILLET 1902

A RENDRE LE SAMEDI 4 OCTOBRE

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Une Fontaine

Cette fontaine est élevée en vue à la fois de l'utilité et de la décoration. Elle est entièrement en pierre.

Sa situation, qui va être décrite ci-après, présente une difficulté spéciale de composition par l'obligation de produire des effets heureux de silhouette à deux niveaux différents.

On suppose en effet qu'une place, centre animé des affaires, est terminée d'un côté par un mur de terrasse de 5 mètres environ de hauteur. Cette terrasse est elle-même en bordure d'une promenade qui domine la place. — La fontaine a le centre de son plan à l'alignement du mur de terrasse et, par conséquent, est fontaine adossée dans sa partie inférieure et fontaine isolée dans sa partie supérieure. Sa composition doit être combinée de telle sorte que l'effet en soit complet et de silhouette heureuse, qu'on la voie de la place ou de la terrasse.

Purement décorative pour la promenade en terrasse, et décorative aussi pour la place, cette fontaine sera en outre un édifice d'utilité à sa partie inférieure, avec des émissions d'eau pour les usages domestiques, et des auges pour désaltérer les chevaux ou bestiaux. L'eau y arrive en assez grande abondance, sans exagération.

Aucune indication n'est donnée quant aux éléments décoratifs, laissés à l'initiative des concurrents. Il leur est seulement rappelé que la construction d'une fontaine *en pierre* même très dure et résistante interdit l'emploi de formes qui ne seraient réalisables qu'en métal. L'appareil devra d'ailleurs être soigneusement étudié et tracé nettement dans les élévations et la coupe.

L'adossement du bassin inférieur contre le mur de terrasse n'excèdera pas 15 mètres. (Les auges seront en dehors de cette mesure).

On fera pour les esquisses: — Un plan, pris en coupe horizontale au-dessus de la terrasse, à o m. 004 pour mètre; — Deux élévations, l'une au niveau de la place, l'autre au niveau de la promenade, à o m. 008 pour mètre.

Pour le rendu: — Un plan, pris de même, à o m. 01 pour mètre (Des plans complémentaires pourront être joints pour l'explication du projet); — Une coupe, perpendiculaire au mur de terrasse, à la même échelle; — Les deux mêmes élévations qu'en esquisse, à o m. 025 pour mètre. Les concurrents sont invités à juxtaposer ces deux élévations de niveau entre elles.

Paris, 16 juillet 1902. J. GUADET

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1902

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un Meuble-Vitrine

Un amateur de curiosités possédant entre autres des objets de dimensions restreintes, tels que bronzes, porcelaines, médailles, ivoires, etc., demande à son architecte le dessin d'un meuble qui permette de les exposer et qui concoure en même temps à la décoration d'une galerie.

Ce meuble est adossé à une paroi, entre deux portes. L'espace libre entre les chambranles de ces portes est de 5 mètres; la hauteur, du sol de la pièce à la corniche, est de 4 mètres. Cette hauteur ne peut être dépassée qu'exceptionnellement pour des motifs de silhouette, la hauteur nette du parquet au plafond étant de 4 m. 60.

Le meuble comportera des dispositions variées pour les objets à disposer en étagères sur des rayons derrière des glaces; — pour ceux qui doivent être vus dans des vitrines horizontales (médailles, reliures, etc.); pour ceux qui peuvent être exposés sans être protégés par des glaces.

Un motif principal sera ménagé pour un objet artistique de premier ordre auquel s'attache une importance particulière.

Les saillies les plus avancées du meuble peuvent atteindre un mètre de la paroi.

Le meuble sera construit en bois; sa décoration comportera l'emploi de bronzes, marqueterie, incrustations, marbrerie, etc. Mais on ne devra pas perdre de vue que l'intérêt doit surtout s'attacher aux objets exposés, qui ne devront pas être écrasés par une décoration excessive.

On fera le plan et la coupe du meuble à o m. 02 pour mètre, et son élévation à o m. 05 pour mètre.

NOTA. — Le Jury a marqué par son jugement sur l'esquisse d'un *Pavillon central d'un bâtiment d'écuries de luxe*, qu'il laisse aux concurrents la faculté de produire en perspective une explication *complémentaire* de leur composition, mais non de sacrifier à cette présentation accessoire, celle des dessins en géométral demandés par le programme, et a chargé le professeur de le rappeler aux élèves.

Paris, 3 septembre 1902. J. GUADET

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 1er AOUT 1902

A RENDRE LE VENDREDI 31 OCTOBRE (PROJET DE TROIS MOIS)

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Restaurant dans une Ile

A la pointe d'une île entre deux bras de rivière, on disposera un restaurant avec café, jeux divers, etc.

Cet établissement est accessible par un chemin dans l'île partant d'un terre-plein entre deux ponts en amont; mais cet accès est plus spécialement réservé aux voitures, cycles, etc., et la plupart des clients se rendent au restaurant par des barques de passeurs, abordant soit à un débarcadère unique à la pointe de l'île, soit à deux débarcadères, un sur chaque bras de la rivière.

L'établissement comprendra :

1° Un restaurant avec plusieurs salles à rez-de-chaussée et au premier étage, pour repas et café; salons et cabinets; cuisine et toutes dépendances nécessaires;

2° Une terrasse en plein air où seront servis des repas et consommations; abris, cabinets de verdure, etc.;

— Une ou plusieurs terrasses à même usage, en contrebas, plus rapprochées du niveau de la rivière;

3° Près de l'entrée des voitures: remises, écuries, garages, salle pour les cochers, etc.;

Près des débarcadères: abris pour les bateliers, garage des canots particuliers;

4° Emplacements pour jeux tels que balançoires, tennis, etc.

5° Quelques habitations seront prévues dans un étage supérieur du restaurant, ainsi que des services tels que lingerie, argenterie, etc.

Le terrain aura 100 mètres à sa plus grande largeur d'un bras de la rivière à l'autre. Sa longueur ne dépassera pas 150 mètres.

On fera pour les esquisses: Un plan général à o m. 001 pour mètre;

L'élévation générale prise en aval de la pointe de l'île, et la coupe du bâtiment du restaurant; ces deux dessins à o m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Le plan général à o m. 004 pour mètre;

L'élévation générale et la coupe comme en esquisse à o m. 008 pour mètre.

Paris, 1er août 1902. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU 20 OCTOBRE 1902

Le professeur propose comme sujet du concours:

Le Portail d'une Eglise du XVe Siècle

Ce portail s'ouvrirait dans le pignon d'une église ancienne de la Bresse, construite en grandes briques et où la pierre n'a été employée que pour les encadrements de baies, les arcs, les piliers isolés, les contreforts, etc.

Le portail comprendrait une baie double, précédée ou non d'un porche et au-dessus l'espace nécessaire étant réservé pour l'appui d'une tribune, une grande fenêtre éclairant la nef et montant jusque sous l'arc formeret de la voûte.

C'est l'étude de ce motif principal de façade qui fait l'objet du concours. Les éléments en sont fournis par les façades, coupe et plan partiel du monument.

Les concurrents feront l'esquisse du portail, avec coupe du mur de face et plan partiel à l'échelle de o m. 01 pour mètre; pour le rendu, les mêmes tracés d'ensemble à o m. 02 et un détail du portail à o m. 10 pour mètre: ce détail est laissé au choix des concurrents.

Paris, le 20 octobre 1902. LUCIEN MAGNE.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 8 OCTOBRE 1902

A RENDRE LE SAMEDI 29 NOVEMBRE

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un Hôtel des Conseils de Guerre

Outre le caractère qu'il doit emprunter à sa destination militaire, un ***Hôtel des Conseils de Guerre*** diffère d'un *Palais de Justice* par certaines conditions de son fonctionnement :

1° Ne connaissant pas d'affaires civiles qui exigent des conférences entre clients, avocats, avoués, etc., il ne comporte pas de *salle des pas-perdus;* un vestibule ou antichambre des salles d'audience suffit pour l'accès public de ces salles et de leurs dépendances.

2° Les jugements ne sont pas prononcés en séance; ils sont lus à l'accusé devant la troupe en armes dans la cour; une cour d'honneur est donc une nécessité de la composition.

Pour le surplus, les conditions sont sensiblement analogues à celles des palais de justice. Les audiences sont publiques.

L'hôtel à projeter comprendra trois *chambres:* deux pour les *Conseils de Guerre* et une, plus importante, pour le *Conseil de Revision.*

Chacune de ces chambres constitue un groupe indépendant comprenant:

— La *salle d'audience*, avec prétoire, banc des accusés, places réservées aux témoins et avocats, partie publique;

— Antichambre publique des dépendances de la chambre;

— Salle d'attente des témoins; cellules pour les accusés;

— Cabinets pour le Président et le Commissaire du Gouvernement;

— Salle du Conseil en communication avec le *prétoire;*

— Communications avec le greffe; — avec la prison militaire.

NOTA. — La salle d'audiences doit être éclairée par des fenêtres ayant leur appui à 2 mètres environ du sol de la salle. — Le groupe des dépendances ci dessus ne doit être traversé par aucune circulation étrangère — Il est désirable que les officiers juges aient une entrée indépendante de celle du public.

L'hôtel comprendra en outre, partie au niveau des salles d'audience, partie dans un étage secondaire :

— Les services du Ministère public (Commissaires du Gouvernement), du greffe général, des avocats. — Archives, bibliothèque;

— La cour d'honneur, avec d'un côté un corps de garde pour 30 hommes et chambre d'officier, et de l'autre les services de l'instruction; logement de concierge. Cette cour est close; son accès de la rue a lieu par une porte monumentale.

— Un passage souterrain relierait l'édifice à une prison militaire voisine.

Le terrain est isolé et rectangulaire. Sa plus grande dimension n'excèdera pas 90 mètres. Sa face principale est sur une large voie, à partir de laquelle il s'élève de o m. 04 par mètre.

On fera pour les esquisses: Le plan de l'étage principal, la coupe longitudinale et la façade principale à l'échelle de o m. 002 pour mètre.

Pour le rendu: Le même plan et la coupe longitudinale à o m. 005 pour mètre;

La façade principale à o m. 01 pour mètre.

La destination des pièces sera écrite dans les plans (et non en légende).

Paris, 8 octobre 1902. J. GUADET.

CONCOURS GODEBŒUF

DU VENDREDI 5 DÉCEMBRE 1902 — A RENDRE LE SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1902

Le Concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc... (Extrait de la fondation).

La commission des programmes propose comme sujet du concours:

Le couronnement en pierre d'un petit Escalier en tourelle dans la cour d'un Hôtel particulier

L'objet principal du concours est la partie supérieure de la tourelle. Ce couronnement entièrement en pierre dure, sortirait au-dessus de la balustrade des combles ou d'une terrasse de la hauteur suffisante pour permettre l'accès dans les combles et chéneaux ou sur la terrasse.

Les concurrents supposeront que la tourelle de l'escalier ferait saillie sur le mur de face de l'hôtel. Le diamètre de la partie supérieure mesuré à la hauteur des chéneaux et à l'extérieur, compris toute saillie, sera de trois mètres. On rendra compte de la construction et de l'appareillage des pierres qui devra être combiné en vue de la bonne évacuation des eaux.

On fera pour les esquisses: le plan, l'élévation et la coupe à l'échelle de 0m02 pour mètre.

Pour le rendu: le plan principal à 0m025 pour mètre, l'élévation à 0m05 pour mètre; il sera fourni également à l'échelle de 0m05 des portions de plans accessoires et la moitié de la coupe. De plus, des profils et détails, au quart de l'exécution, accompagneront ces ensembles.

Toute esquisse ou tout dessin négligé, incomplet ou rendu au crayon seulement, entraînera la mise hors de concours.

Châssis à employer: un châssis n° 3 au maximum (1m80×0m85).

CONCOURS ED. LABARRE

DU LUNDI 12 JANVIER — A RENDRE LE JEUDI 15 JANVIER 1903

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse (Extrait de la fondation)

La commission des programmes propose comme sujet du concours :

Une Faculté des Sciences pour une ville de premier ordre

Cette Faculté, à édifier dans une grande ville, centre universitaire important,

se composerait de quatre sections (mathématiques, sciences naturelles, chimie, physique) et de services généraux.

Ces services ou sections pourraient être aménagés, soit dans des bâtiments séparés, soit dans des bâtiments réunis, au choix des concurrents; mais, dans tous les cas, il devra être tenu compte de tous les progrès et perfectionnements réalisés jusqu'à ce jour dans les établissements du même genre.

La section de mathématiques comportera un amphithéâtre avec dépendances et quatre à cinq salles pour cours ou conférences.

La section des sciences naturelles (zoologie, botanique, géologie et minéralogie) comprendra deux amphithéâtres avec dépendances, quelques salles de conférences ou de cours, des laboratoires couverts ou découverts et des salles de collections.

Dans la section de chimie, on disposera des amphithéâtres pour l'enseignement de la chimie générale, de la chimie minérale, de la chimie industrielle et de la chimie agricole. Ces amphithéâtres, au nombre minimum de deux, seront accompagnés de cabinets de professeurs et de laboratoires pour préparation des cours. Des salles pour conférences et recherches, de grands laboratoires pour les élèves, des salles pour collections et produits compléteront cette division.

La section de physique comportera deux amphithéâtres avec dépendances, des salles de conférences, des laboratoires pour professeurs, préparateurs et élèves, enfin des salles de dépôt pour instruments de physique.

Les services généraux comprendront : un grand amphithéâtre pour assemblées générales, dépendances; grande salle des pas-perdus, etc.; une bibliothèque, des logements pour le doyen de la Faculté et quelques employés subalternes, — les bureaux du secrétariat, — enfin un petit jardin botanique pour expériences.

Le terrain, isolé de toute part et sensiblement de niveau, sera circonscrit par trois voies importantes et une place. Il aura la forme rectangulaire et sa plus grande dimension ne devra pas excéder 250 mètres.

On fera pour l'esquisse, le plan du rez-de-chaussée, l'élévation et la coupe à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

CONCOURS
POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

DU MARDI 14 OCTOBRE 1902

A RENDRE LE SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1902

La commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Hôtel à voyageurs en Californie

Dans un immense parc à végétation extraordinairement puissante, non loin d'une forêt de cèdres qui s'étend jusqu'au bord de l'Océan Pacifique, on a tracé un beau jardin de plantes rares au milieu duquel le présent programme demande la création d'un grand *hôtel à voyageurs* comportant tous les raffinements du confortable et du luxe le plus délicat.

Il n'y a point de village, d'habitation aux alentours : c'est un lieu de villégiature, de repos, de sport; l'hôtel est le centre des promenades les plus attractives dans un pays splendide, éloigné de tout contact industriel.

On doit y faire venir de loin les matériaux de construction et les éléments des installations intérieures. En revanche, le bois est abondant, de qualité rare et de dimensions exceptionnelles; on peut dire que de ce côté on est favorisé comme nulle part ailleurs. La plus grande partie des constructions s'exécutera donc en bois et cette condition imprimera un caractère particulier à l'ensemble d'édifices qui constituera l'établissement projeté.

On ne dépassera pas 100 mètres de côté pour l'hôtel lui-même; le reste du terrain est indéterminé.

Il y aura une vaste salle à manger pour quatre cents convives, de petites salles particulières desservies par la même cuisine, une salle de bal, de grands salons de réception, de lecture, de jeux, de danse, de musique, de représentations théâtrales, disposés autour d'un grand hall central, lieu de réunion tout spécialement apprécié par les touristes américains. Des vérandahs extérieures très vastes se prêteront au séjour dehors, par le beau temps continu pendant une longue partie de l'année. Ces vérandahs seront disposées en tenant grand compte des vues charmantes du parc.

Comme dans tous les hôtels de luxe, un vaste vestibule accompagné des bureaux, de la caisse, du service de la réception et du départ, desservira commodément, largement, les locaux du rez-de-chaussée et donnera accès par un escalier, mais surtout par des ascenseurs, aux habitations du premier étage, appartements groupés, chambres isolées, toutes accompagnées d'une salle de bain et d'un water-closet, avec toutes les dépendances nécessaires au service, et à un second étage. Escaliers secondaires, ascenseurs, monte-charges, etc., etc.

Il a été question plus haut de la cuisine à laquelle de nombreuses dépendances doivent s'ajouter: offices, sommellerie, bureaux de contrôle de la comptabilité, réserves, lingeries, caves, etc.

Les sous-sols contiendront d'importantes installations de machinerie: usine électrique, moyens de chauffage et de ventilation, fonctionnement des ascenseurs, des services d'eau chaude et froide, etc., etc.

Un important ensemble d'écuries et de remises tant pour le service de la maison que pour la garde des équipages et des chevaux de la nombreuse clientèle qui vient s'installer pour des mois dans des conditions de sécurité et de luxe exceptionnelles, se complète par des logements, des granges, etc., enfin par tout ce qui peut s'étaler sur des terrains où l'espace n'est pas mesuré, dans la plus belle des campagnes boisées.

On fera pour les esquisses: un plan général à 0 m. 002 des habitations et dépendances, avec arrachement du parc circonvoisin; les façades et coupes au double.

Pour le rendu, le plan de l'hôtel proprement dit à 0 m. 005 avec les différentes façades et coupes au double.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 1902

A RENDRE LE SAMEDI 27 DÉCEMBRE

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Bâtiment d'habitation sur un domaine rural

Cette habitation, qui n'est ni un château ni une villa, est la *maison* d'une famille vivant sur ses terres et les faisant valoir. L'existence y doit être large et facile, mais simple. L'attention des concurrents est appelée tout d'abord sur cette condition qui devra dicter le caractère de la composition.

L'objet du programme est restreint à un bâtiment d'habitation proprement dite; les dépendances agricoles étant comprises dans les bâtiments d'exploitation qui sont en dehors.

La *maison* d'habitation comprendra :

Au rez-de-chaussée: — Vestibule; — Cabinet de travail et d'affaires; — Salon de famille; — Salle de travail avec bibliothèque; — Salle à manger, office; — Salle de billard et jeux; — Une grande cuisine avec dépendances dans une aile, communiquant à la salle à manger; — Une écurie pour trois chevaux, remise pour deux voitures.

Au premier étage: — Cinq chambres avec cabinets de toilette, etc.; — Salle de bains; — Pièce d'étude pour les enfants.

Au deuxième étage, ou en greniers: — Chambres de serviteurs; lingerie, etc.; — Grands locaux pour approvisionnements, fruits, etc.

En sous-sol: - Grandes caves et conserves; calorifère, etc.; — Garde-manger, laiterie, etc.

Le terrain affecté à cet ensemble, savoir: *maison, cuisines, écuries et remises*, n'excédera pas 50 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses: le plan du rez-de-chaussée, la façade générale et la coupe du bâtiment principal à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu: le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage à 0 m. 005 pour mètre; la même coupe qu'en esquisse et l'élévation générale au double.

Paris, 7 novembre 1902. J. GUADET.

CONCOURS D'ORNEMENT & D'AJUSTEMENT

DU SAMEDI 7 FÉVRIER 1903 — A RENDRE LE SAMEDI 14

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La commission des programmes propose pour sujet du concours:

Une Vitrine pour l'exposition d'objets précieux

Ce meuble, destiné à prendre place dans une galerie de musée, telle que la galerie d'Apollon au Louvre, et isolé de toutes parts, serait disposé pour l'exposition à hauteur convenable d'objets précieux, pièces d'orfèvrerie et joyaux. Ces objets seraient protégés par des glaces enchâssées dans les montants du meuble. Le meuble serait lui-même un objet d'art, utilisant les ressources de l'ébénisterie, marqueterie de bois apparent, de métal ou d'écaille, incrustations dans le bois du métal, de la nacre, de l'ivoire ou même des pierres fines. Il pourrait admettre aussi des garnitures de bronze ciselé et doré.

La plus grande dimension de ce meuble n'excéderait pas 3 mètres.

On fera pour les esquisses: un plan et une élévation à 0 m. 05 pour mètre.

Pour le rendu: l'élévation à 0 m. 10 et le plan à 0 m. 05, plus une *perspective à l'aquarelle* de la vitrine. Cette perspective tiendra dans un cadre de 0 m. 50 × 0 m. 40.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 9 JANVIER 1903

A RENDRE LE SAMEDI 28 FÉVRIER 1903

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Une Laiterie publique

Dans une promenade fréquentée près d'une grande ville, on suppose entre autres attractions à la mode une *Laiterie* destinée à la consommation sur place.

L'établissement comprendra :

1° Une salle de consommation, accompagnée d'un portique extérieur où seront également disposées des tables;
— Quatre salles non publiques, pour le lavage des récipients;
— La préparation du service;
— La lingerie-argenterie;
— Le dépôt des objets personnels aux clients abonnés; grandes caves.
Un petit bureau-caisse. — Cabinets d'aisances, lavabos, etc.;

2° Les étables, en deux groupes où les vaches seront réparties suivant l'âge ou la race, chacune pour 20 stalles sur un seul rang.

Ces étables, où les animaux sont fréquemment visités par les clients, communiqueront par des galeries couvertes avec la salle de consommation.

Greniers à fourrages soit au-dessus des étables, soit dans des bâtiments distincts. Logements de gens de service.
— A chaque étable une salle de traite ouverte aux consommateurs.
— Cours à fumiers, etc.;

3° Un parc gazonné, bien en vue du public, attenant aux étables.
Ce parc pourra être divisé en deux parties par l'accès public de la Laiterie.

CARACTÈRE

Dans l'étude de la salle de consommation fréquentée spécialement par des dames et des enfants, on devra éviter toute analogie avec un café, brasserie, bar, etc. Les décorations ou revêtements de marbre, de mosaïque ou de céramique d'art, porcelaine, etc., sont plutôt à employer. La salle pourra être voûtée ou plafonnée.

Les étables, disposées suivant les meilleures conditions hygiéniques, doivent être conçues comme une sorte de musée de beaux animaux. Les salles de traite sont presque des salons, d'un caractère se rapprochant de celui de la salle principale.

TERRAIN

Le terrain total n'excèdera pas 150 mètres dans sa plus grande dimension, y compris le parc et les cours. La plus grande dimension de l'ensemble des bâtiments n'excèdera pas 100 mètres. Le terrain est supposé de niveau.

On fera pour les esquisses: un plan général, avec les bâtiments indiqués en détail et non en simple masse, à 0 m. 002 pour mètre;

La coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) du bâtiment central et l'élévation générale à 0 m. 004.

Pour le rendu: — Un plan général; — Une façade générale; — à 0 m. 004 pour mètre; — La coupe, dans le même sens qu'en esquisse, du bâtiment central comprenant la salle de consommations, à 0 m. 02 pour mètre.

Dans cette coupe, qui rendra compte de tout le bâtiment y compris les caves et toitures, les concurrents sont invités à étudier et à exprimer la construction.

Paris, le 9 janvier 1903. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1902

A RENDRE LE SAMEDI 31 JANVIER 1903

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux

Cette gare est une gare *de passage*. Elevée à l'extrémité d'une ville, elle dessert une voie ferrée qui passe à 4 ou 5 mètres en contrehaut de la place qui donne accès à ladite gare. Cet accès se fait de ce côté seulement. Telle est par exemple la situation des gares de Lyon-Perrache, de Bordeaux, de Rouen, etc.

Mais tandis qu'autrefois on cherchait à établir les services publics de la gare au niveau des voies, en disposant au besoin des rampes d'accès pour les voitures (par exemple à Lyon) on préfère aujourd'hui, lorsque la voie est à un niveau autre que celui de la place, assurer l'accès des voies par des circulations soit aériennes si les voies sont en contrebas — comme près de Paris à Pantin; soit souterraines si ces voies sont en contrehaut, — comme à Asnières. On veut que, à l'arrivée comme au départ, les voyageurs puissent circuler sans traverser les voies, et de même pour les changements de trains.

La gare, objet du programme, étant supposée avec les voies *en contrehaut*, les circulations devront être souterraines.

En élévation, la gare couverte d'un grand vitrage comprendrait à partir de la place:

1° Un bâtiment en longueur abritant les services immédiats: bureaux divers, buffet, cabinets, pièces de service, abris, etc.;
2° Le long de ce bâtiment un large quai;
3° Un groupe de trois voies dont une de manœuvres. La largeur nécessaire pour ces trois voies est de 15 mètres, de trottoir à trottoir;
4° Un double quai central;
5° Un deuxième groupe de trois voies;
6° Un quai semblable au premier;
7° Enfin, fermant la gare du côté opposé à la ville, un bâtiment où se trouveront notamment des abris pour les voyageurs, cabinets d'aisance, buvettes, etc.

Des dépendances analogues existent au milieu du double quai central.

La longueur de la toiture nécessaire pour abriter les trains est de 200 mètres; le service des bagages se fait sur chaque quai vers les extrémités des trains.

ACCÈS

Les quais latéraux et le quai central sont desservis chacun par deux groupes d'escaliers dirigés dans le sens de la longueur de la gare, et dont les points d'arrivée doivent être assez également espacés. La montée et la descente des bagages ont lieu par deux groupes de monte-charges sur chaque quai latéral ou central.

REZ-DE-CHAUSSÉE

La disposition du *rez-de-chaussée* est l'objet spécial du présent programme. On y trouvera :

1° Un grand vestibule public avec guichets, en communication avec deux salles de bagages et de consigne :

2° Ces deux salles de bagages, accessibles directement de la voie publique ;

NOTA. — Les voitures doivent pouvoir aborder près de la façade de ces trois salles.

3° Des circulations publiques conduisant aux escaliers. Ces circulations seront éclairées le mieux possible par des lanternons ;

4° Les escaliers des voies ; des escaliers de service desservant le bâtiment d'administration ;

5° Les circulations entre les salles de bagages et les monte-charges ;

6° Des salles d'attente éclairées du côté de la façade postérieure ;

On suppose ces circulations diverses traitées avec un soin architectural qui leur fait ordinairement défaut.

7° Dépendances diverses, cabinets d'aisance, etc.

Le terrain n'excédera pas 200 mètres dans le sens des voies, et 100 mètres dans l'autre sens.

On fera pour les esquisses, nettement indiquées à l'encre :

— Le plan du rez-de-chaussée, à 0 m. 001 pour mètre ;

— Moitié de la façade principale, et la coupe longitudinale, dans la hauteur du rez-de-chaussée et y compris les quais de la gare supérieure à 0 m. 002.

Pour le rendu : — Le plan du rez-de-chaussée, à 0 m. 0025 pour mètre ;

— La façade principale et la coupe longitudinale comme en esquisse, à 0 m. 005 pour mètre.

Aux deux extrémités du plan du rez-de-chaussée on devra tracer visiblement la projection des lignes des voies et trottoirs de la gare supérieure.

Paris, 3 décembre 1902. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 7 JANVIER 1903

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Le Titre d'un Livre d'architecture

Dans les belles éditions, on trouve d'abord un titre complet avec toutes les indications nécessaires ; puis un FAUX-TITRE réduit au simple intitulé de l'ouvrage, mais souvent décoré de figures, attributs, arabesques, etc., lui servant de cadre ou d'accompagnement.

C'est un FAUX-TITRE de ce genre qui fait l'objet du programme.

Dans ce faux-titre, le texte imprimé ou gravé doit être :

« FRAGMENTS D'ARCHITECTURE ET DE DÉCORATION »

disposé comme chacun le préfèrera. Il sera soit encadré, soit accompagné d'une façon quelconque par une composition de frontispices dont les éléments sont entièrement laissés au choix des concurrents.

Les conditions matérielles à observer sont les suivantes :

Le format du livre est de 0m60 × 0m48, et *sera rigoureusement indiqué par le cadre du dessin*. Le dessin ne peut pas remplir entièrement ce cadre ; il doit être laissé tout autour un blanc, ou marge régulière ou non ;

Le livre est en *hauteur* ;

Le dessin proposé étant destiné à la reproduction par la gravure peut être exprimé par tel mode de rendu qu'on préfèrera, plume ou lavis.

On fera un dessin à moitié de la grandeur réelle.

Paris, 7 janvier 1903. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 4 MARS 1903

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Tombeau abrité

Lorsqu'un tombeau délicatement traité est exposé aux intempéries, il risque de se dégrader très rapidement. Aussi en pareil cas on le place souvent sous un abri plus robuste, soit en forme de châsse ou de baldaquin, coupole, etc., etc.

La composition demandée n'est donc pas une chapelle funéraire, et le tombeau lui-même doit rester visible du dehors ; cependant une clôture ajourée peut l'entourer comme cela a lieu pour les tombeaux enfermés dans une châsse.

Le tombeau, objet du programme, ne serait pas celui d'une famille ; c'est celui d'une femme ayant mérité par sa bienfaisance un hommage public de gratitude.

Sous réserve des conditions ci-dessus indiquées, toute liberté est laissée aux concurrents qui pourront disposer d'un terrain de 4 mètres sur 5 mètres.

On fera un plan pris au-dessus du tombeau proprement dit, et une coupe à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre ; une élévation prise soit sur le grand sens soit sur le petit, à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre.

Paris, 4 mars 1903. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 4 FÉVRIER 1903

A RENDRE LE SAMEDI 28 MARS

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

La Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire

Dans un Palais de la Chambre ou du Sénat, cette salle est le centre des communications et aussi des conversations, attentes, etc. Les députés, après avoir traversé les vestibules et escaliers, ainsi que le vestiaire, se rendent en attendant la séance dans cette salle, d'où ils doivent pouvoir aussi directement que possible aller à la salle des séances, à la bibliothèque, à la salle des journaux, à la buvette, aux salles des bureaux et commissions, à la poste et télégraphe, aux lavabos et cabinets d'aisances, etc. En ce sens, c'est donc un grand dégagement aussi central que possible. On suppose toutefois que l'accès de l'estrade du Président se fait par d'autres communications, et que par conséquent dans la salle des séances ce bureau est à l'opposé de la Salle des Pas-Perdus.

Mais c'est aussi une salle de conversation, sorte de foyer notamment pendant les suspensions de séances. Différant de la salle des Pas-Perdus d'un palais de justice qui est publique, celle-ci ne reçoit que des personnes autorisées, elle est meublée de fauteuils et sièges divers, de quelques tables pour consulter des documents, le sol est couvert par un tapis. Elle est chauffée par calorifère. mais il peut s'y trouver une grande cheminée décorative. Elle est donc aussi un salon ; et sans que ce soit d'ailleurs une condition absolue, il vaut mieux qu'elle soit éclairée par des fenêtres que par de seuls jours horizontaux. Cependant l'éclairage par des parties vitrées de voûtes ou plafonds peut s'ajouter à celui des fenêtres. L'éclairage du soir se fait par l'électricité.

Cette salle est supposée au premier étage. Elle peut être en relation avec la salle des séances par son grand ou son petit côté, être voûtée ou plafonnée. Sa plus grande dimension dans œuvre n'excèdera pas 60 mètres.

On fera pour les esquisses : un plan de la salle, avec amorce seulement des parties immédiatement voisines à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre ;

La coupe transversale entière — c'est-à-dire la coupe sur le plus petit sens de la salle — et moitié de la coupe longitudinale.

Ces deux coupes à l'échelle de 0 m. 004 pour mètre. Si la salle était conçue avec tous ses côtés égaux, il ne serait donné qu'une demi-coupe.

Pour le rendu : on fera le même plan qu'en esquisse à 0 m. 004 pour mètre ; puis, à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre, les dessins géométraux nécessaires suivant chaque composition pour donner l'expression complète de la salle projetée.

Le programme laisse aux concurrents l'initiative de ce choix, l'intelligence et le goût dans la présentation du projet étant une qualité nécessaire à l'architecte.

Toutefois, si une perspective était jointe, ce ne serait qu'à titre d'explication complémentaire, et son cadre ne devrait pas dépasser 0 m. 25 dans sa plus grande dimension.

Paris, 4 février 1903. J. GUADET.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

ARCHITECTURE

PROGRAMME : Une Place publique

Cette place serait ouverte sur une grande avenue longeant un fleuve.

Des monuments commémoratifs, des fontaines, des portiques ou tous autres motifs d'architecture et de sculpture contribueraient avec les façades d'édifices importants à la décoration de cette place à laquelle aboutiraient des rues ou des boulevards, elle serait en outre reliée à l'autre rive par un pont monumental.

Les monuments principaux seraient : une Bourse, un Cercle militaire et un Cercle artistique.

LA BOURSE comprendrait : Grands vestibules, galeries, etc. — Salle de 1,500 m. superficiels dans laquelle seraient la corbeille et l'estrade des agents de change.

En communication directe avec cette salle où se traitent les affaires :

Grande salle pour la rédaction des cours. — Salle pour les commis des agents de change. — Salles diverses pour la réception des clients. — Autres salles pour les différentes catégories d'intermédiaires, banquiers, coulissiers, établissements de crédit, etc. — Bureaux de postes, télégraphes, téléphones, etc.

L'accès de toutes ces dépendances sera aussi très facile de l'extérieur.

Poste de police, lavabos, vestiaires.

Aux étages supérieurs, organisation des bureaux relatifs au service de la Bourse et des agents de change.

LE CERCLE MILITAIRE comprendrait : Vestibule, concierge, salles d'attente, salons pour les étrangers, grand escalier, escaliers secondaires. — Salle de fêtes, pour bals et concerts, plusieurs salons, salle de billards, salons de lecture, de jeux, etc. — Grande salle à manger et plusieurs salles pour réunions moins nombreuses. — Salons de travail, bibliothèque, salle de conférences et musée. — Salle d'armes avec dépendances. — Plusieurs appartements pour les officiers généraux, logements et chambres pour officiers. — Salles de bains, d'hydrothérapie, grande piscine couverte. — Habitation du gérant et des employés. — Écuries pour vingt chevaux. — Cuisine, lingerie, dépendances diverses. — Télégraphe, téléphone. — Jardins, terrasse, etc.

LE CERCLE ARTISTIQUE comprendrait : Vestibules, descente à couvert, concierge, salons pour les étrangers, remises pour automobiles. — Grand escalier, escaliers secondaires. — Grands salons et salles pour la lecture, le jeu, etc. — Salle de fêtes pour concerts et représentations théâtrales pouvant contenir 800 spectateurs, scène, loges d'artistes, etc. — Salle d'expositions pour les œuvres de peinture et sculpture, avec entrée spéciale pour les étrangers. — Salle d'escrime et ses dépendances (hydrothérapie, vestiaires, etc.) — Grande salle à manger et quelques autres. — Bibliothèque et cabinets de travail. — Cuisine, lingerie, etc. — Quelques logements pour des membres du cercle. — Logement pour le gérant et les employés. — Télégraphe, téléphone, etc. — Jardin, terrasse, etc.

La plus grande dimension du terrain occupé par la place, les bâtiments et les jardins des cercles ne dépassera pas 350 mètres.

L'avenue dont la largeur sera de 40 mètres sera indiquée ainsi que l'amorce du pont sur les différents dessins.

Plan à l'échelle de 0,002 par mètre.

Deux dessins rendant compte de la composition de la place et une coupe sur la Bourse à l'échelle de 0,004.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 3 JUILLET 1903

A RENDRE LE SAMEDI 25 JUILLET (DURÉE DU CONCOURS : 22 JOURS)

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Maison de chef cantonnier

Dans les pays de montagnes, la fonction du chef cantonnier ayant sous sa surveillance les routes et chemins d'une région, consiste non seulement à diriger les travaux d'entretien, mais aussi à pourvoir à la sécurité des voyageurs, porter secours, abriter au besoin les malades ou les éclopés. Aussi sa maison n'est pas simplement destinée à son habitation, elle est aussi un asile momentané, établi de préférence au *col* même qui sépare deux versants et à proximité des parties dangereuses de la route.

Cette maison comprendra :

AU REZ-DE-CHAUSSÉE. — Un porche d'entrée ; un petit bureau ; une assez grande pièce d'abri, servant avant tout de chauffoir, et où l'on peut au besoin se restaurer ; une cuisine ; une chambre de secours ; escalier ; cabinets d'aisances.

Dans le chauffoir doivent se trouver quelques lits de camp.

AU PREMIER ÉTAGE. — Le logement du chef cantonnier et de sa famille, comprenant une salle à manger et trois chambres, cabinet d'aisances et débarras.

Le rez-de-chaussée de cette maison devra être élevé de 2 mètres à 2 m. 50 au-dessus du sol de la route, afin de rester au-dessus des amoncellements de neige. Il doit avoir accès par un escalier extérieur ou une rampe plus ou moins dégagés suivant l'épaisseur de la neige.

La construction doit pouvoir résister aux grandes intempéries de ces régions, et notamment aux vents violents. Les toitures doivent être munies de *brise-neiges*. Un puits avec pompe sera ménagé à l'intérieur même du bâtiment. Des caves en soubassement, accessibles du dehors et aussi de l'intérieur, serviront aux dépôts de combustibles, approvisionnements, conserves, paneterie, etc.

Enfin un passage couvert conduirait à des dépendances nécessaires, mais qui vu le peu de durée du concours, ne feront pas partie du présent projet, et qui seraient :

— Écurie pour deux chevaux et remise pour une voiture et un traîneau ;

— Hangars d'abri, clos, pour chevaux ou mulets de passage ;

— Hangars d'abri pour voitures ou chariots ; — *Idem* pour marchandises, bagages, etc.

Le tout sur des proportions assez modestes, la circulation étant peu active aux époques dangereuses de l'année.

Les passants doivent d'ailleurs trouver là *un refuge*, mais non le confort qu'ils pourraient demander à une hôtellerie.

Le terrain affecté à la *maison*, objet spécial du concours, n'excèdera pas 16 mètres dans sa plus grande dimension, non compris la rampe ou l'escalier d'accès extérieur.

On fera pour les esquisses, qui devront être bien arrêtées à l'encre, le plan du rez-de-chaussée, la façade et la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) à l'échelle de 0 m. 004 pour mètre.

Pour le rendu : le même plan et la même coupe à 0 m. 0075 pour mètre ; la façade à 0 m. 015 pour mètre.

Paris, 3 juillet 1903. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 6 MAI 1903

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Orgue d'Eglise et sa Tribune

Cet orgue serait comme de coutume placé dans une tribune au-dessus de la porte d'entrée principale de l'église.

Dans la composition ordinaire des orgues, leur façade avec ses tuyaux métalliques n'est en réalité qu'une devanture; l'instrument musical est derrière cette façade. Il en résulte que l'aspect d'un orgue peut dépendre du goût de l'architecte sans être régi par des nécessités de fonctionnement. En arrière de la façade, il faut un espace suffisant pour *les jeux* et la soufflerie ; cet espace serait d'environ 3 mètres.

En avant de l'orgue et au bord même de la tribune est le meuble clavier ou *positif*; l'organiste assis à ce clavier doit pouvoir regarder les offices : il faut donc que le positif soit assez peu élevé pour permettre cette condition. — S'il y a des chanteurs ou instrumentistes, ils se tiennent dans la tribune de chaque côté du positif. — Un escalier d'accès à la tribune doit être assez large pour donner passage aux instruments tels que harpes, contrebasses, etc.

L'église, voûtée, aura une nef de 9 mètres de largeur dans œuvre des piliers. C'est la seule dimension qui soit fixée.

La tribune d'orgue a cette même largeur ; sa profondeur ne doit pas être exagérée tout en étant suffisante.

Il est préférable que la grande rose de l'église, dont le centre est au niveau des naissances des voûtes de la nef, ne soit pas masquée par l'orgue.

La tribune peut être portée soit par un arc unique, soit au moyen de points d'appui intermédiaires.

On fera à l'échelle de o m. 005 pour mètre un plan, pris au rez-de-chaussée, de l'entrée de l'église, sous la tribune d'orgue. Ce plan rendra compte de l'escalier d'accès.

Et à l'échelle de o m. 015 pour mètre une élévation intérieure faisant voir la tribune et l'orgue. Ce dessin, qui devra être produit en géométral, est donc en réalité une coupe transversale de l'église regardant la façade principale.

Paris, 6 mai 1903. J. GUADET.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 8 MAI 1903

A RENDRE LE SAMEDI 27 JUIN

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Marché public

A l'inverse des *marchés fermés* qui généralement ne réussissent pas, les *marchés ouverts* ont de nombreux acheteurs. On devra donc composer un marché où les denrées à vendre soient vues par les passants, mais où cependant les marchands et les acheteurs soient abrités de la pluie.

Ce marché comprendra, autour d'une salle centrale réservée aux ventes à la criée, des espaces non clos, mais couverts — en réalité des portiques — où l'on devra trouver des petites boutiques et une circulation pour les acheteurs. Chacune des petites boutiques aura une réserve adossée à la salle centrale.

La salle centrale aura une entrée principale, deux latérales, pour le public, et une entrée de service à l'opposé de l'entrée principale.

Il y aura des cabinets d'aisances et un bureau de préposé; des sous-sols à la disposition des marchands, avec accès facile.

Le terrain, isolé et de niveau, n'excèdera pas 60 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses : le plan, la coupe et la façade à o m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : le plan à o m. 004 pour mètre; la coupe et la façade au double.

La coupe et l'élévation d'une travée à o m. 02 pour mètre; cette coupe ne comprendra que le bâtiment d'abri extérieur et l'amorce seulement de la salle centrale.

Paris, 8 mai 1903. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 1er AVRIL 1903

A RENDRE LE SAMEDI 30 MAI

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Succursale de la Banque de France

La Banque de France a des *succursales* dans presque toutes les villes françaises. Celle qui fait l'objet du présent programme serait construite dans une ville importante par sa population et son commerce.

L'édifice peut se présenter en bordure directe de la voie publique, ou en retraite, ou enfin avec une cour d'honneur. En tous cas son terrain doit être clos sur la rue par des murs ou grilles et la porte d'entrée doit être surveillée.

Cette *Succursale* comprendra les services ci-après :

1° SERVICE DE L'ENTRÉE :

— Entrée donnant accès à toutes les parties sous la surveillance du concierge; — Concierge; — Accès et escaliers principal et de service des appartements ; — Bureau de renseignements et téléphone ; — Vestibule général.

2° DIRECTION :

— Dans une situation aussi centrale que possible, le cabinet du directeur, avec antichambre et salon d'attente ; — Bureau pour deux employés de la direction ; — Escalier particulier du cabinet du directeur à son appartement.

3° SERVICE DES BUREAUX :

Ce service ne reçoit pas un public nombreux. Il comporte une galerie sur laquelle ouvrent par de grandes baies les divers bureaux au moyen de tables-comptoirs.

— Bureaux : de la Comptabilité ; — de l'Escompte ; — du Contrôle ; — des Titres ; — de la Vérification ; — de la Caisse. — Chacun ouvrant sur la galerie publique par une travée semblable.

— En communication immédiate avec la *caisse* est la salle des coffres-forts ;

Le bureau de la comptabilité est en communication avec le cabinet du directeur.

— Les bureaux, séparés par de simples grillages, doivent pouvoir communiquer entre eux sans passer par la galerie publique ;

— Cabinets d'aisance, urinoirs, etc.

4° SERVICE DES RECETTES :

Ce service est d'importance plus grande que celle des bureaux. Là, le public est nombreux à certains jours, et doit parfois attendre assez longtemps. Il faut donc un assez grand *hall* avec banquettes.

Il réclame simplement cinquante cases avec guichets ouvrant sur le *hall* public ; chacune de ces cases est occupée par un garçon de recettes. — Circulation indépendante pour ces agents sans pénétrer dans le hall.

Il est mieux que ce service on puisse sortir directement sur la voie publique par une porte surveillée par un planton ;

— Cabinets d'aisance et urinoirs pour le public; — Cabinets d'aisance et urinoirs pour les agents.

5° APPARTEMENTS ET DIVERS :

Dans un ou deux étages d'une partie des bâtiments, doivent se trouver un appartement du directeur; deux ou trois logements secondaires, des dépôts d'archives, d'imprimés, etc.

Le terrain est situé à l'angle de deux grandes voies; il est rectangulaire, et limité sur les deux autres côtés par des murs mitoyens. L'angle des deux voies peut être soit net, soit avec un pan coupé.

Les dimensions de ce terrain n'excèderont pas 75 mètres sur 50. Il est sensiblement de niveau.

On fera pour les esquisses :

— Le plan du rez-de-chaussée à o m. 002 pour mètre;

— Une coupe transversale du bâtiment destiné au *service des Recettes* et une élévation sur l'une des rues au choix (mais sous la condition de donner cette même élévation en rendu) à l'échelle de o m. 004 pour mètre.

Pour le rendu :

A l'échelle de o m. 005 pour mètre: — Le plan du rez-de-chaussée ; — Une coupe sur le bâtiment à plusieurs étages.

Et à o m. 01 pour mètre : — La même façade qu'en esquisse; — La coupe transversale du bâtiment affecté au *service des Recettes*.

Paris, 1er avril 1903. J. GUADET.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 3 JUIN 1903

A RENDRE LE SAMEDI 25 JUILLET

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Hôtellerie au bord de la mer

SITUATION

Une ville fréquentée par les baigneurs est bâtie sur un plateau qui domine la plage et la mer au haut d'une falaise, presque à pic, de 20 à 25 mètres d'élévation. A ce niveau supérieur sont les moyens d'accès: chemins de fer, routes, tramways, et tout ce qui fait la vie de la ville, commerce, poste, cafés, voitures, etc. Mais le niveau inférieur (plage) est très fréquenté par les promeneurs, les baigneurs et les familles.

On veut constituer une hôtellerie qui profite de ces deux accès et dont les constructions seront comprises dans la hauteur de la falaise.

La composition présentera donc cette particularité d'avoir son accès principal au niveau de ses toitures ou terrasses supérieures (une telle situation n'est pas sans exemple: on la trouve à Granville, à Cancale, et en Italie à Sorrente, etc.)

L'hôtellerie se composera soit d'un corps de bâtiment séparé de la falaise par un espace qui serait franchi par un pont d'accès; soit de bâtiments dont les ailes et le fond joindraient les falaises, avec entre les étages des communications qui pourraient s'inspirer des belles dispositions des édifices de Gènes.

Mais en tous cas, outre ces escaliers d'apparat, il faut des escaliers intérieurs, des ascenseurs, etc.

PROGRAMME

L'hôtellerie comprendra, AU NIVEAU SUPÉRIEUR :

— L'accès du côté de la ville, vestibule, concierge, bureau, accès des escaliers et ascenseurs; — le service des cuisines et dépendances, quelques pièces de service; communications de service avec les étages inférieurs, y compris le sous-sol.

Cet ensemble s'élèvera au-dessus des toitures ou terrasses du surplus.

2° AU PREMIER ÉTAGE EN DESCENDANT :

— Les salles publiques de l'hôtel: salons, grande salle à manger, salles particulières, salles de lecture et de jeu;

— Vestiaires, lavabos, etc., offices, desserte, etc., pièces diverses.

3° AU REZ-DE-CHAUSSÉE INFÉRIEUR :

— Café à l'usage des promeneurs de la plage, servant aussi de petits repas ; — dépendances; — Portique d'abri; — Quelques salles pour réunions de familles ; — Le surplus de cet étage occupé par l'administration de l'hôtel.

4° ENTRE CE REZ-DE-CHAUSSÉE ET LE PREMIER ÉTAGE EN DESCENDANT :

— Deux étages de chambres de voyageurs, avec toutes les dépendances et compléments nécessaires.

TERRAIN

Le terrain affecté, tant aux constructions qu'aux terrasses et plantations dépendant de l'hôtel, sera rectangulaire; il aura 80 mètres parallèlement à la mer; et 150 mètres dans le sens perpendiculaire, y compris toute saillie de bâtiment au niveau supérieur.

On fera pour les esquisses :

— Le plan du niveau supérieur; — La coupe longitudinale (dans le sens perpendiculaire à la façade et à la falaise); — La façade sur la mer.

Ces trois dessins à o m. 001 pour mètre.

Pour le rendu :

A l'échelle de o m. 0025 pour mètre: — Le plan du niveau supérieur ; — Le plan du rez-de-chaussée ; — Moitié au moins du plan d'un étage de chambres à voyageurs.

Et à o m. 005 pour mètre : — La coupe longitudinale, la façade sur la mer et la façade du côté de la ville.

Paris, 3 juin 1903. J. GUADET.

VN PALAIS DE IVSTICE

FAÇADE

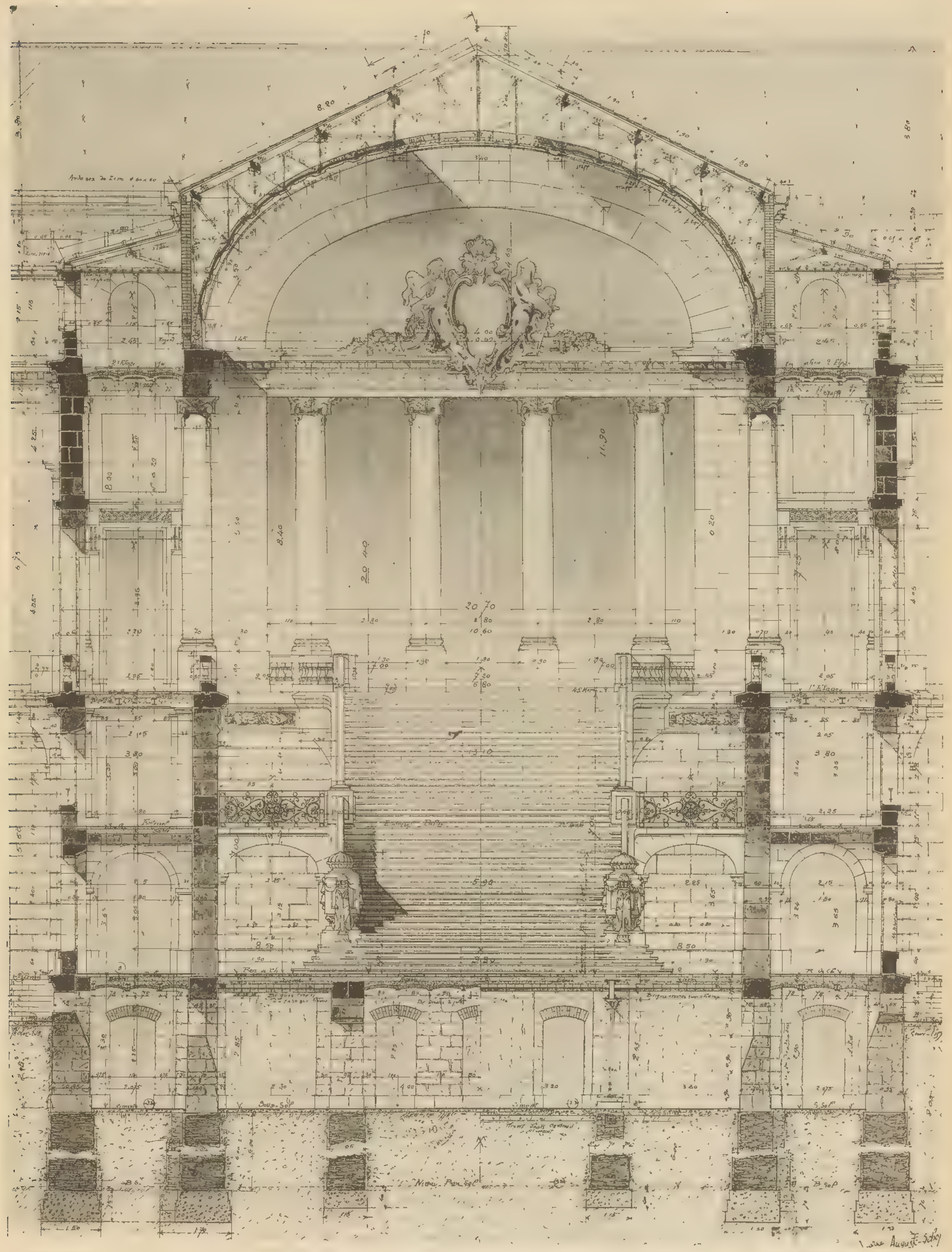
EPANNELAGE

ECHELLE DE 0,01 P. M

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

Médaille de Construction - Aug SCHOPPER, Elève de M. REDON

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

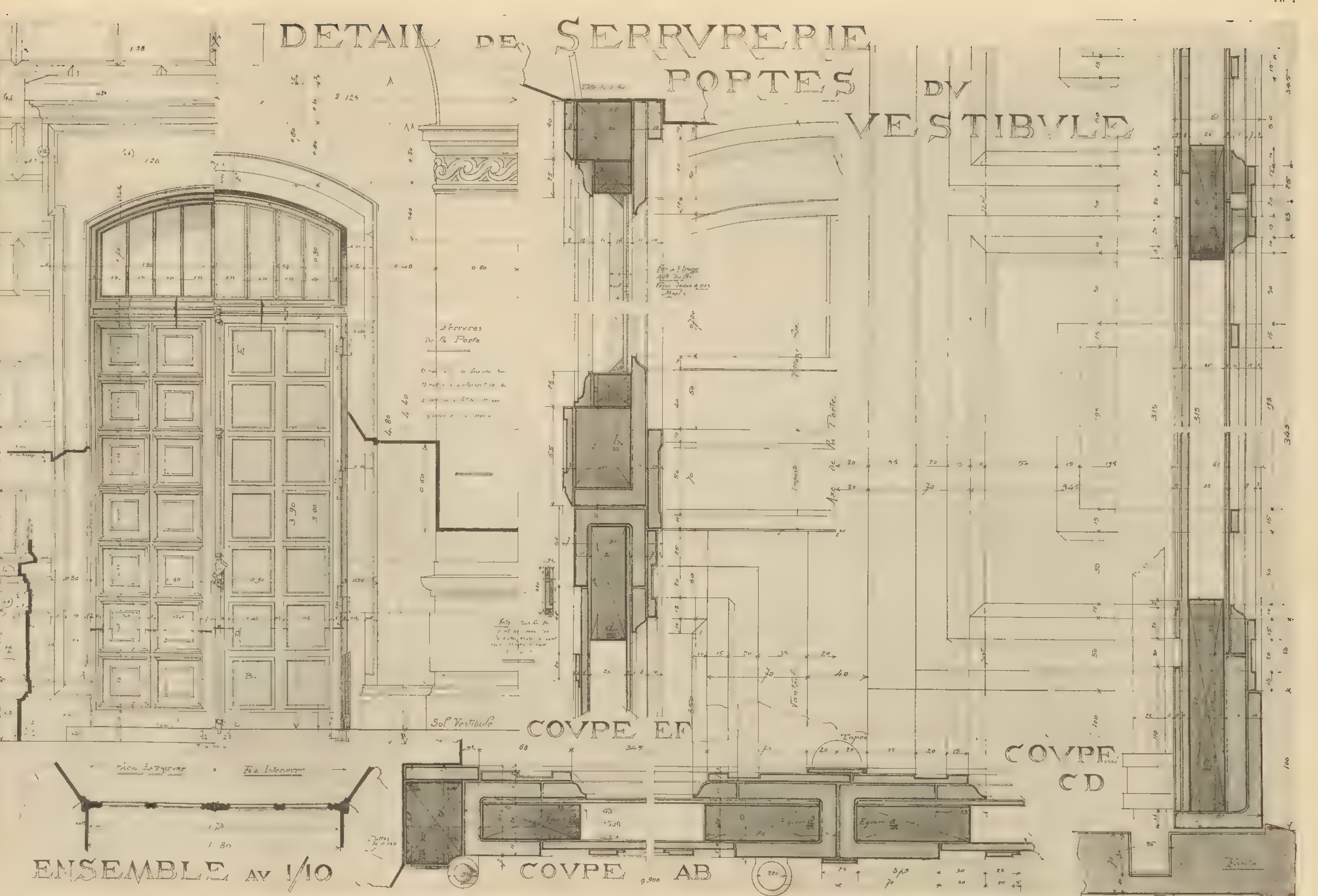
Médaille de Construction - Aug. SCHOPFER, Élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

Médaille de Construction - Aug. SCHOPFER, Élève de M. REDON

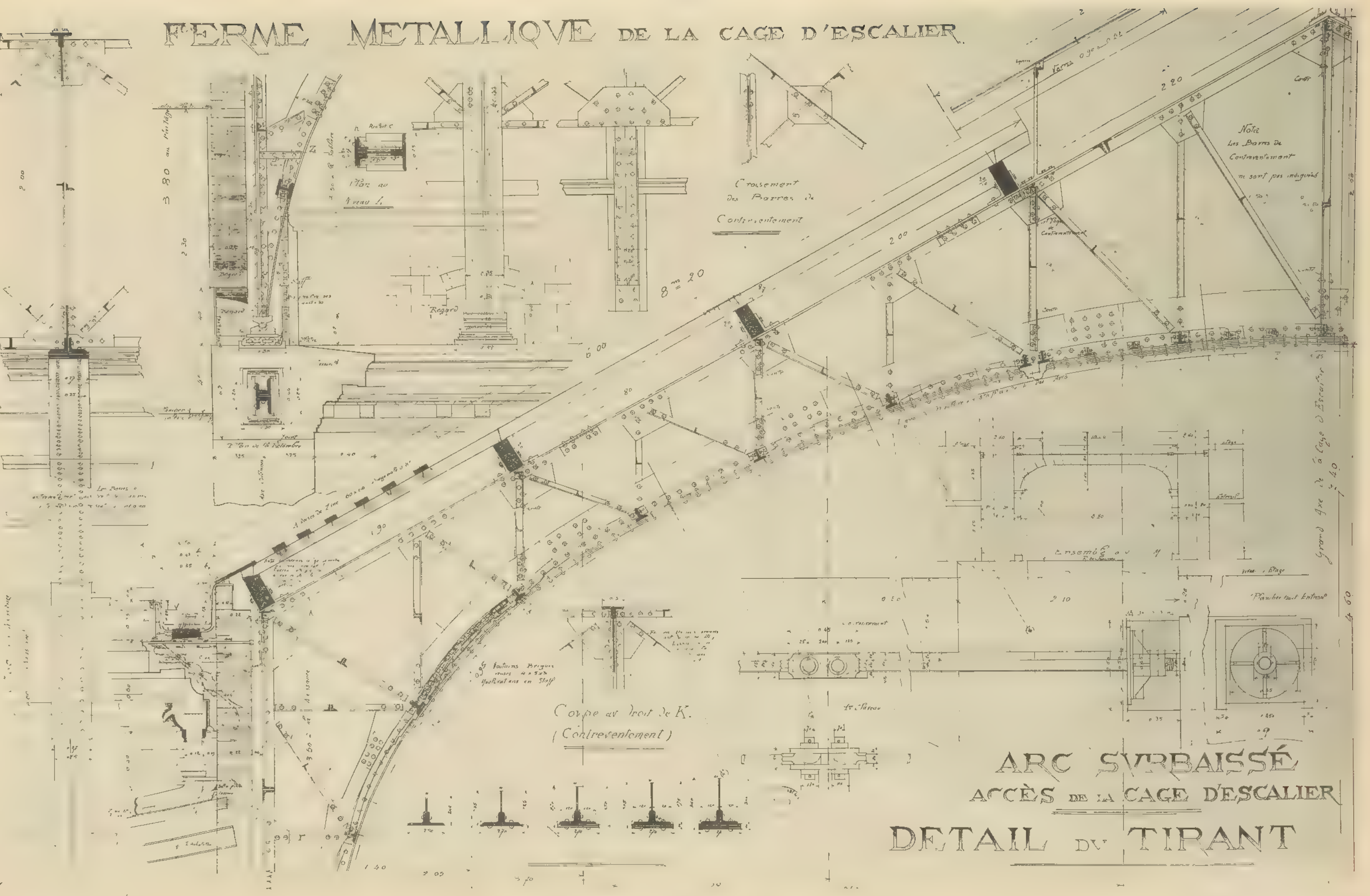
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG St MARTIN, PARIS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

Médaille de Construction - Aug. SCHOPFER Élève de M. REDON

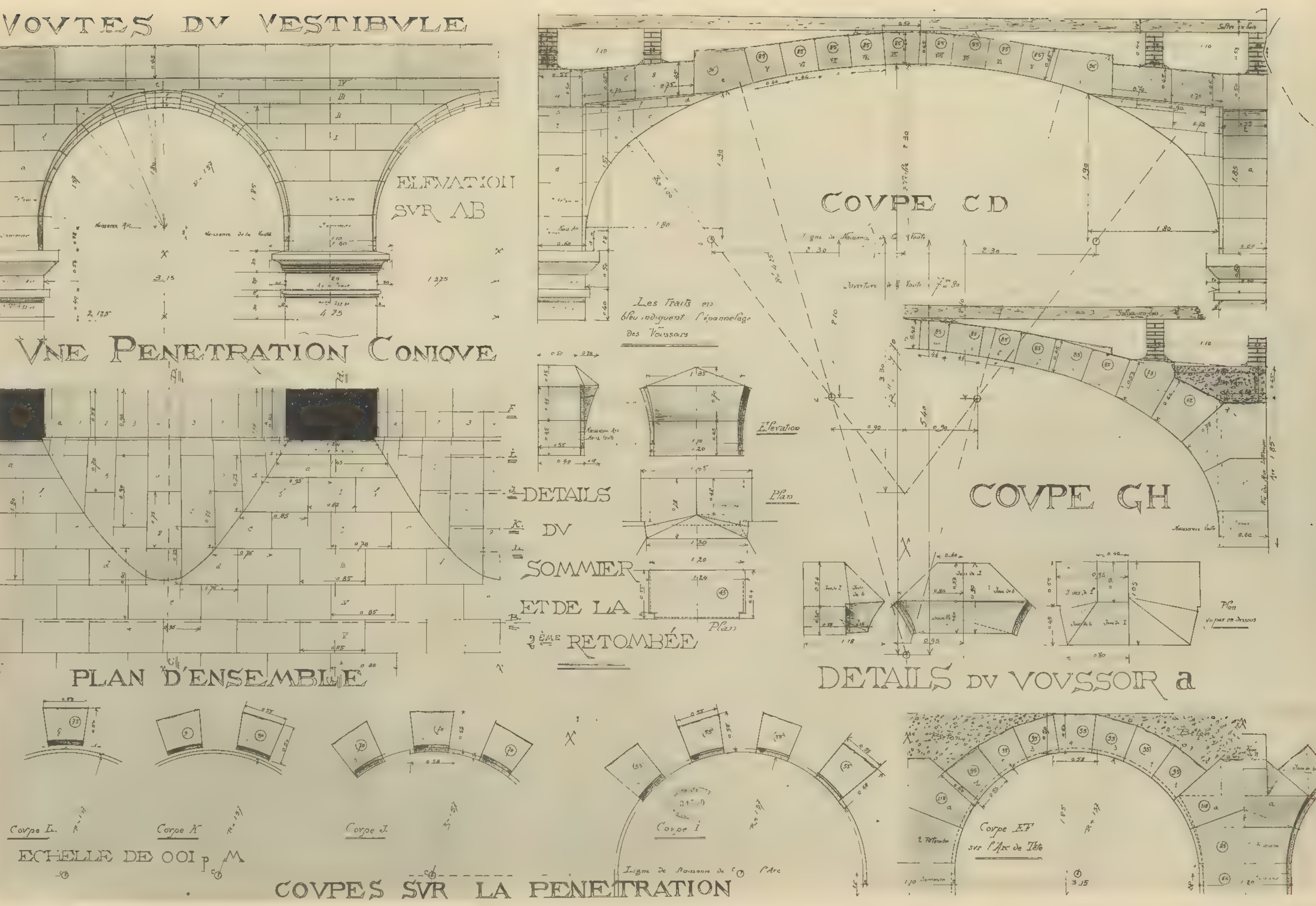
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

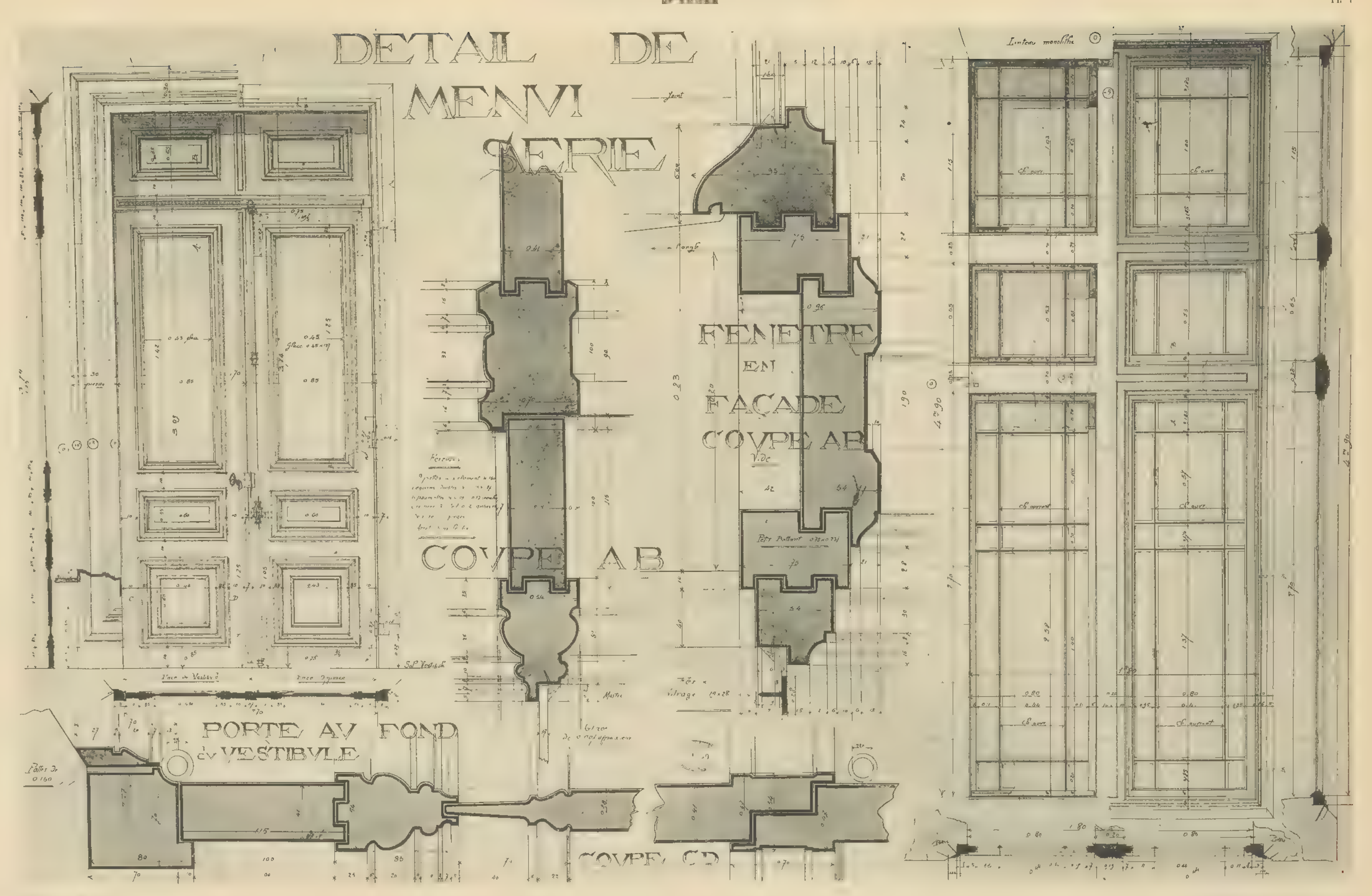
Médaille de Construction Aug. SCHOPFER, Élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

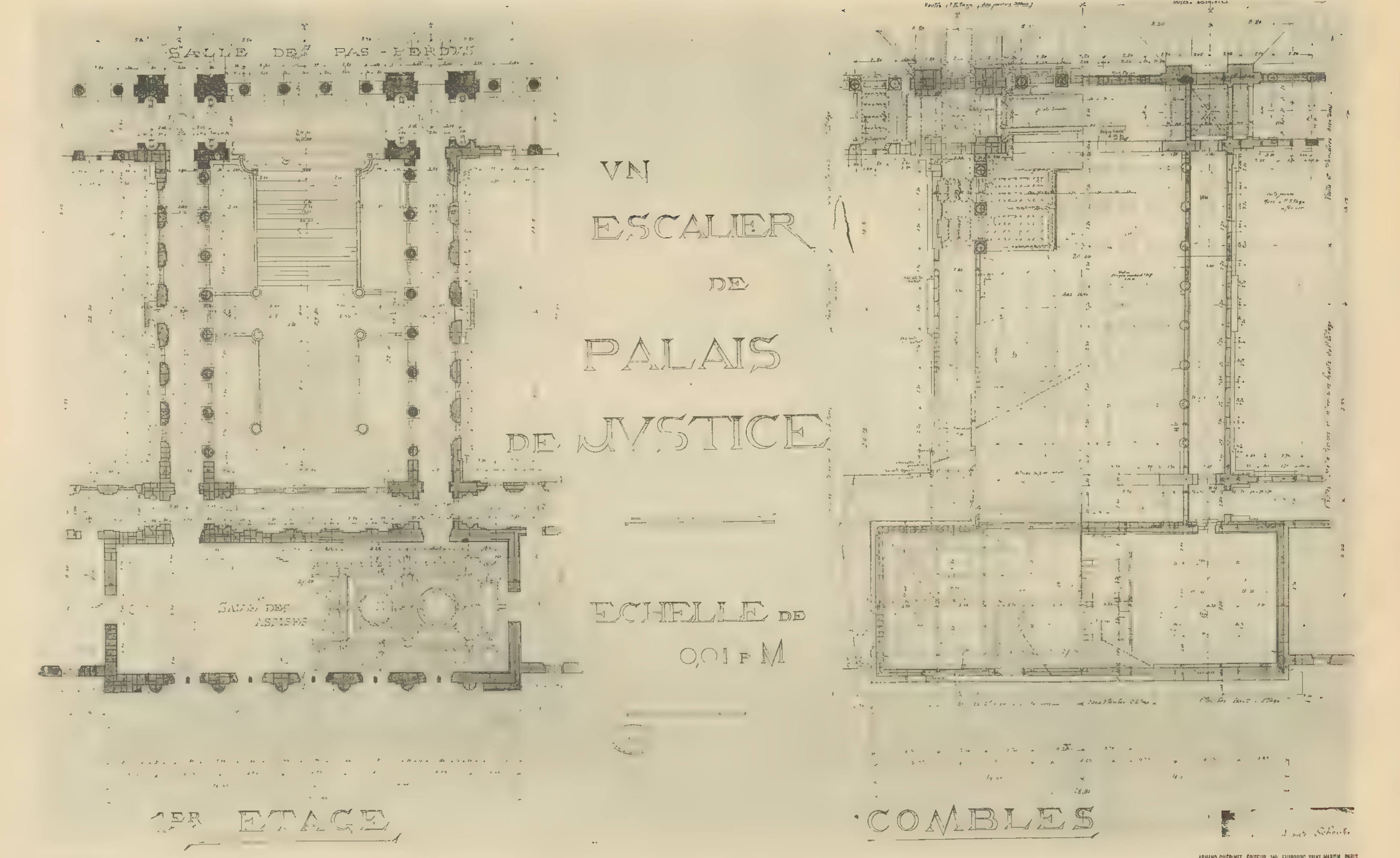
Médaille de Construction - Aug. SCHOPFER, Élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

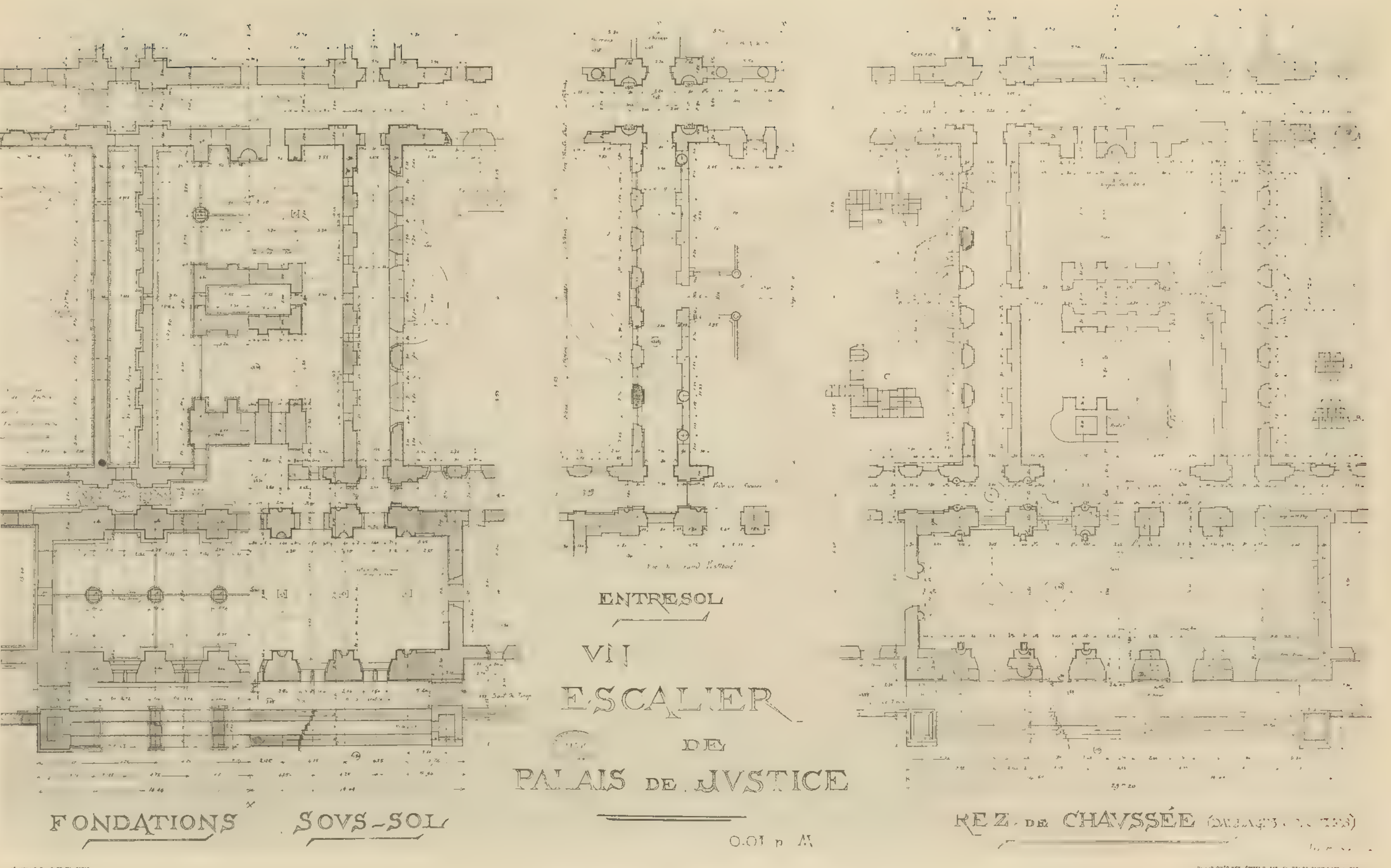
Médaille de Construction - Aug. SCHOPFER, Élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

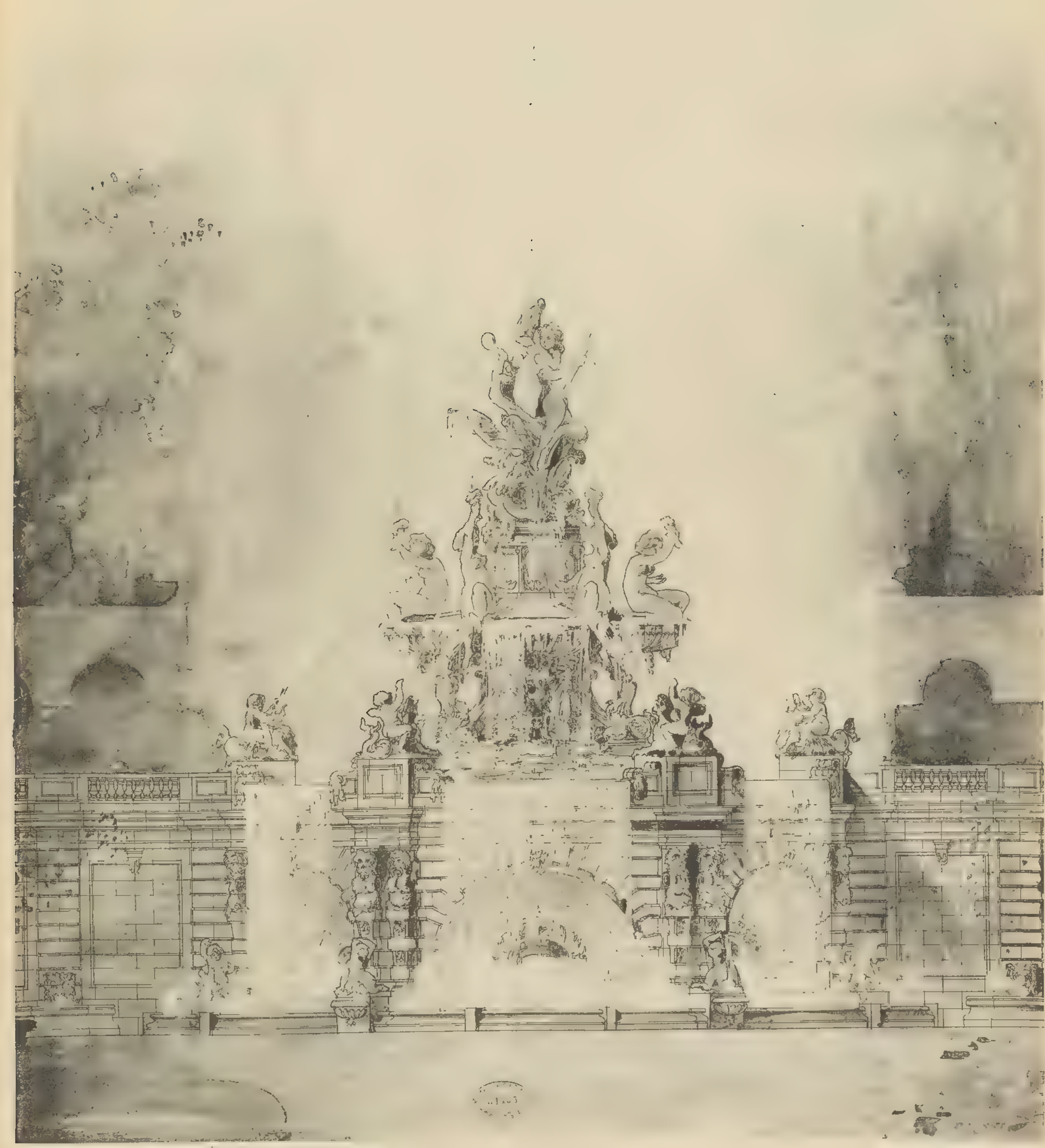
Médaille de Construction - Apg. SCHOPFER, Élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

GRAND GUÉRINET ÉDITEUR, 110, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Médaille de Construction - Aug. SCHOPFER, élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Fontaine - OSSENT, Élève de M. DEGLANE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

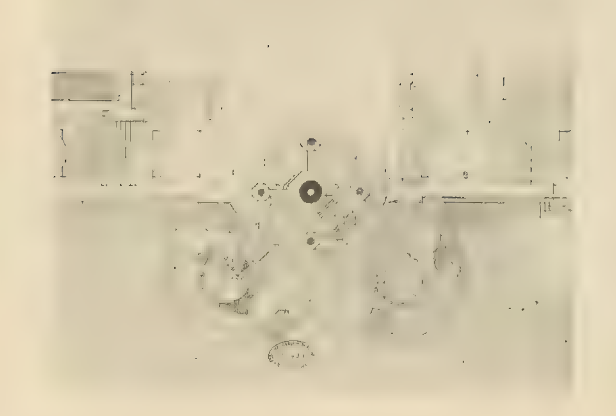
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Fontaine - OSSENT, Élève de M. DEGLANE

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Une Fontaine - Arthur BROWE, Élève de M. LALOUX





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Une Fontaine - René REMOISSONNET, Élève de M. DEGLANE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG St-MARTIN, PARIS

Une Fontaine - René REMOISSONNET, Élève de M. DEGLANE

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



Une Fontaine   M. JOULIE. Élève de M. PASCAL



MÉDAILLES DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

[illegible] ANNÉE

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

Une Fontaine - M. JOULIE, Élève de M. PASCAL

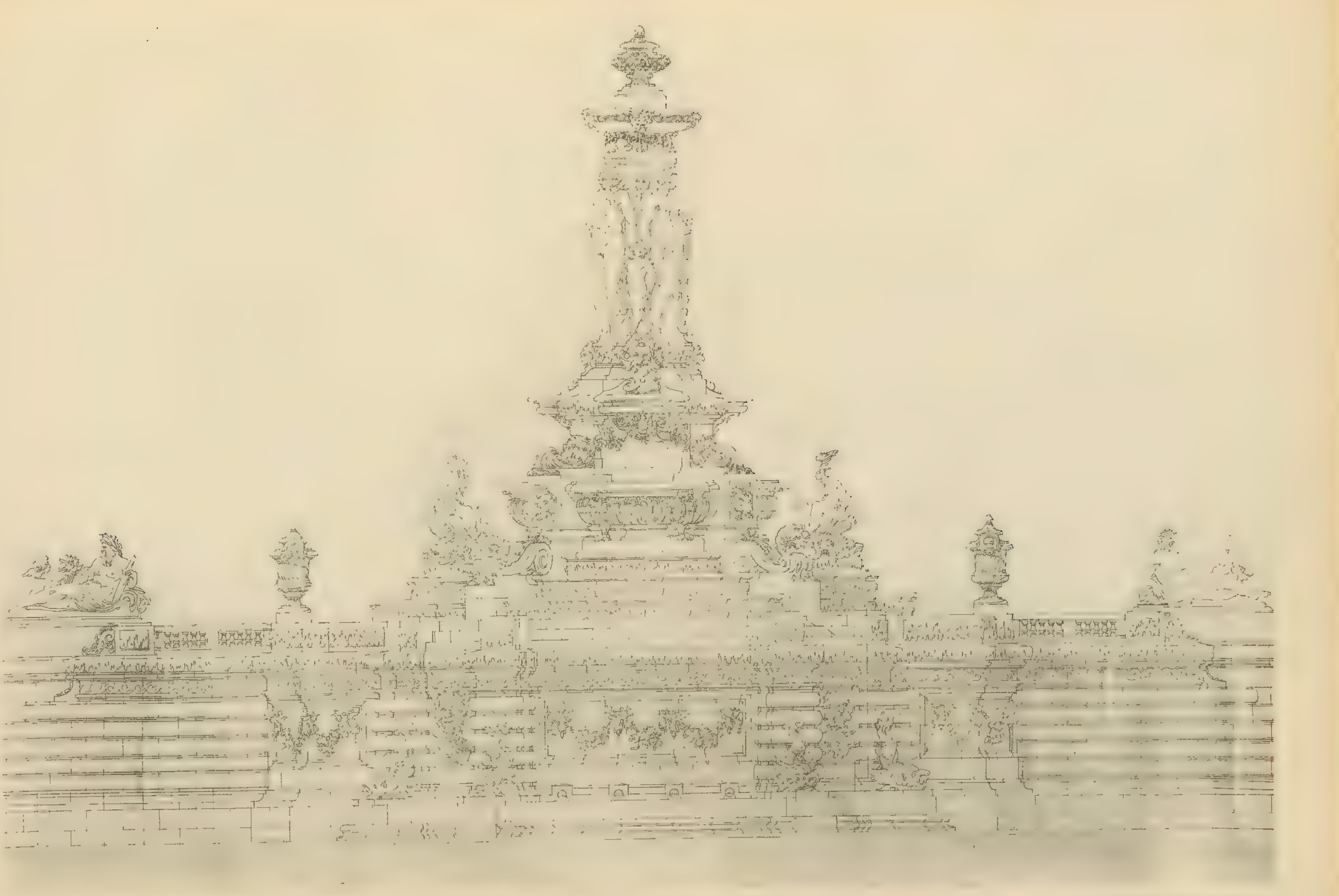
ARMAND GUÉRINET [illegible] FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



HÉLIOTYPIE E. … DELEY, PARIS

Une Fontaine - M. BOURGEOIS, Élève de M. LALOUX Façade postérieure

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG ST-MARTIN, PARIS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 40, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Une Fontaine - M. BOURGEOIS, Élève de M. LALOUX - Façade principale.

COUPE.

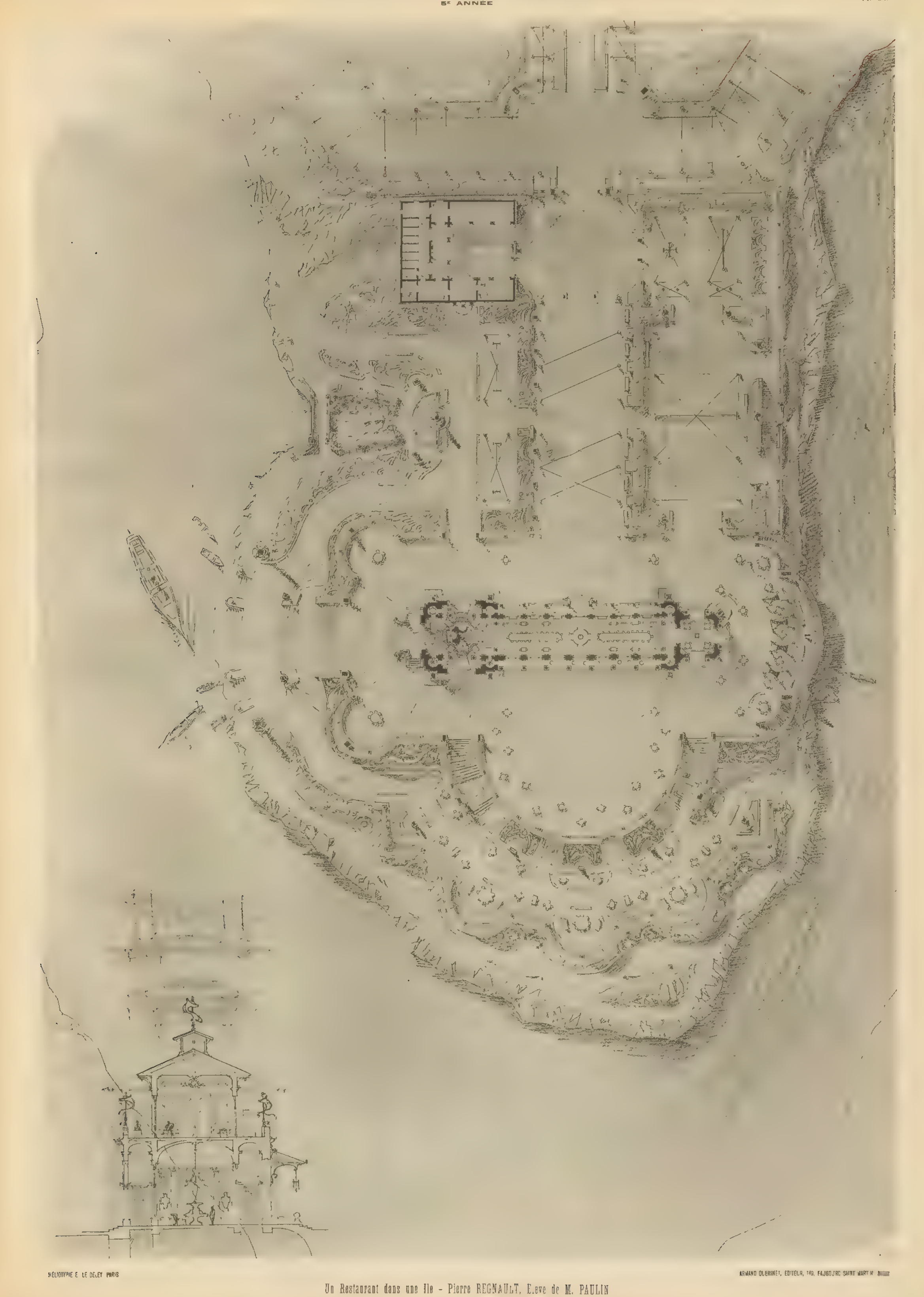
PLAN.



Esquisse - Un Meuble vitrine - M. BÈTOURNÉ, Élève de M. MOYAUX   Esquisse - BÉNARD, Élève de M. MOYAUX



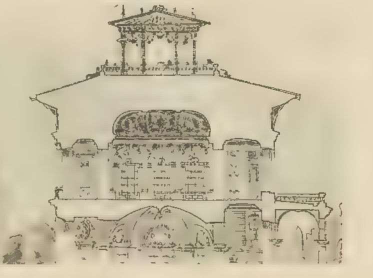
Un Restaurant dans une Île. Pierre RÉGNAULT, Élève de M. PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN

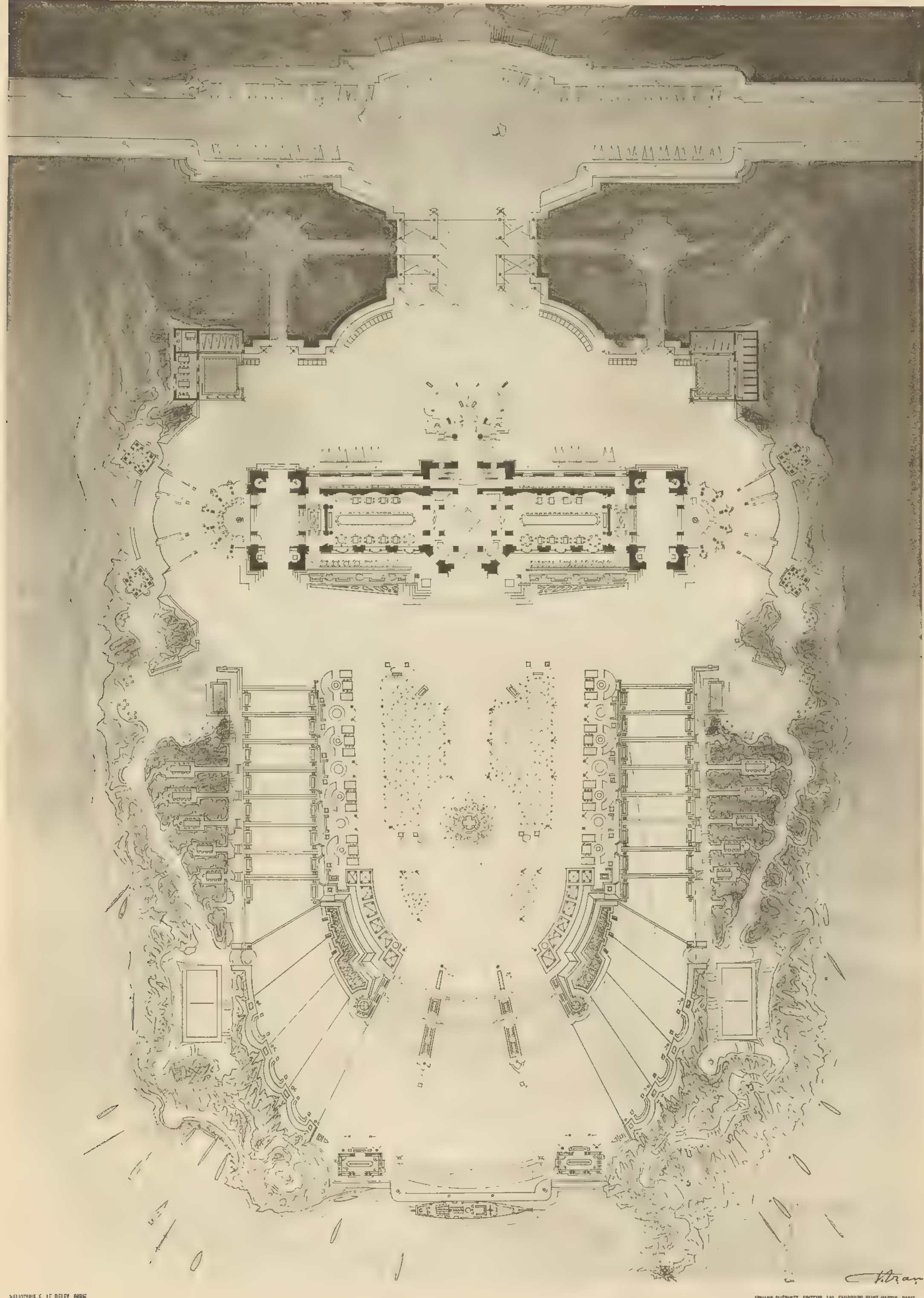
Un Restaurant dans une Île - Pierre REGNAULT, Élève de M. PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

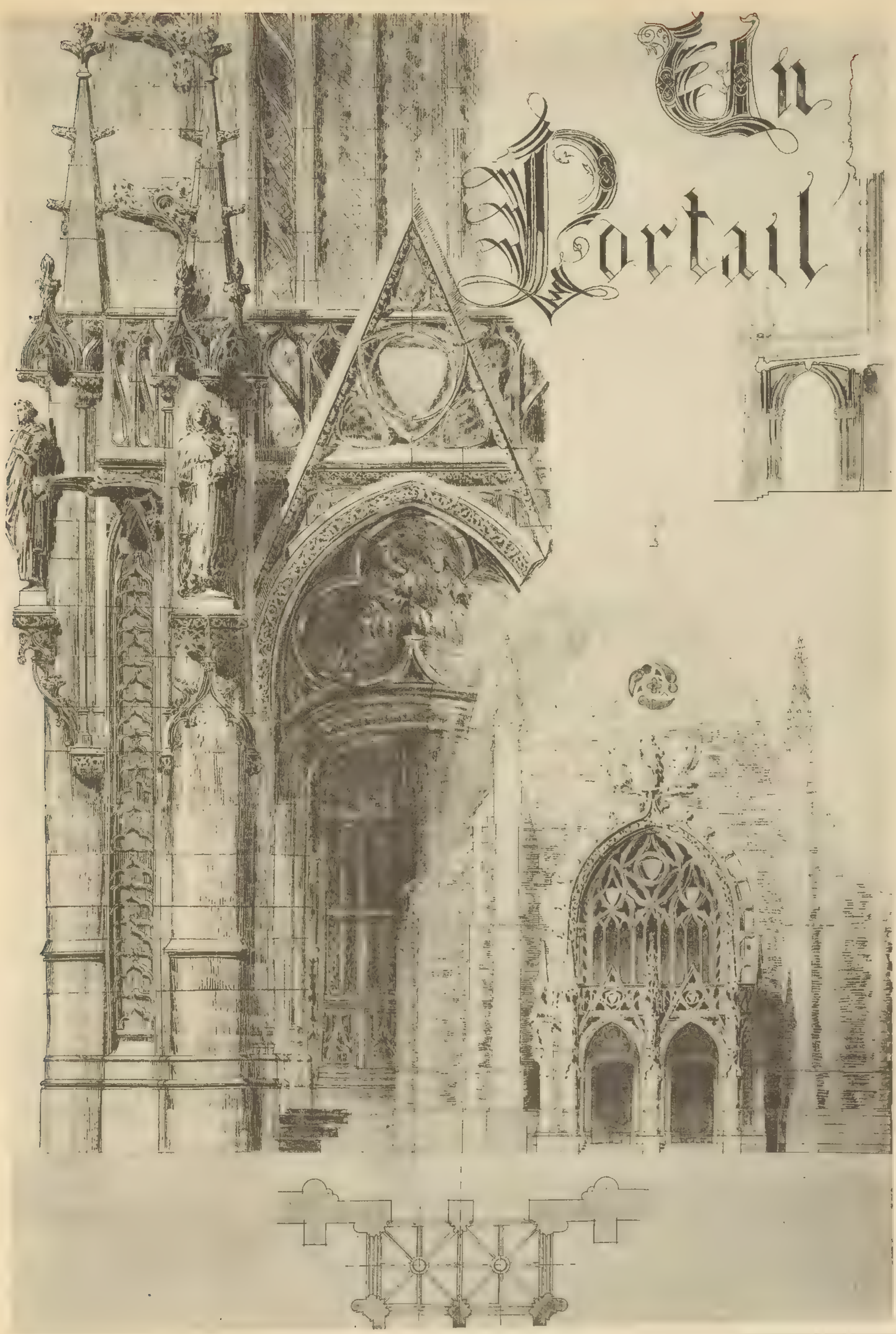
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Un Restaurant dans une Ile - TRANNOY, Elève de M. Marcel LAMBERT



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Restaurant dans une Ile - TRANNOY, Élève de M. Marcel LAMBERT



Le Portail d'une Eglise du XVe siècle - PONS, Élève de M. REDON

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Le Portail d'une Eglise du XVe siècle - TRÉVELAS, Élève de M. SCELLIER DE GISORS



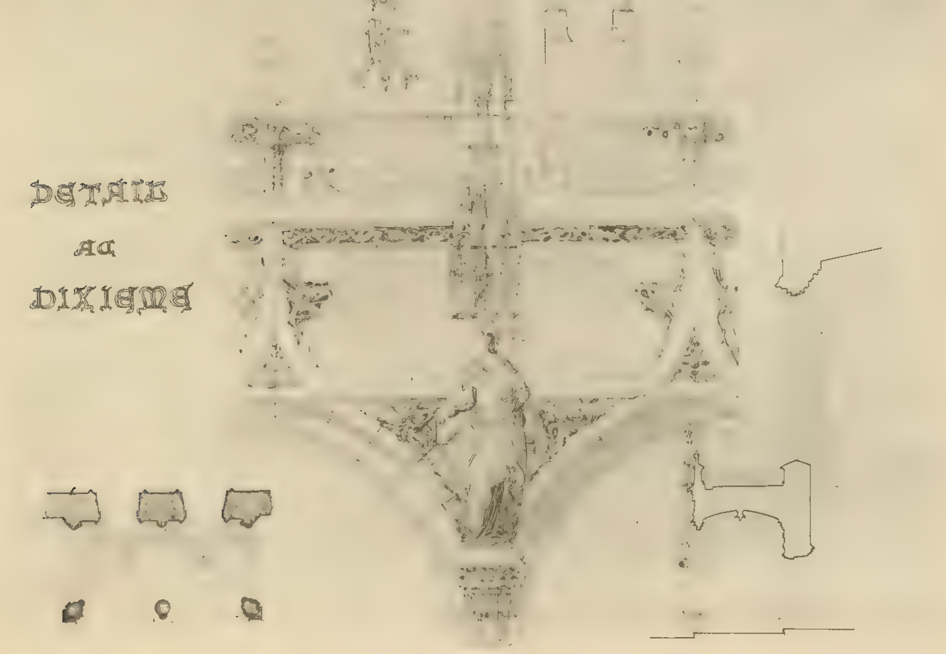
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Le Portail d'une Eglise du XVe Siècle - SALLÉ, Elève de M. SCELLIER DE GISORS

PORTAIL D'EGLISE XVe

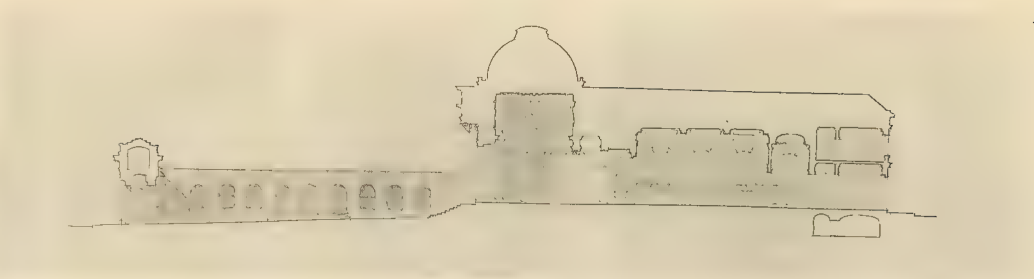


DETAIL AU DIXIEME



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg-Saint-Martin, Paris

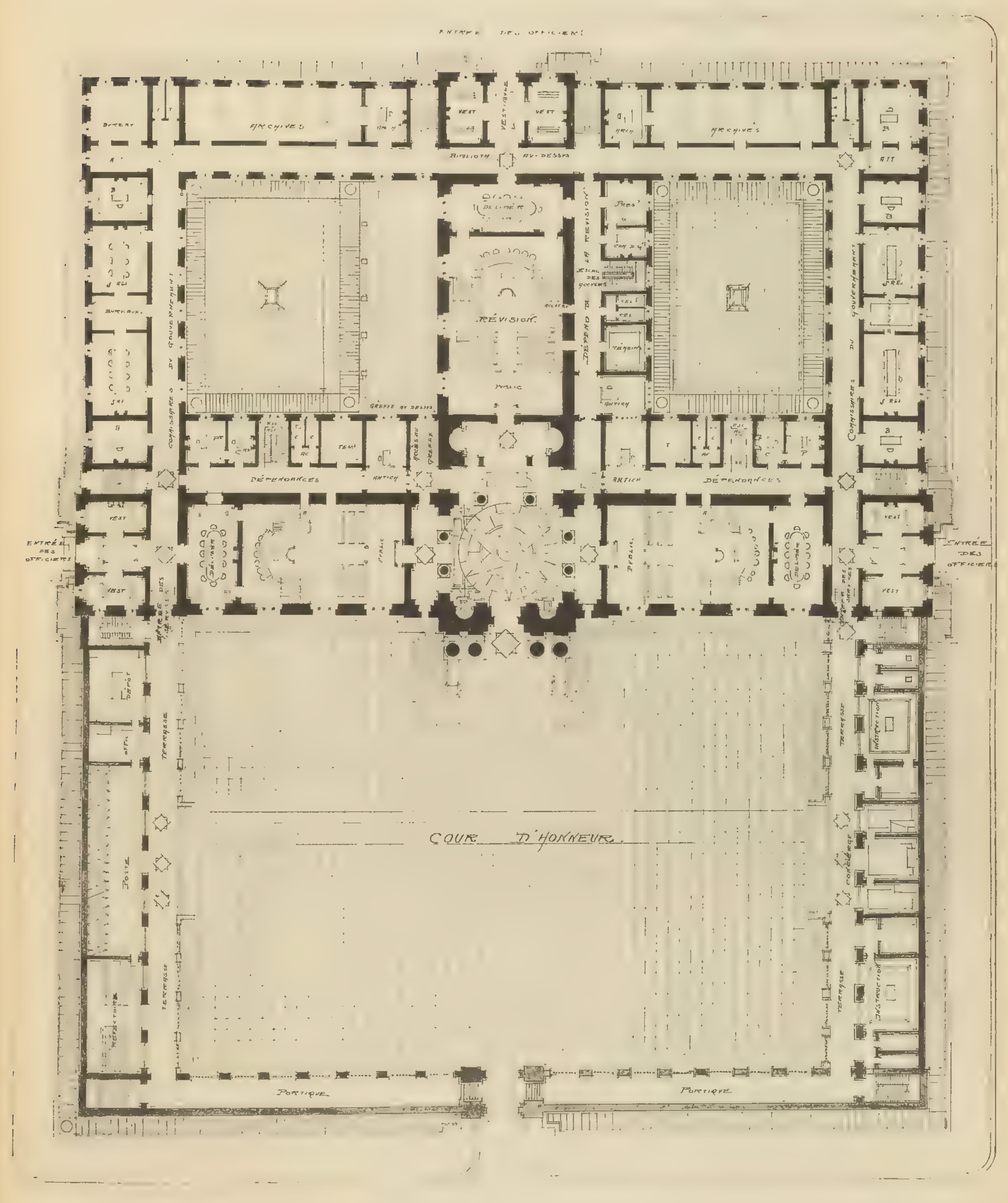
Le Portail d'une Eglise du XVe siècle - RODIER, Elève de M. SCELLIER DE GISORS



HÉLIOTYPIE E. DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

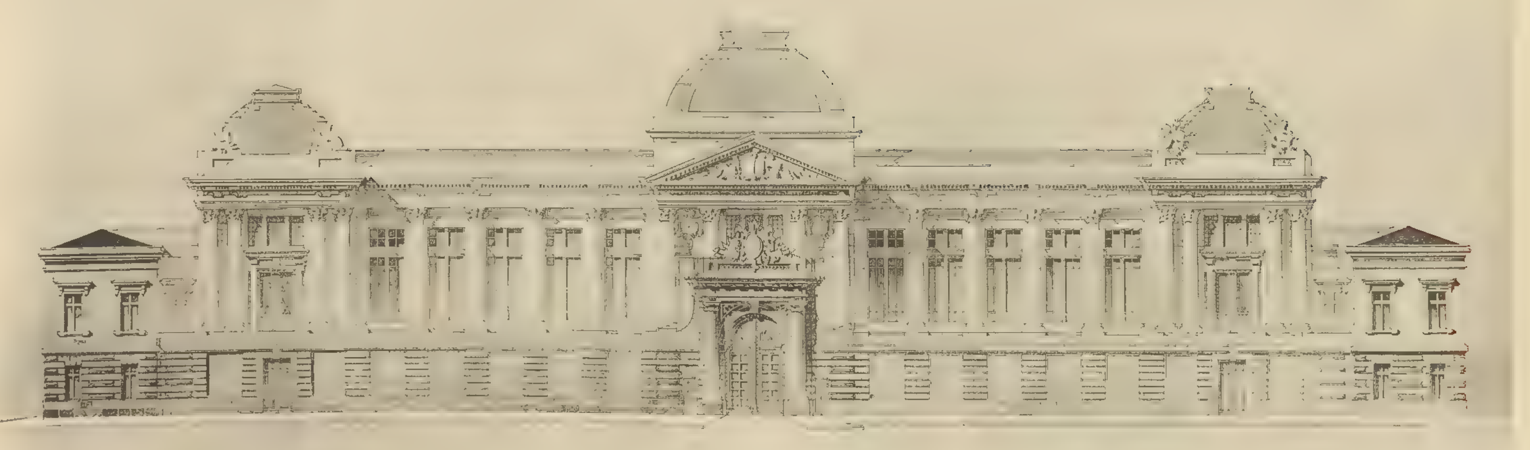
Un Hotel des Conseils de Guerre - ALBENQUE, Élève de M. PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Hôtel des Conseils de Guerre - ALBENQUE, Élève de M. PAULIN

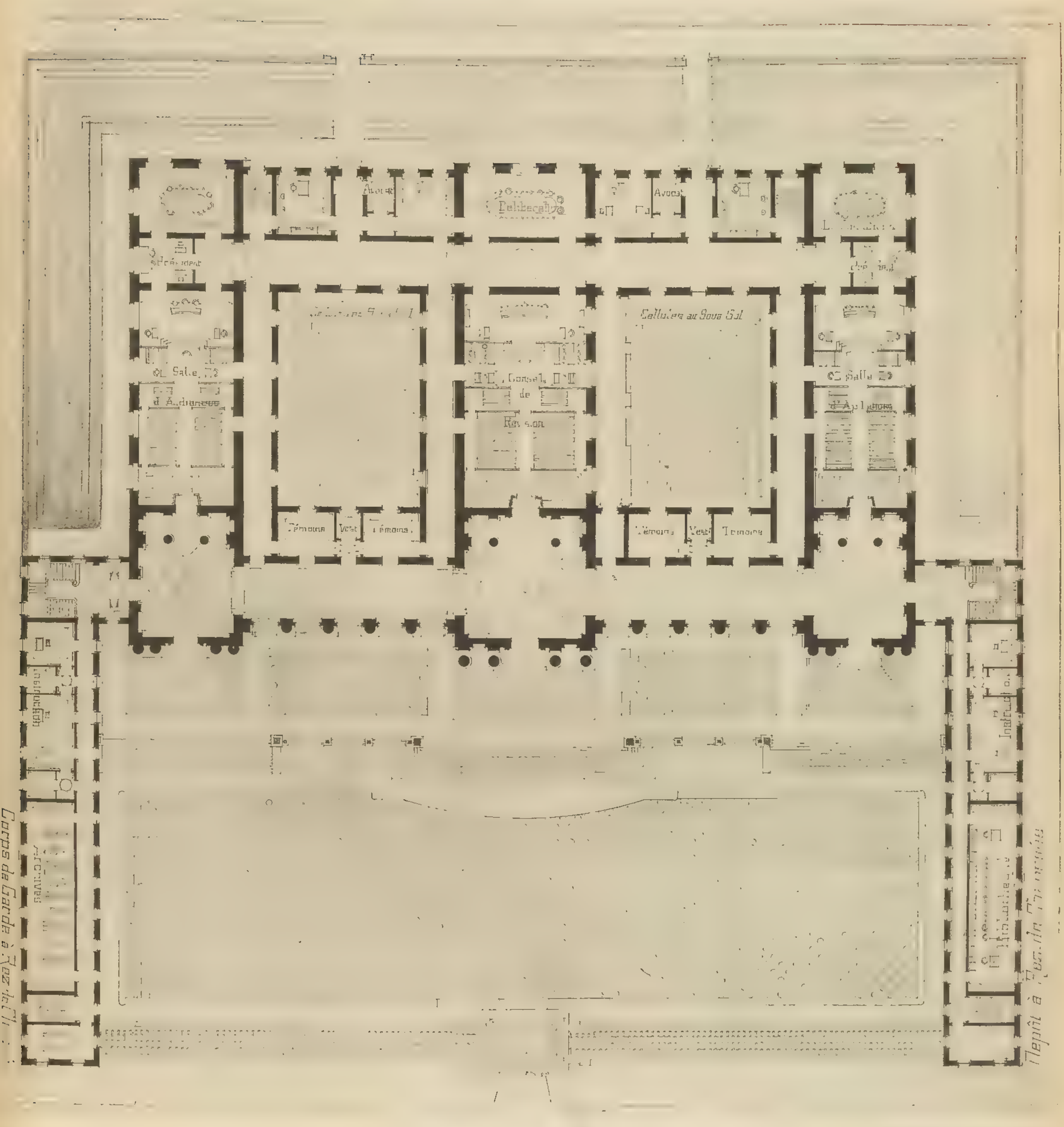




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

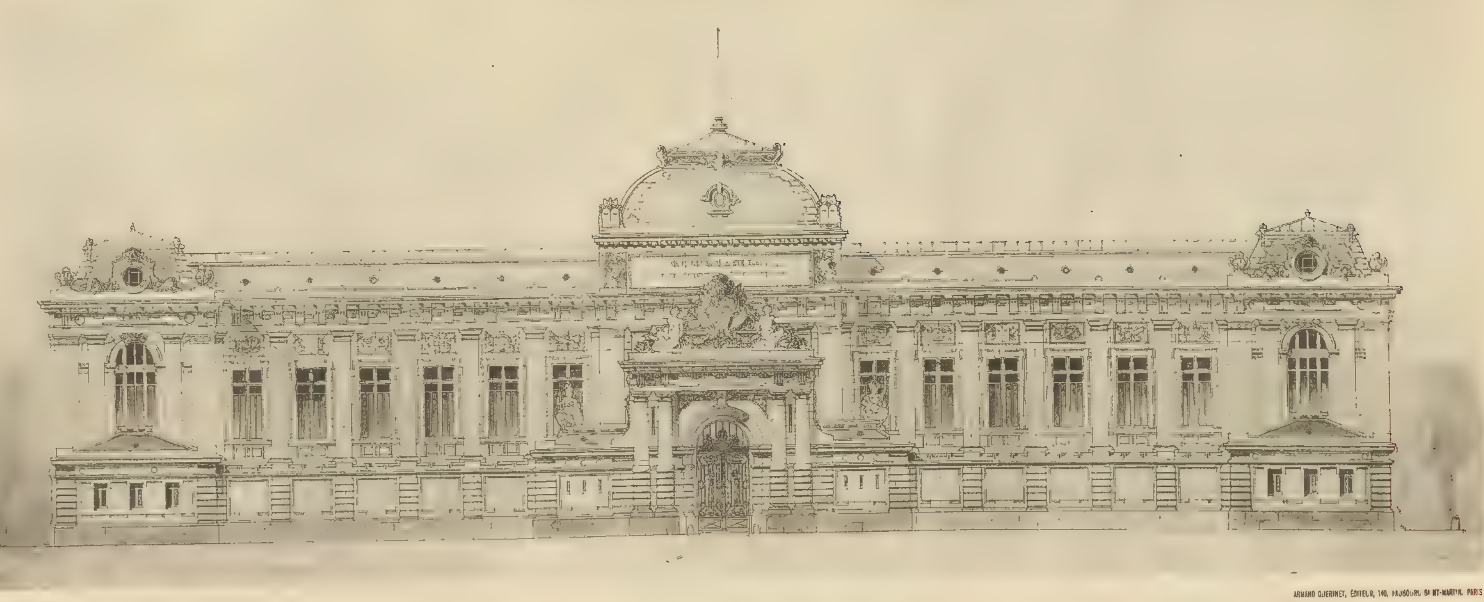
Un Hôtel des Conseils de Guerre - MEGARÈS, Élève de M. MOYAUX



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Hôtel des Conseils de Guerre - MEGARÈS, Élève de M. MOYAUX

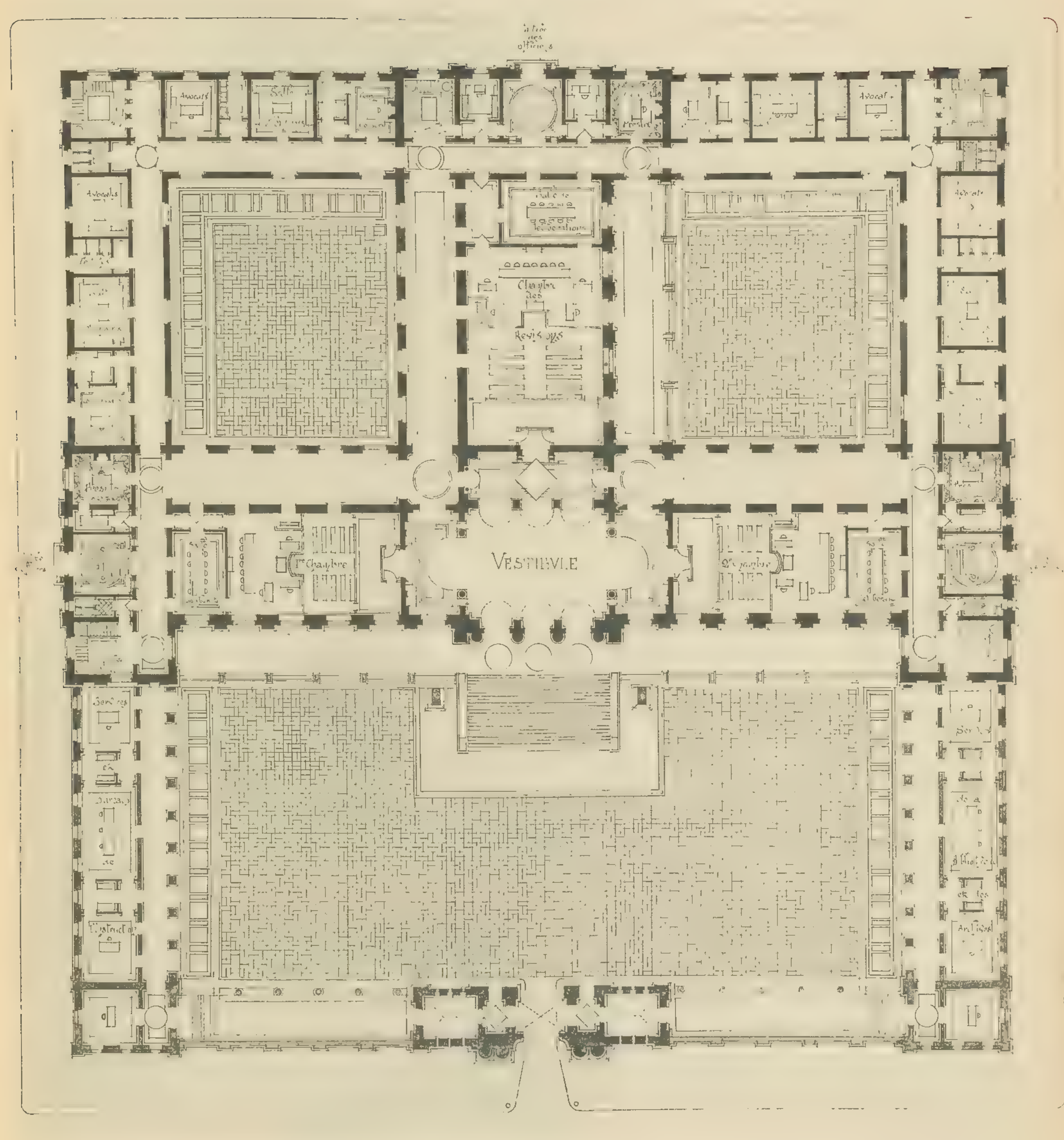




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

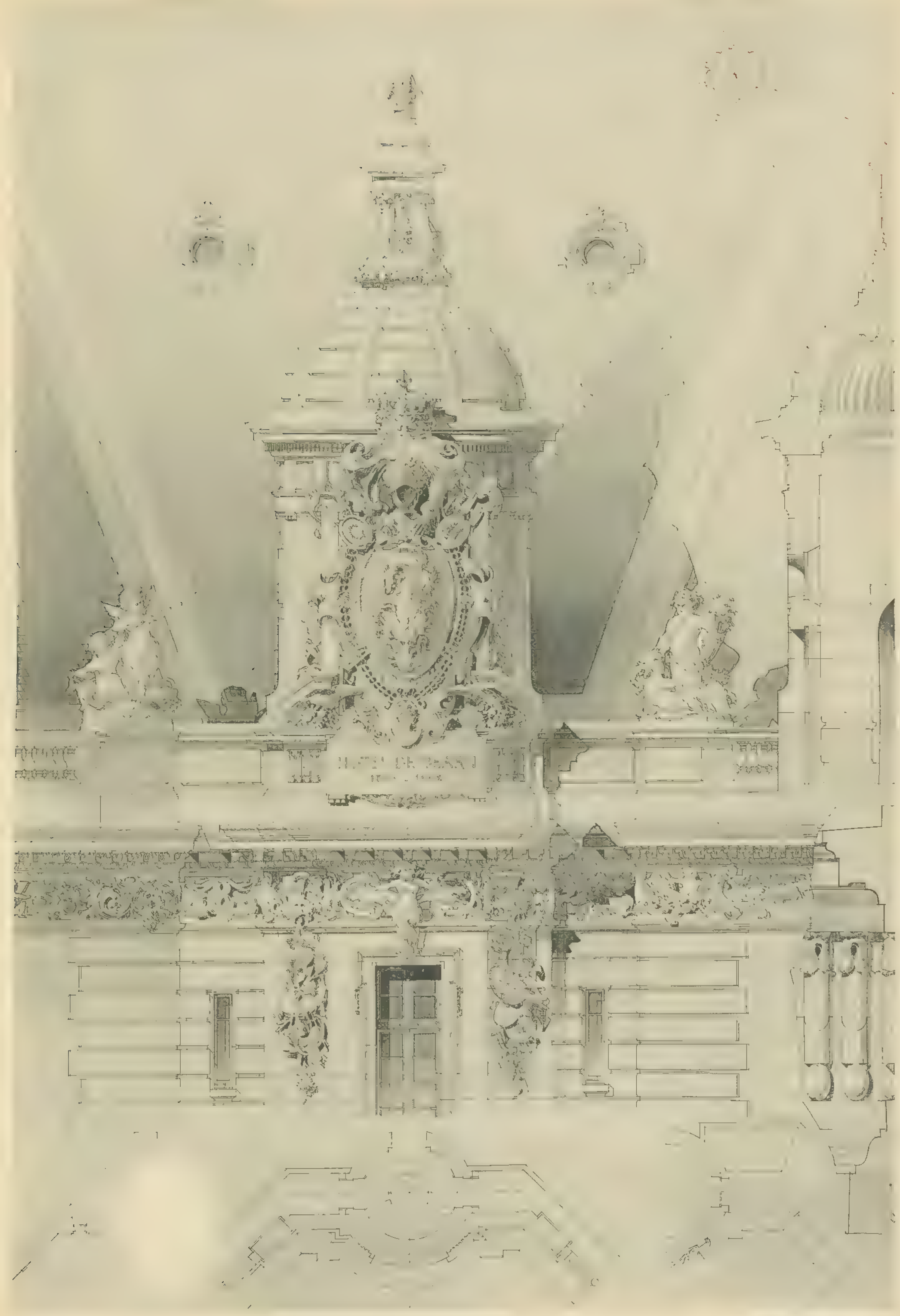
Un Hôtel des Conseils de Guerre - LE BŒUFLE, Élève de M. MOYAUX

ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



PHOTOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

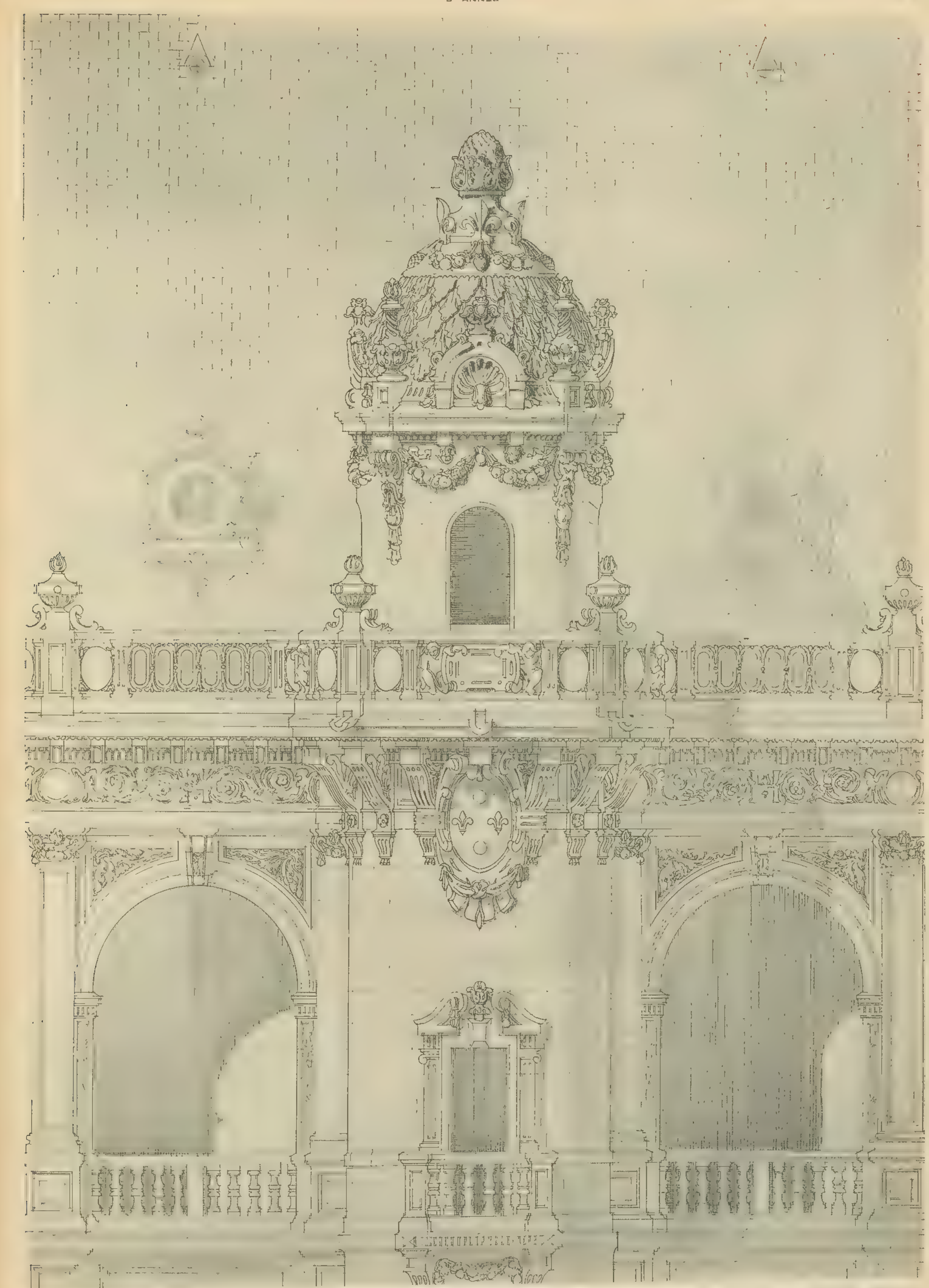
Un Hôtel des Conseils de Guerre - LE BŒUFLE, Élève de M. MOYAUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

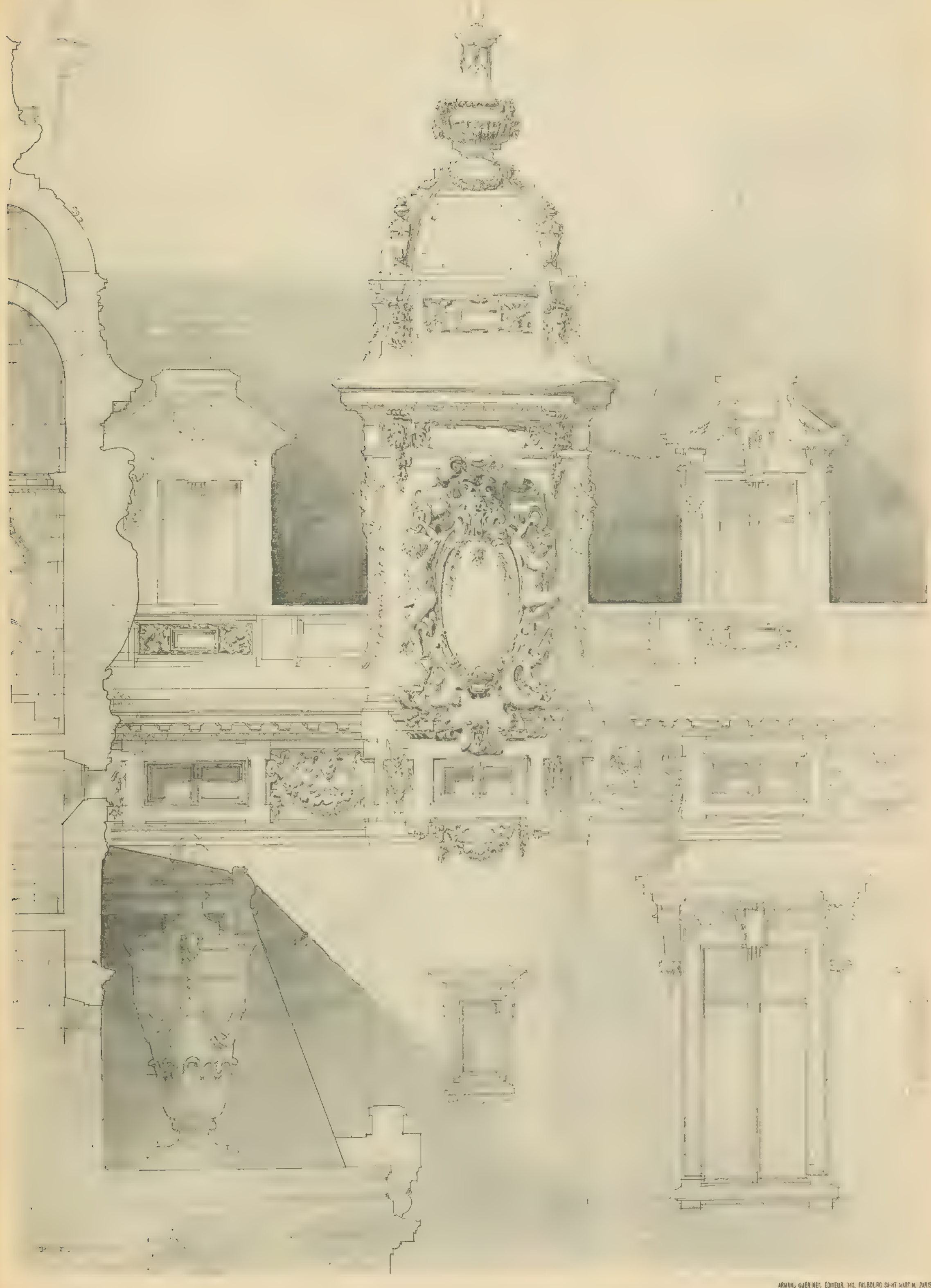
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 40, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Couronnement d'un Escalier - Prix Godebœuf - MYDI, Elève de MM. GUADET et PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Couronnement d'un Escalier - Concours Godebœuf - DELANO, Elève de M. LALOUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

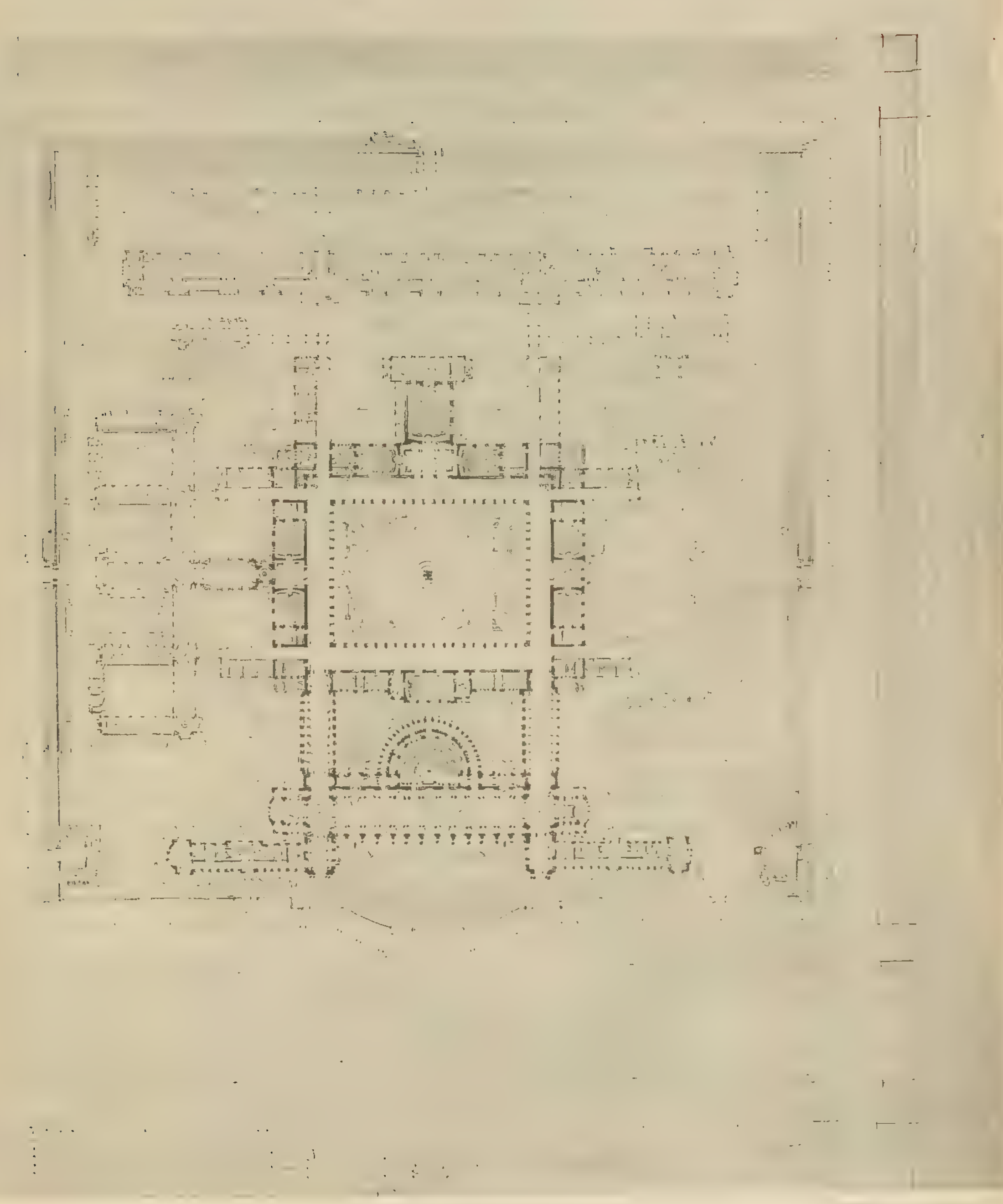
Couronnement d'un Escalier - Concours Godebœuf - GRISOLIA, Elève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Couronnement d'un Escalier - Concours Godebœuf - NIVET, Élève de MM. SCELLIER DE GISORS et DEFRASSE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

Prix Labarre - JAUSSELY, Élève de MM. DAUMET et ESQUIÉ

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Le Couronnement d'un Escalier - Concours Godebœuf
M. BOURGEOIS, élève de M. LALOUX

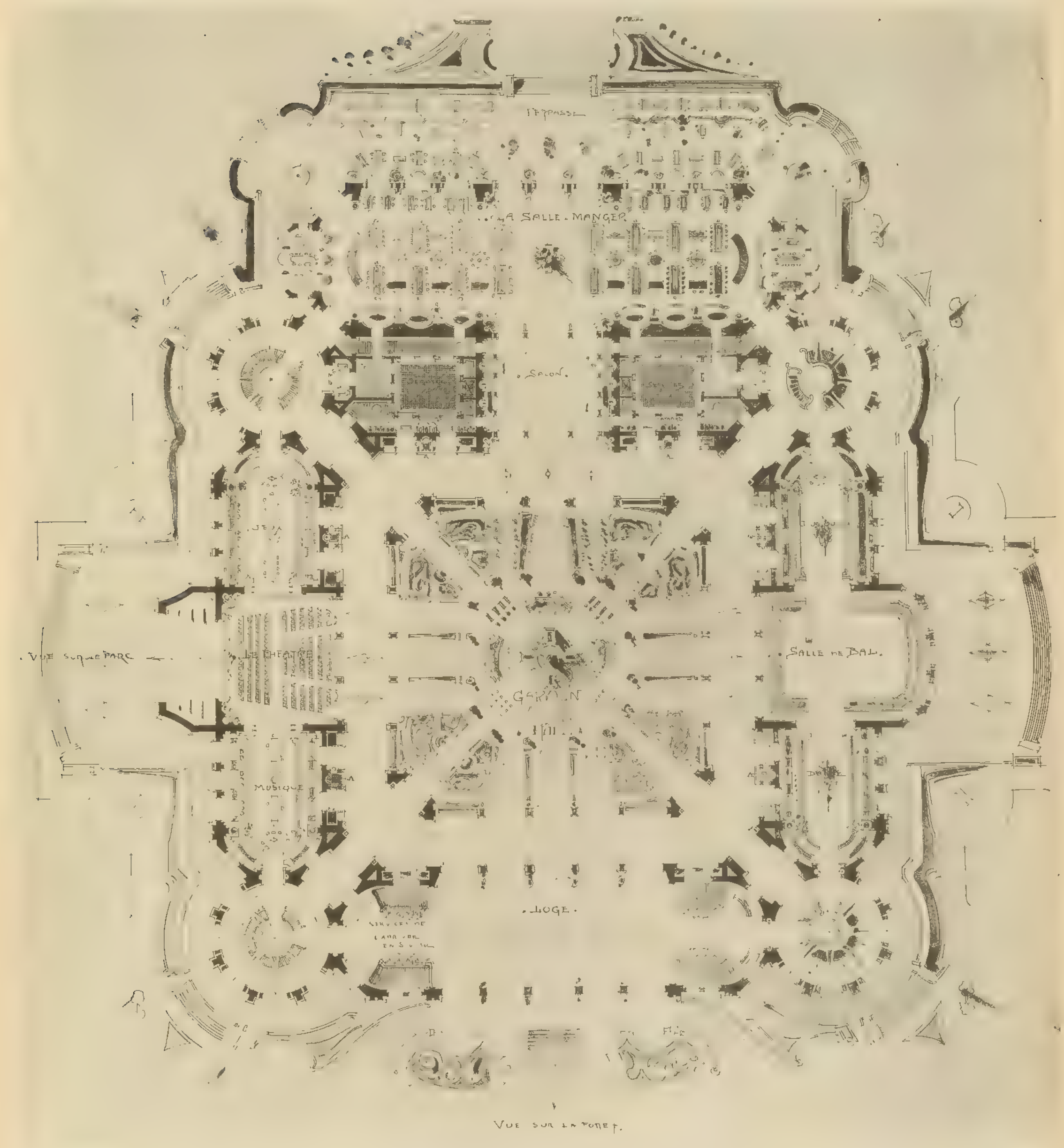




HÉLIOTYPE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG St MARTIN, PARIS

Concours Américain - Un Hôtel à Voyageurs en Californie
M. BÉTOURNÉ, élève de M. MOYAUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Concours Américain - Un Hôtel à Voyageurs en Californie
M. BÉTOURNÉ, élève de M. MOYAUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉD. FUR, 40 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

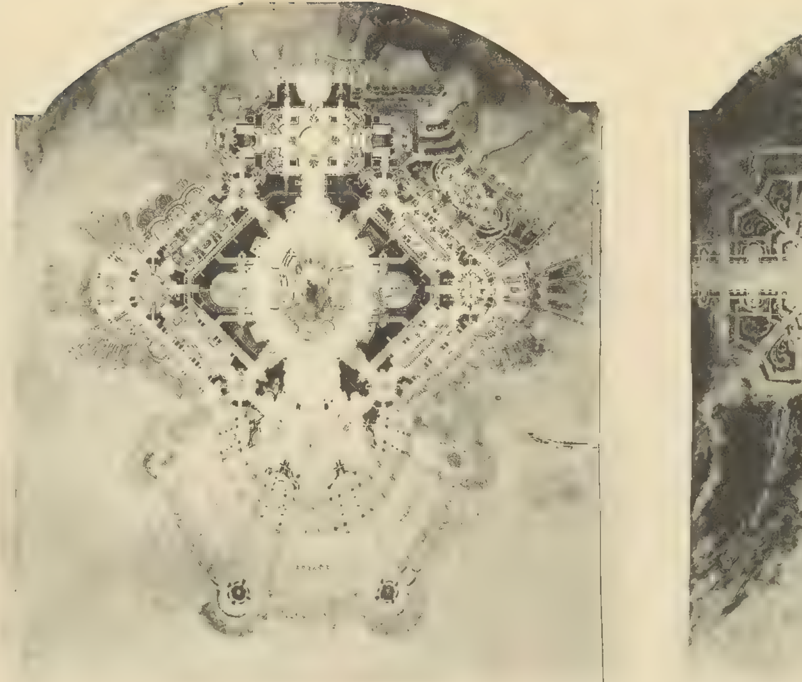
Concours Américain - Un Hôtel à Voyageurs en Californie
M. BÉTOURNE, élève de M. MOYAUX

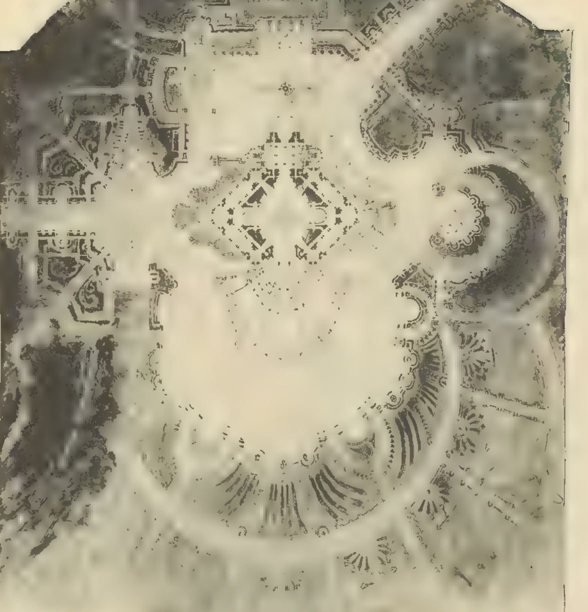


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR ... SAINT MARTIN PARIS

Concours Américain - Un Hôtel à Voyageurs en Californie
M. BOILEAU, élève de M. REDON





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Concours Américain - Un Hôtel à Voyageurs en Californie
M. BOILEAU, élève de M. REDON







HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Bâtiment d'Habitation sur un Domaine Rural
M. KUNZI, élève de M. PAULIN



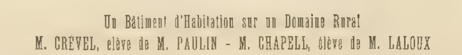




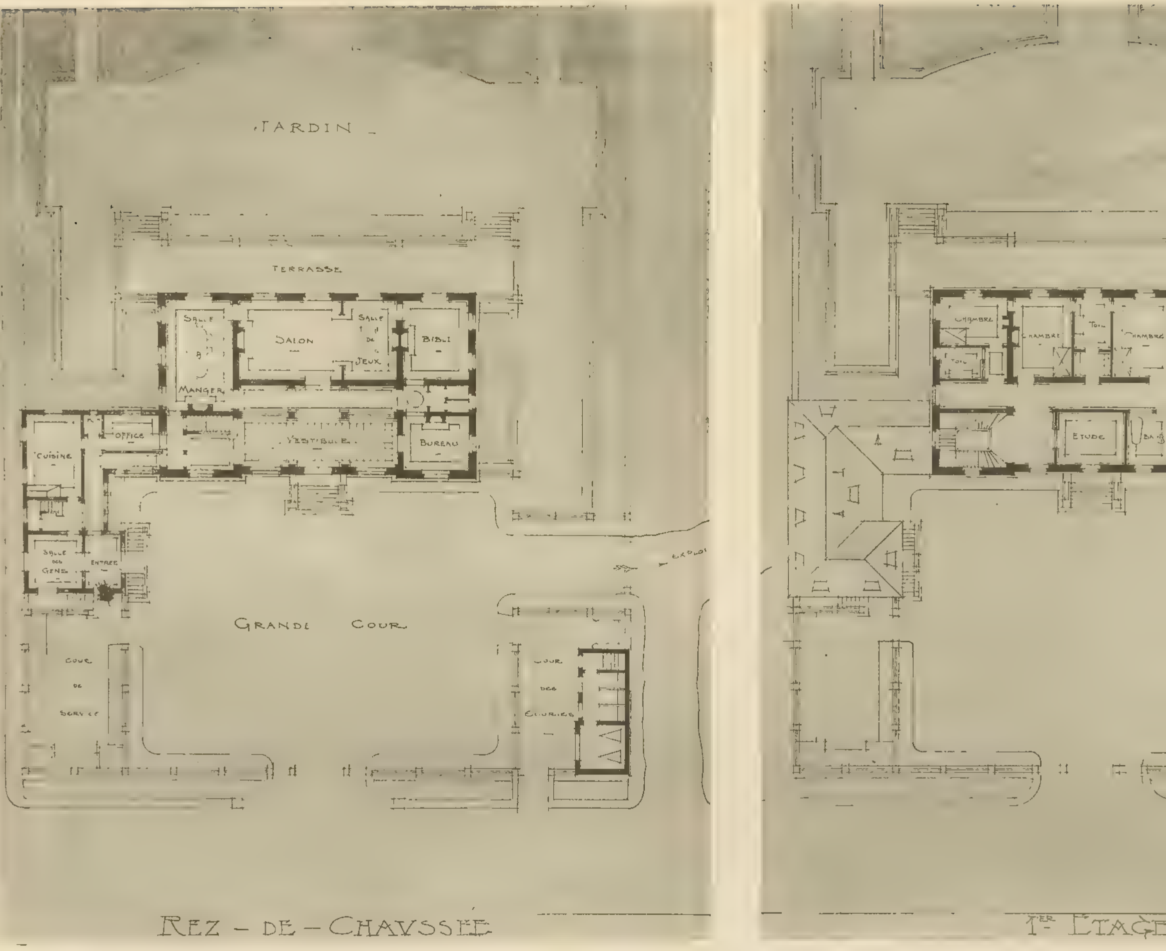


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



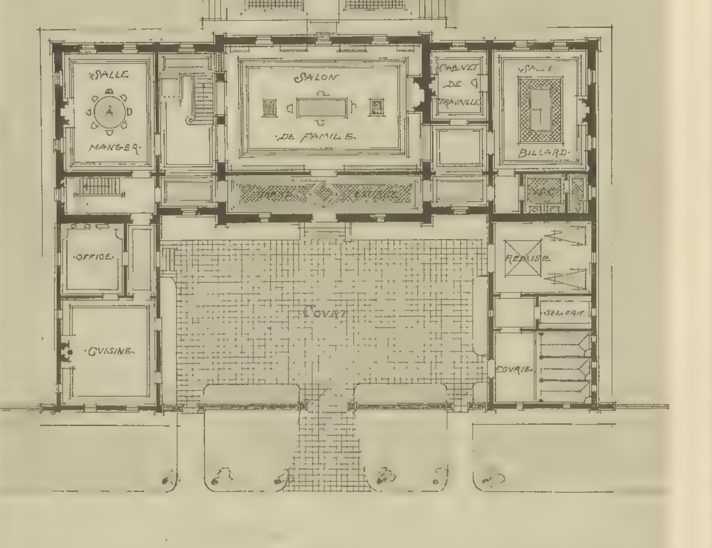
Un Bâtiment d'Habitation sur un Domaine Rural
M. CREVEL, élève de M. PAULIN - M. CHAPELL, élève de M. LALOUX



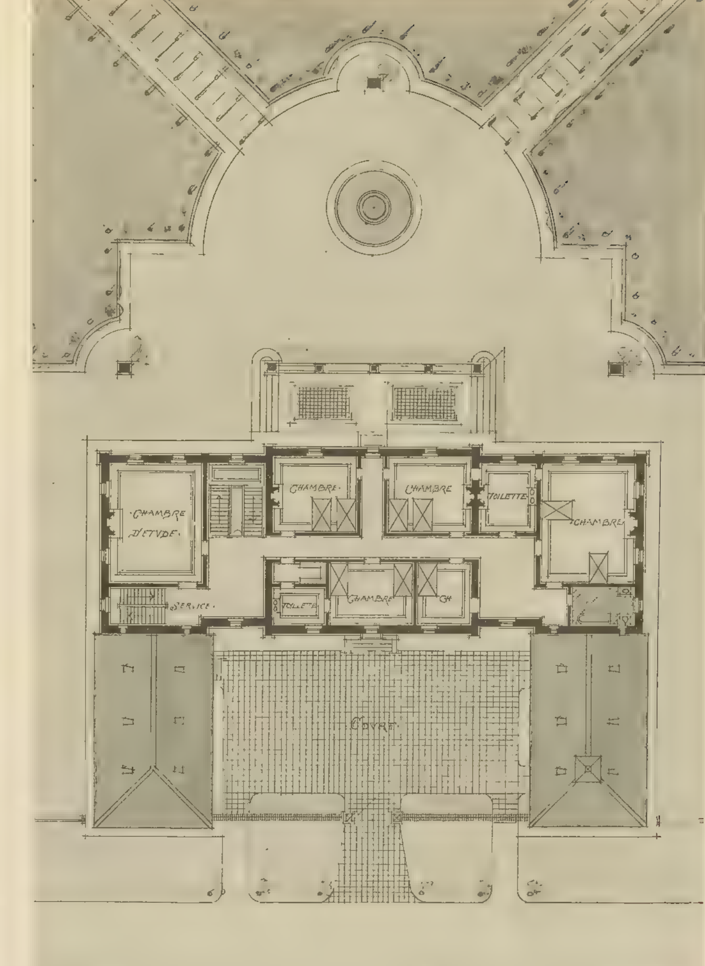
MÉLOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

Un Bâtiment d'Habitation sur un Domaine Rura.
M. CRÉVEL, élève de M. PAULIN



·REZ-DE-CHAUSSEE·



·PREMIER-ETAGE·

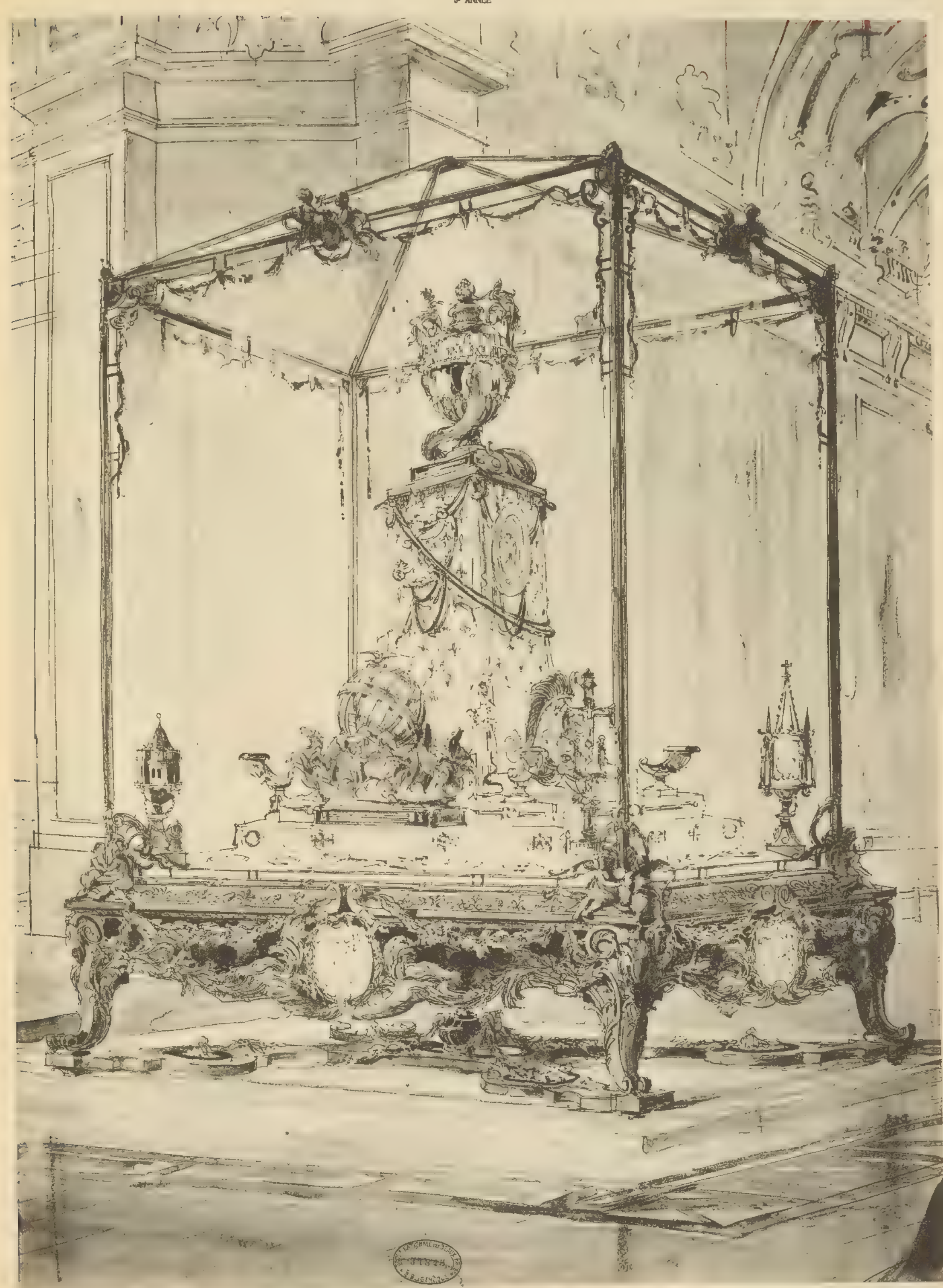
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 49, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Bâtiment d'Habitation sur un Domaine Rural
M. CHAPELL, élève de M. LALOUX

MÉLOTYPIE … LE DELEY, PARIS

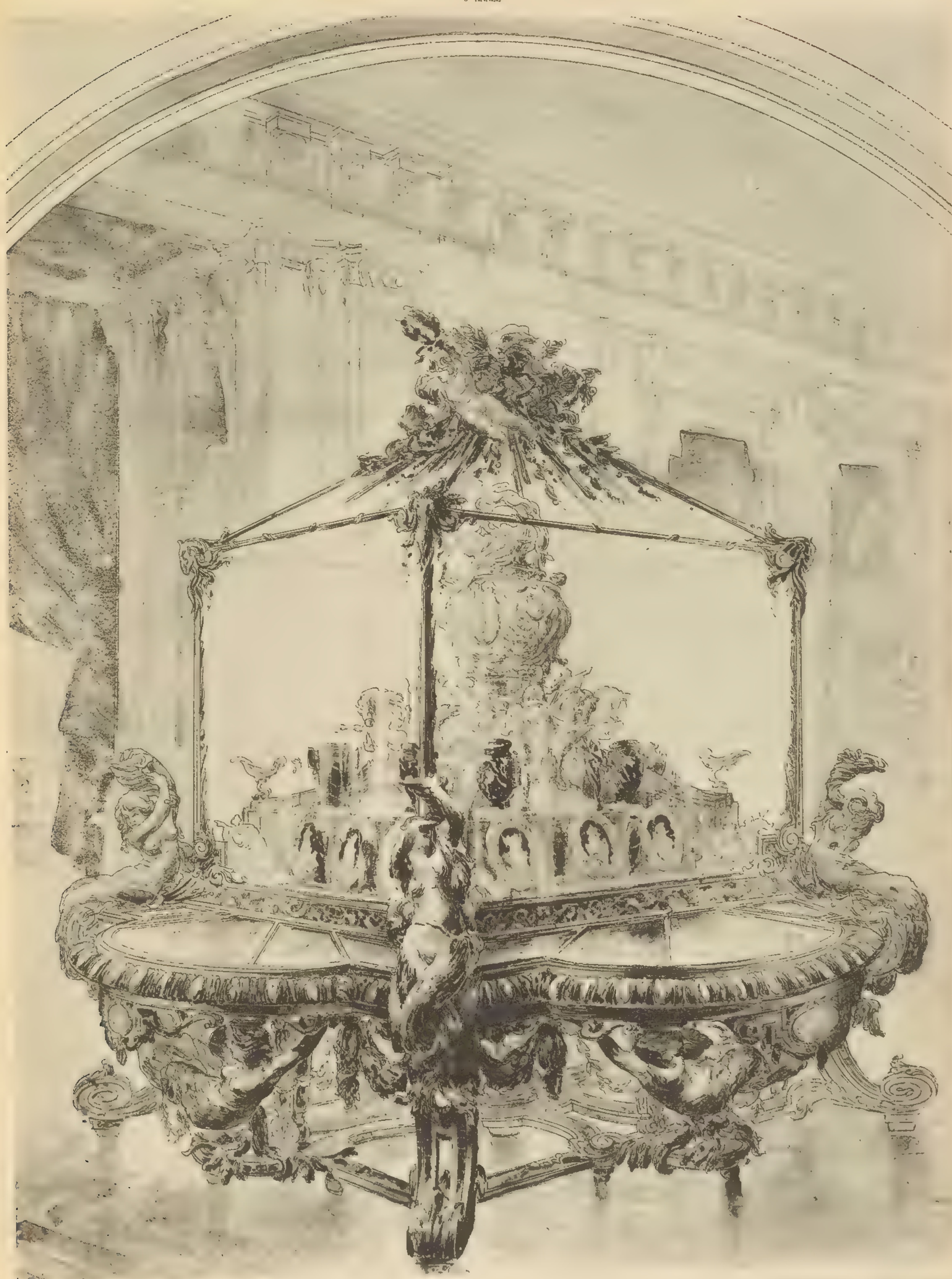
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS LABARRE - Une faculté des Sciences pour une ville de premier ordre - M. Paul CRET, élève de M. PASCAL - M. Henri TAUPIN, élève de M. PASCAL



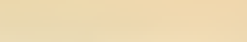
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN. - Une Vitrine pour le milieu d'un Salon. - Prix: M. JANIN, élève de M. LALOUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

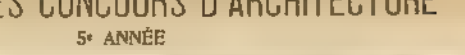
CONCOURS ROUGEVIN. - Une Vitrine pour le milieu d'un Salon. - M. LÉAUTEY, élève de M. DEGLANE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

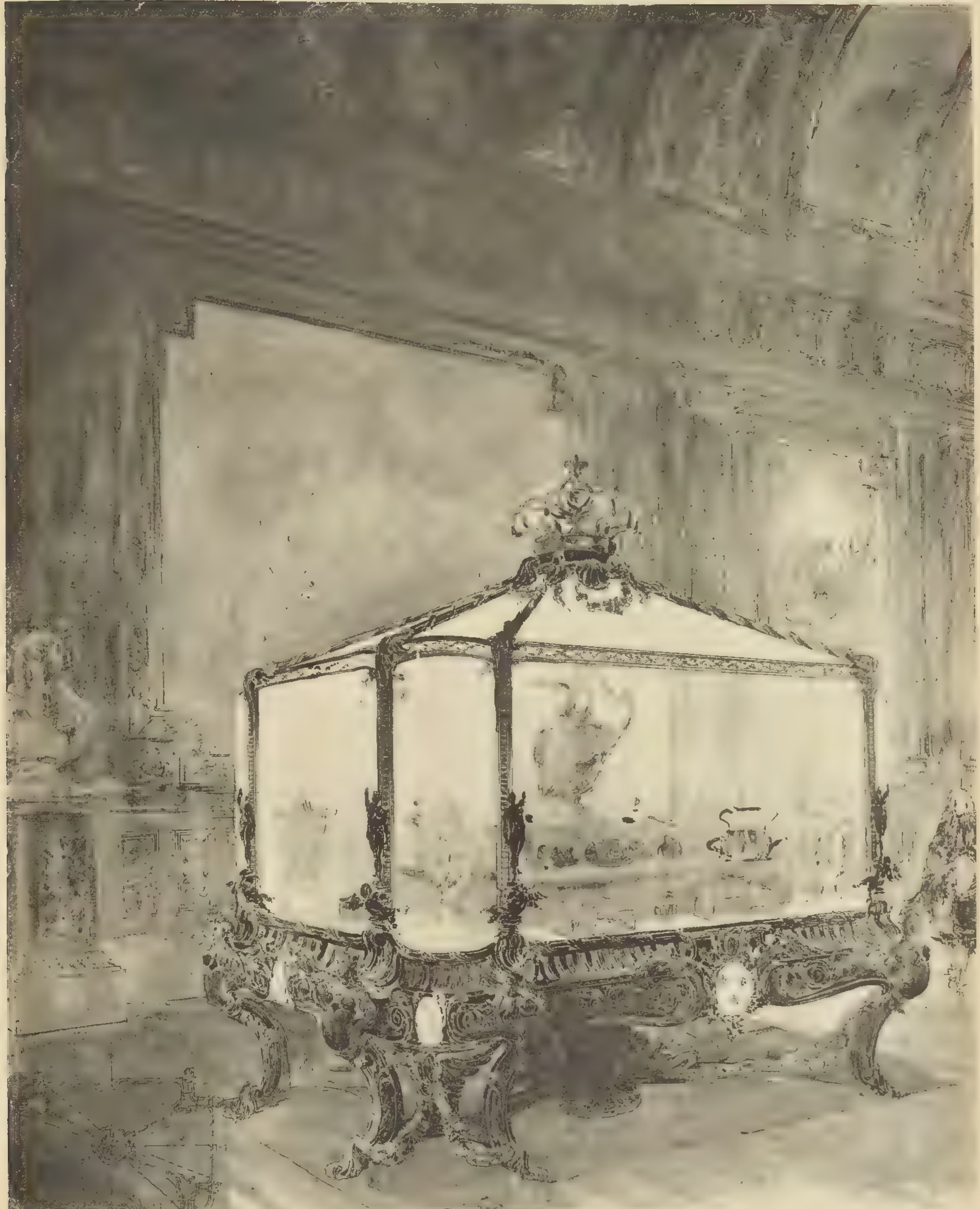
CONCOURS ROUGEVIN. - Une Vitrine pour le milieu d'un Salon. - M. LUCET, élève de M. PASCAL



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

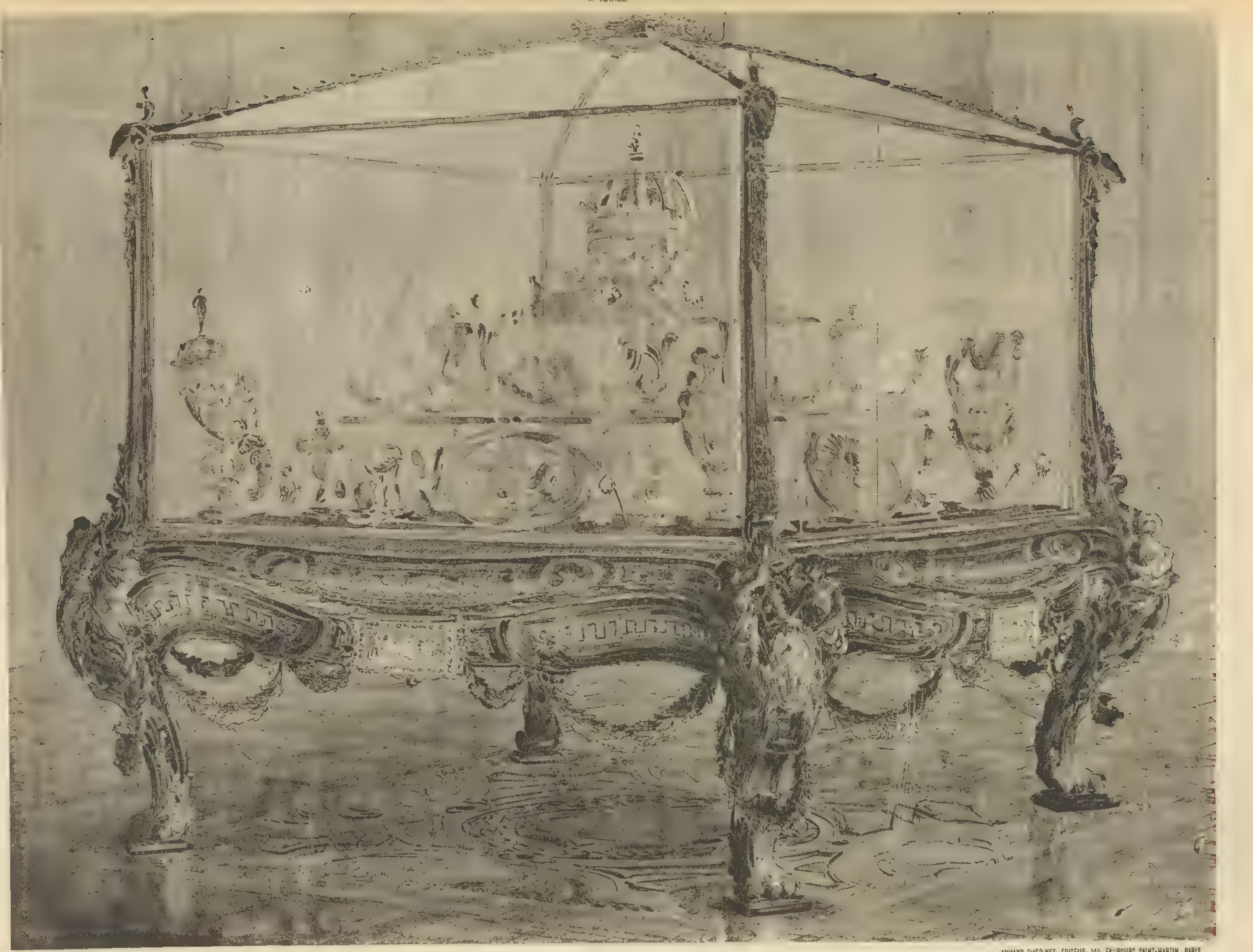
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN - Une Vitrine pour le [illegible] d'un Salon. M. Paul CRET, élève de M. PASCAL



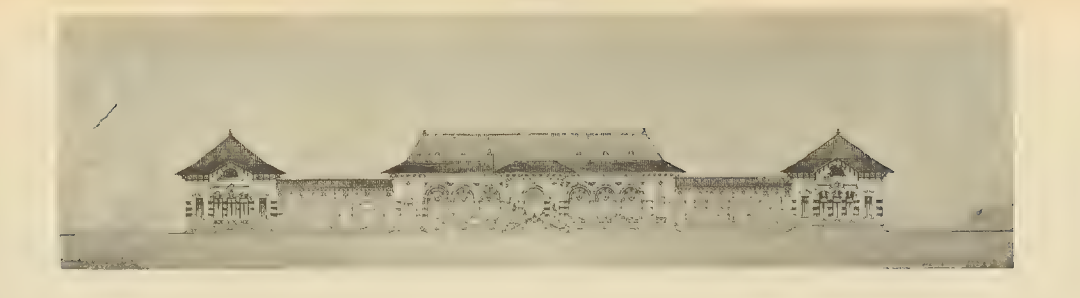
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY. PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

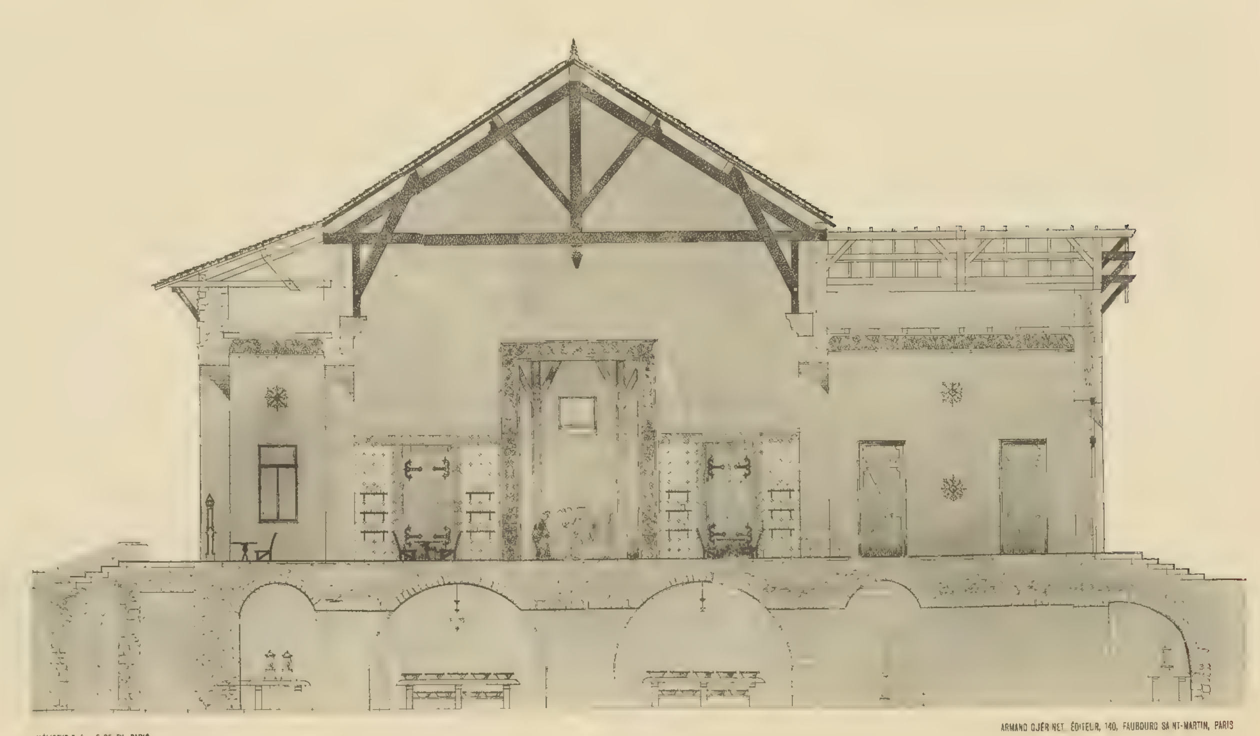
CONCOURS ROUGEVIN. - Une Vitrine pour le milieu d'un Salon - M. PONS, élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN. - Une Vitrine pour le milieu d'un Salon. - M. JAUSSELY, élève de MM. DAUMET et ESQUIÉ

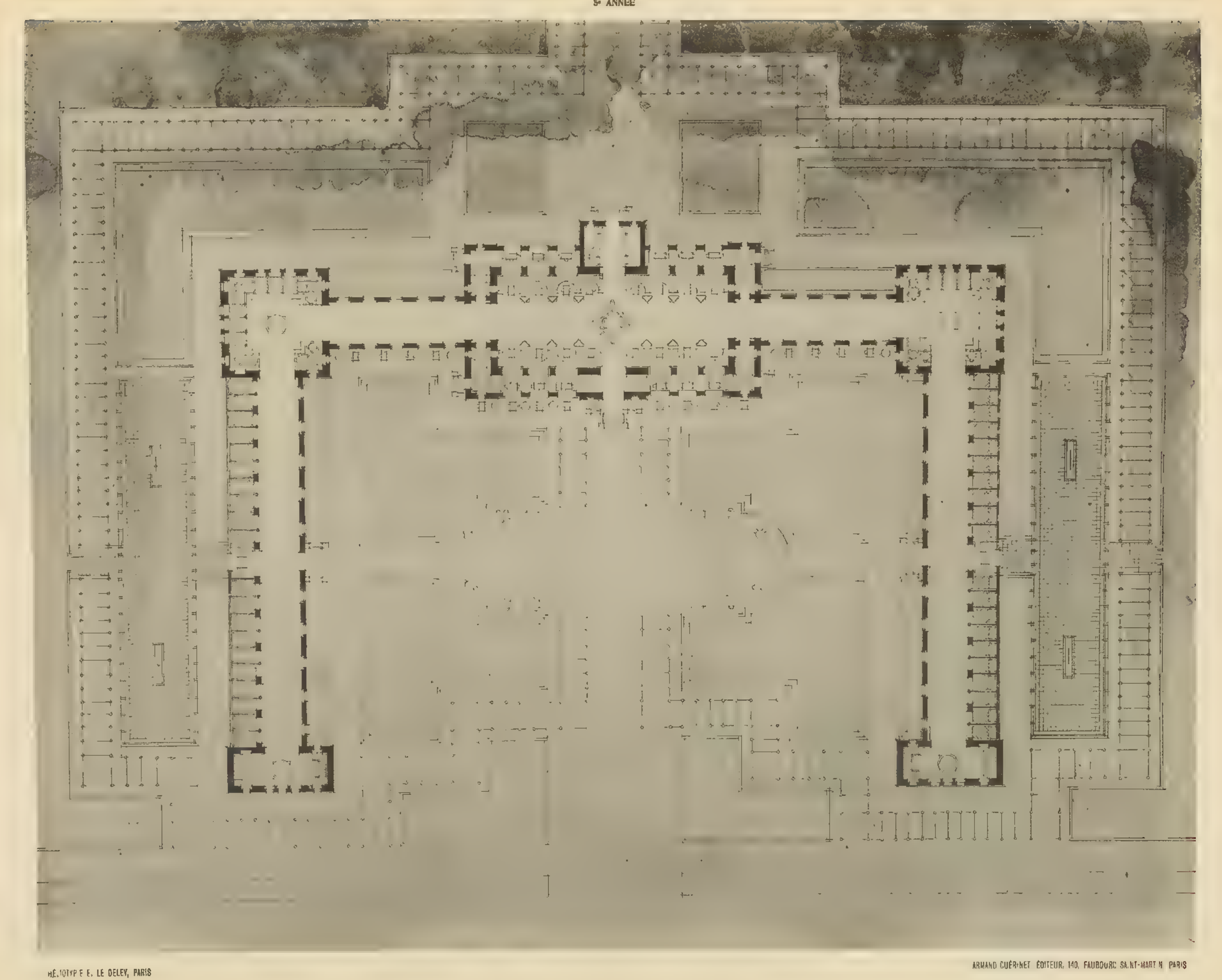




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Laiterie publique. - M. MARCQ, élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Une Laiterie publique. - M. MARCQ, élève de M. REDON





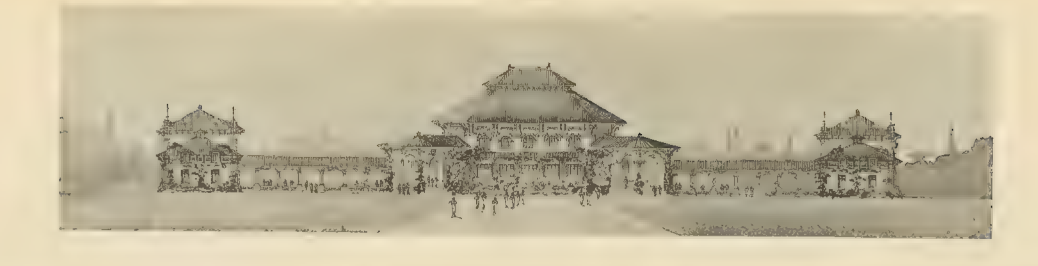
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Une Laiterie publique. - M. FROST, élève de M. PAULIN

HÉLIOTYPE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG ST-MARTIN, PARIS

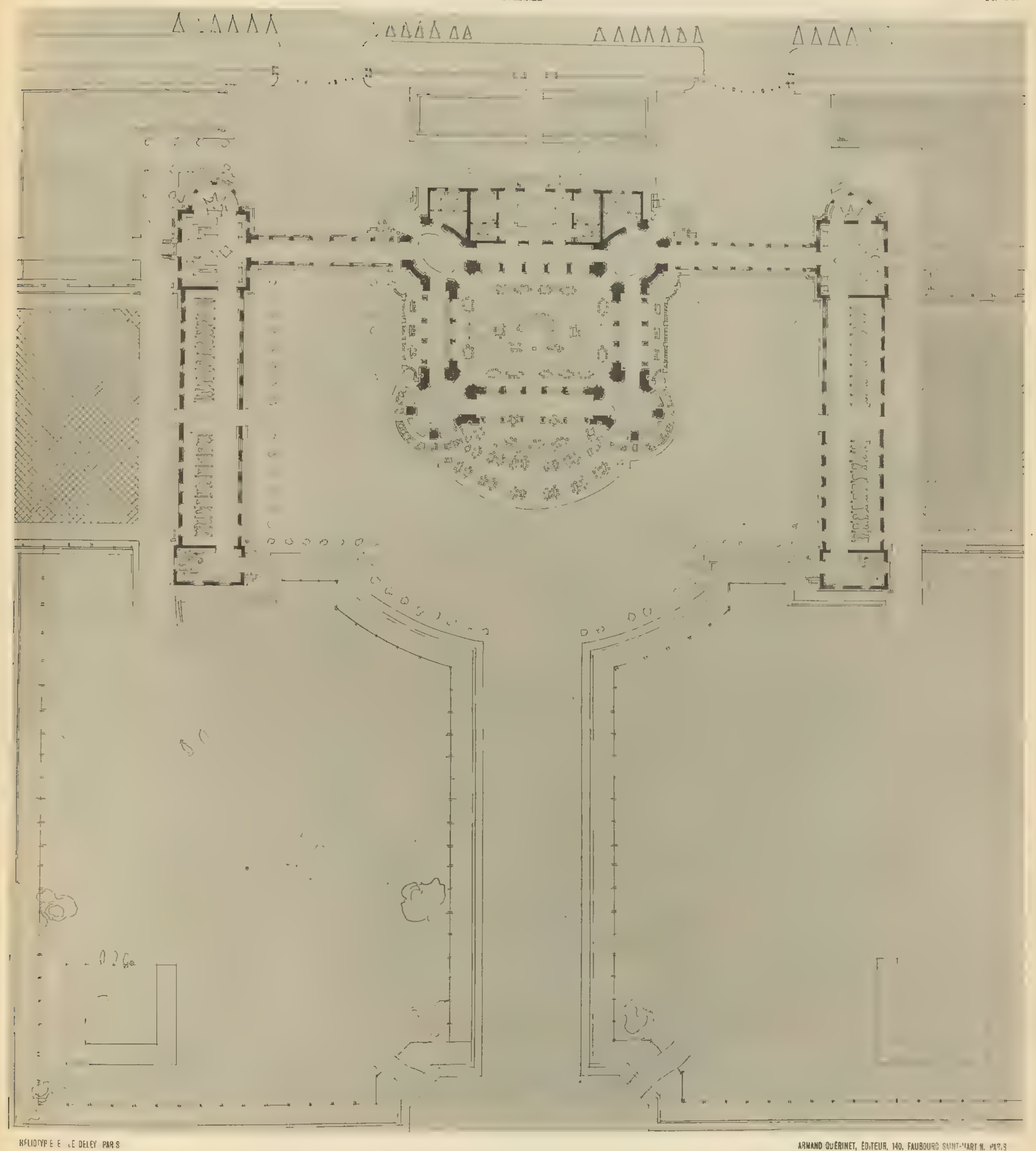
Une Laiterie publique. M. FROST, élève de M. PAULIN



HÉLIOTYPIE E. F. DELEY PARIS

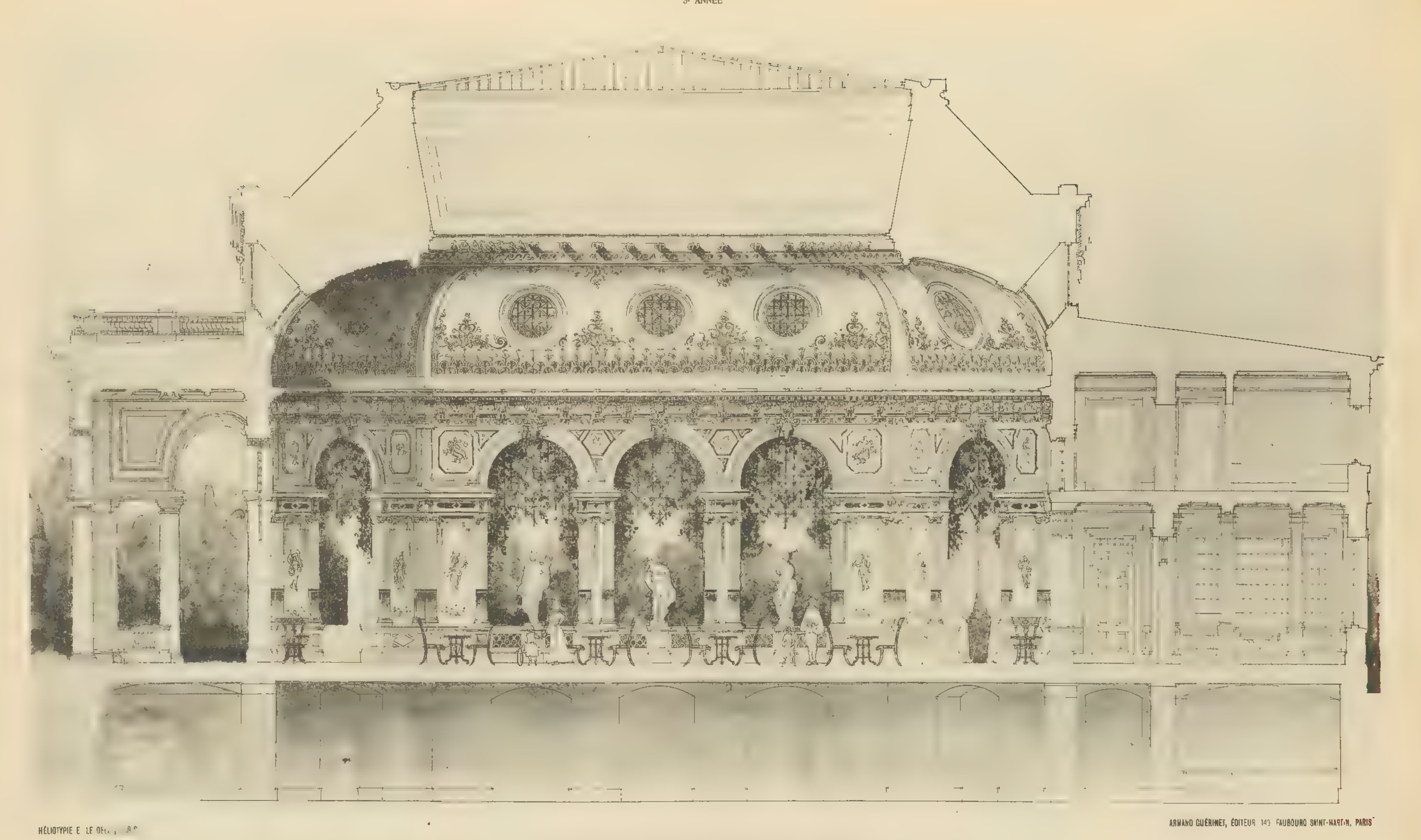
Une Laiterie publique. - M. BLUM, élève de M. PASCAL

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Laiterie publique. - M. BLUM, élève de M. PASCAL



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Laiterie publique. M. NELSON, élève de M. Marcel LAMBERT



HÉLIOTYPIE ... DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

Une Laiterie publique. - M. NELSON, élève de M. Marcel LAMBERT

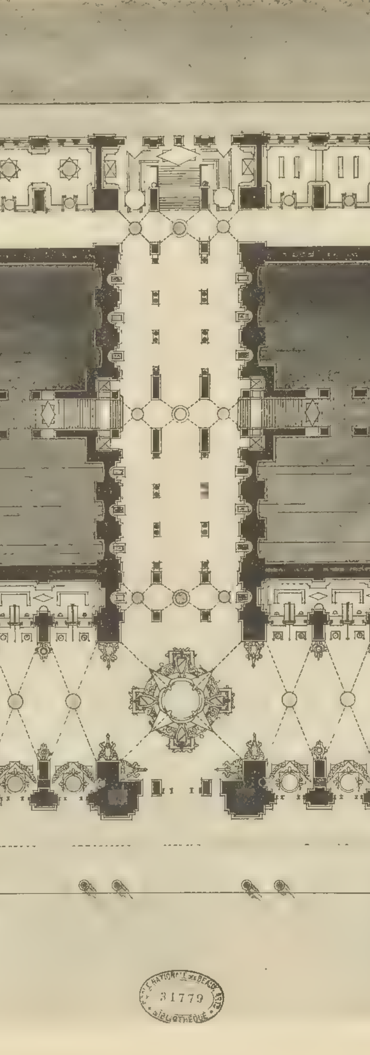




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

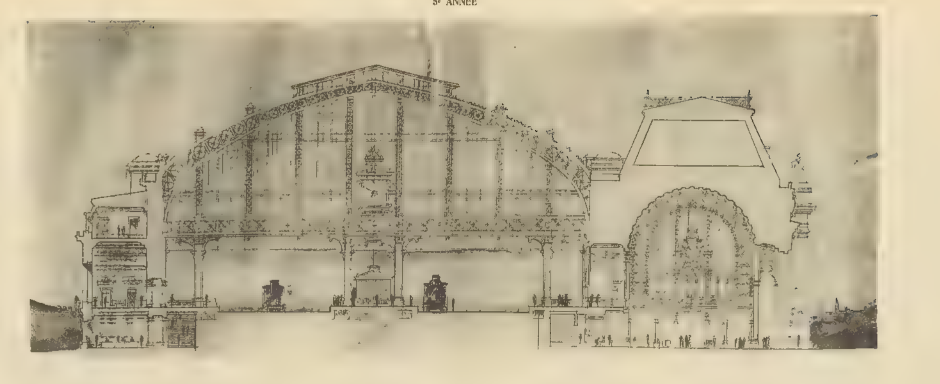
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux — M. DUFOSSEZ, élève de M. PASCAL



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux – M. DUFOSSEZ, élève de M. PASCAL

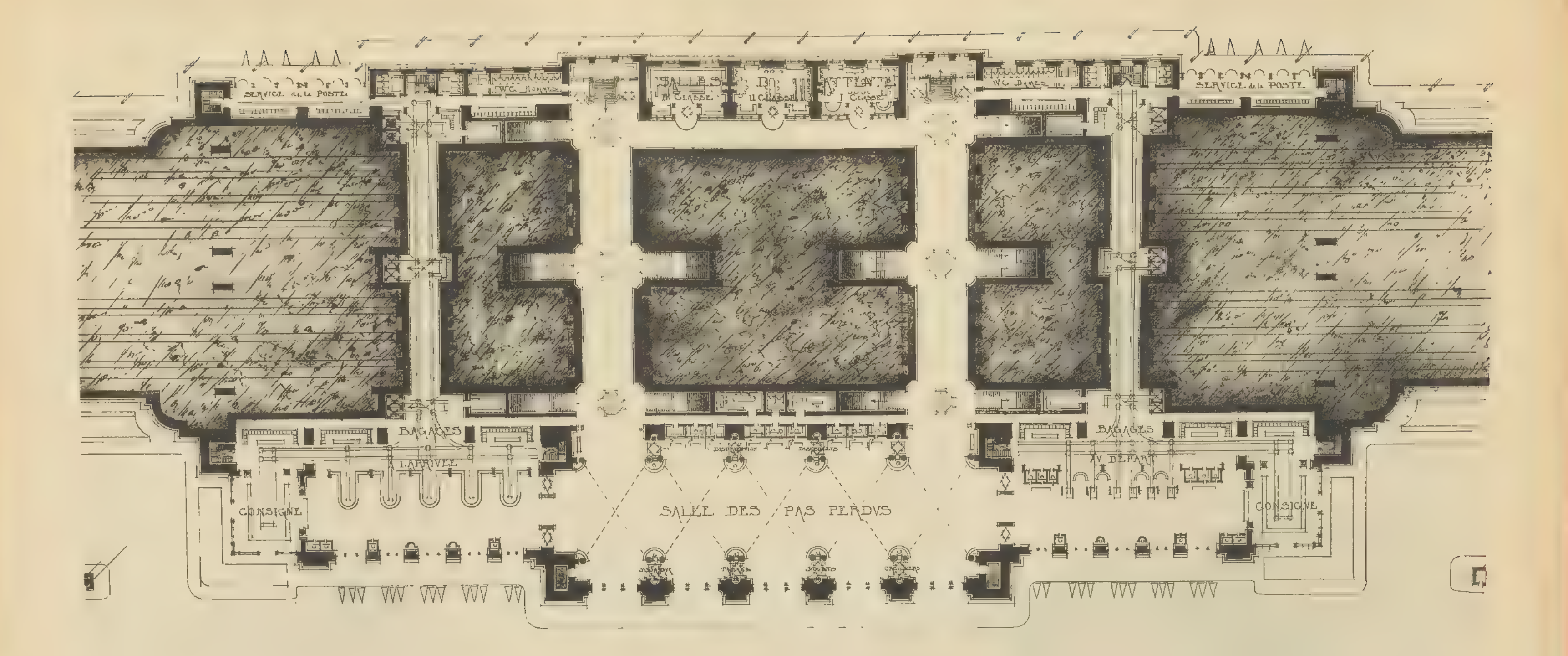




HÉL. DUJ.P E. E. LE DELEY PARIS

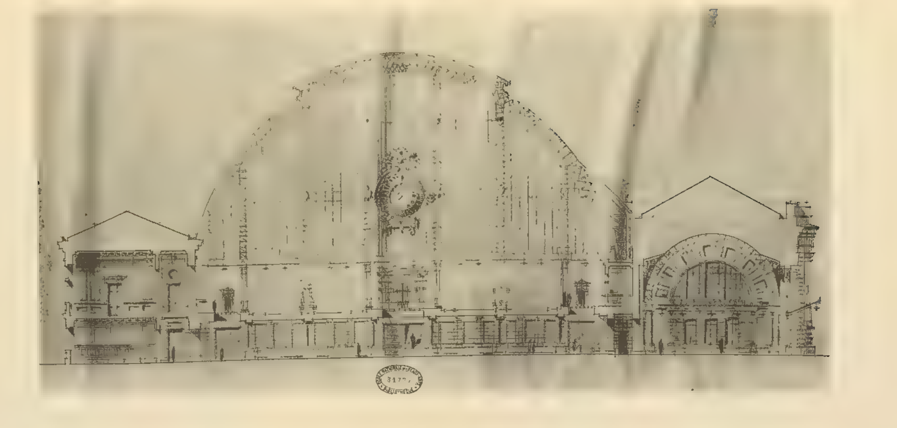
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux. - M. PRUDHOMME, élève de M. PASCAL



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 42 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux. - M. PRUDHOMME, élève de M. PASCAL

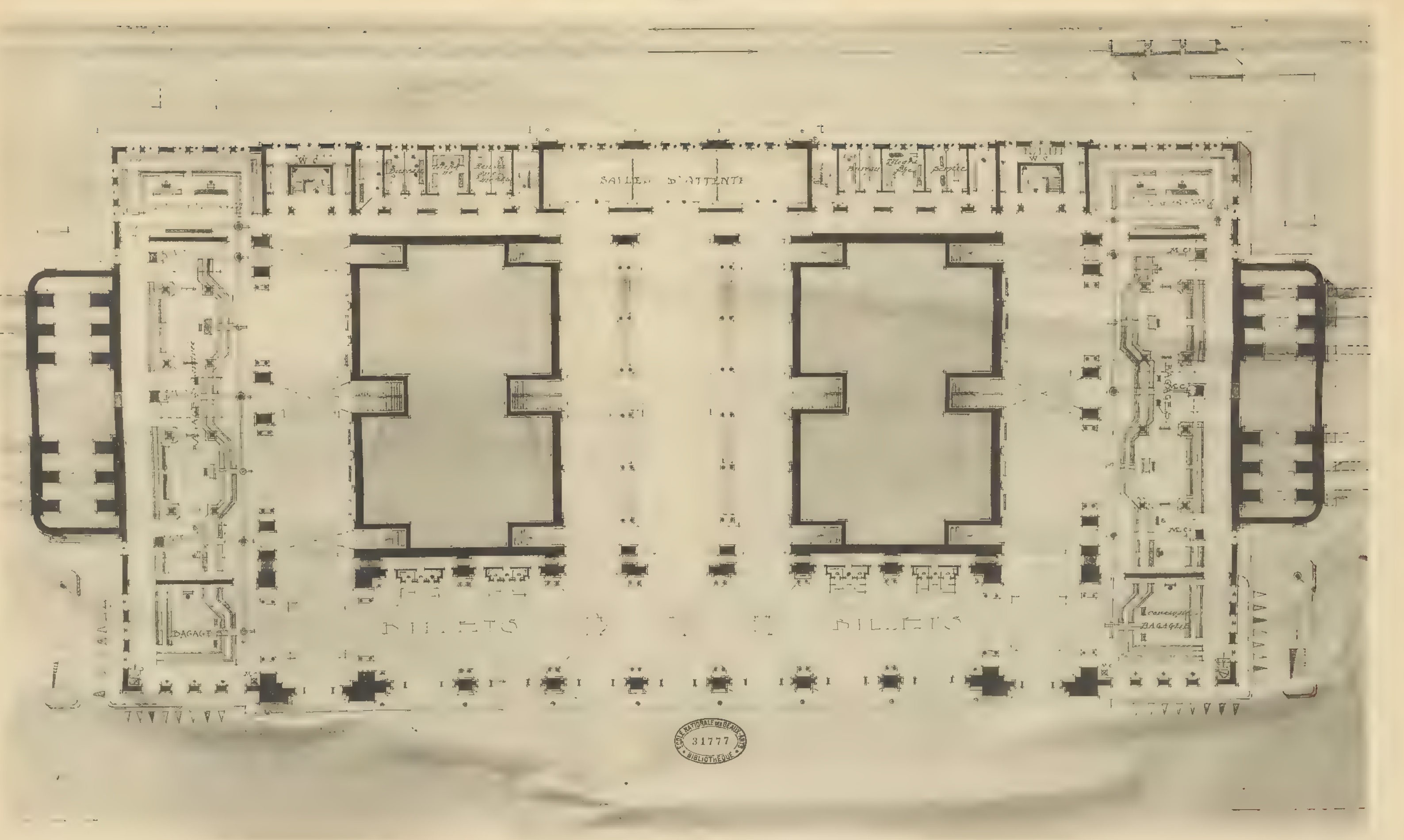


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS



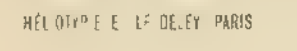
Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux. - M. P. AUBIN, élève de M. LALOUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND CLÉRINET, ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

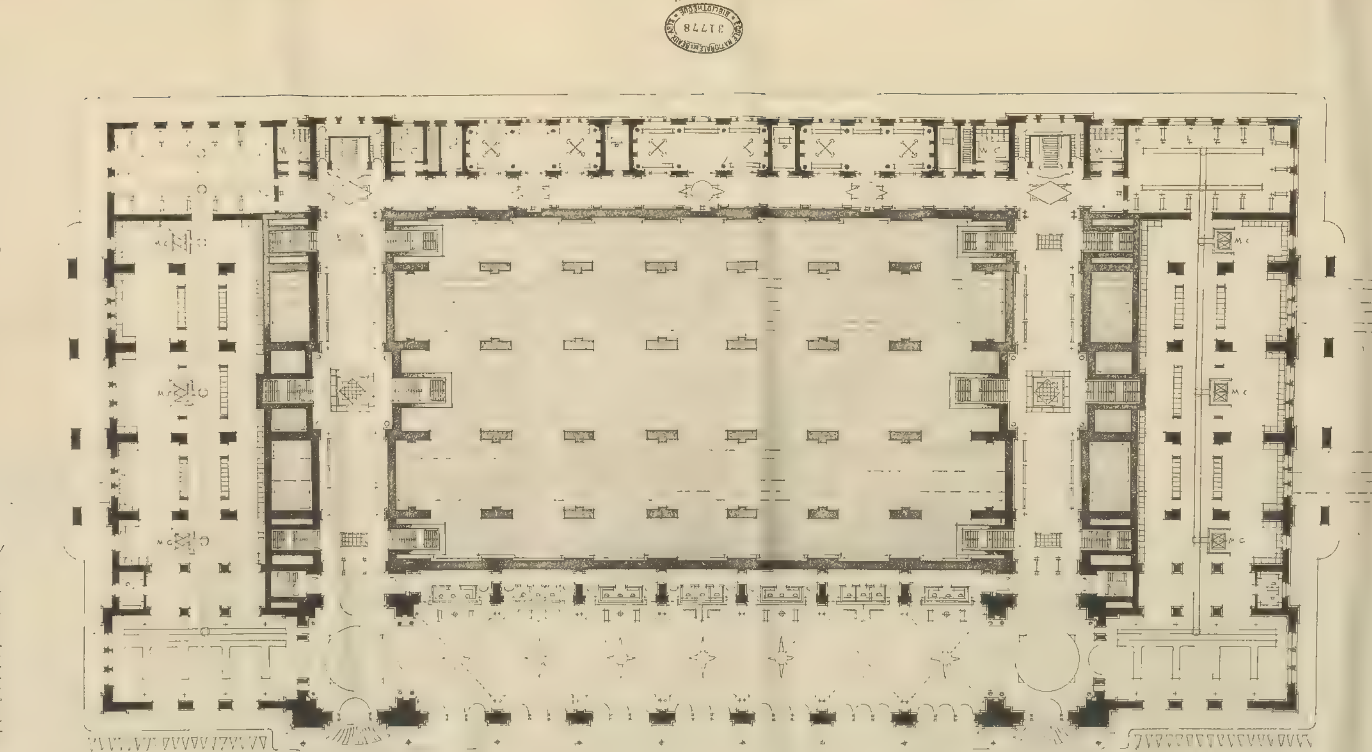
Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux. - M. P. AUBIN, élève de M. LALOUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, PARIS

Une Gare de Chemin de fer à deux niveaux. M. CAYOTTE, élève de M. LALOUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

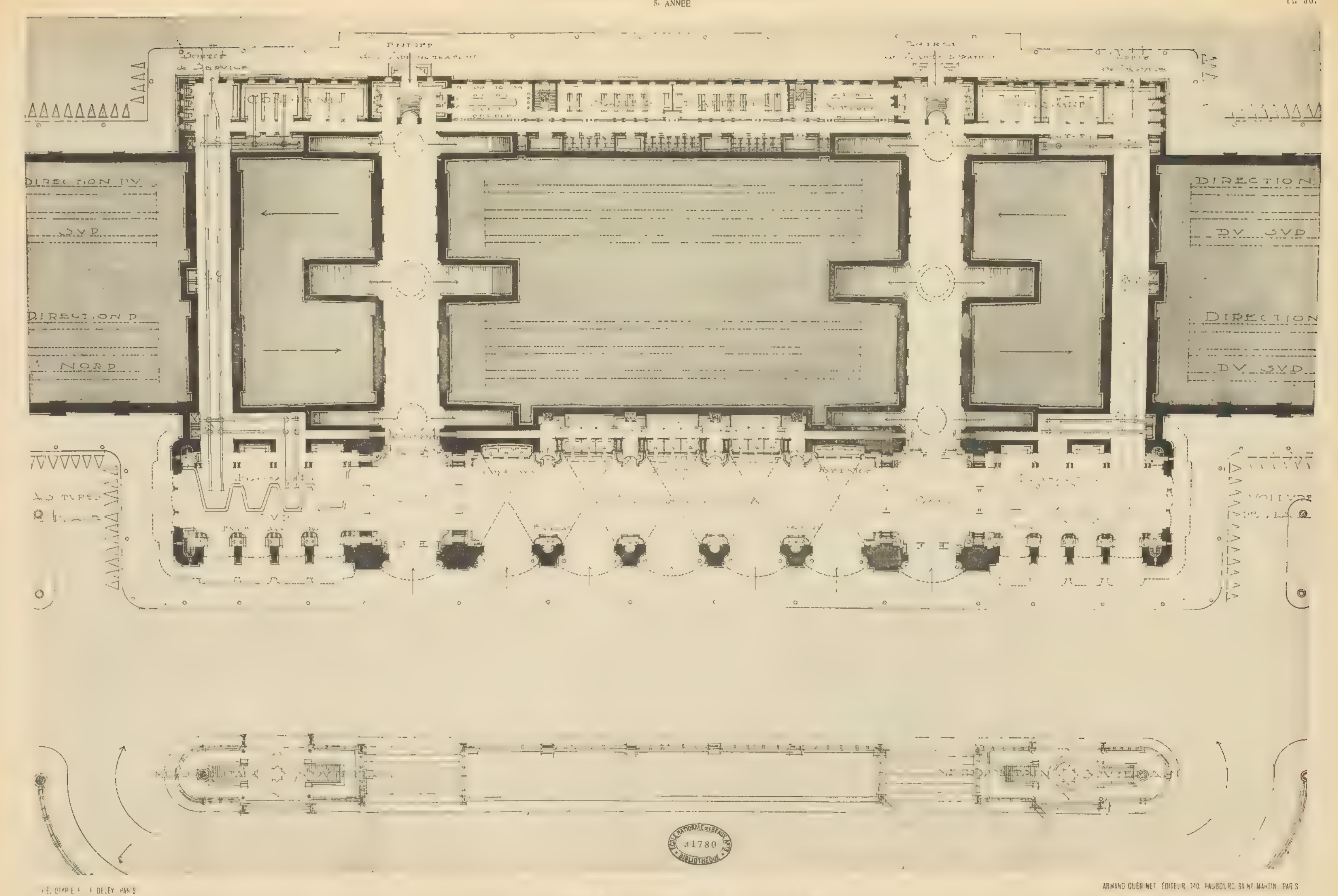
Une gare de chemin de Fer à deux niveaux - M. CAYLTTE élève de M. LALOUX





ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une gare ... de ... fer à deux niveaux. — M. PONS, élève de M. REDON



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Gare … M. REJON

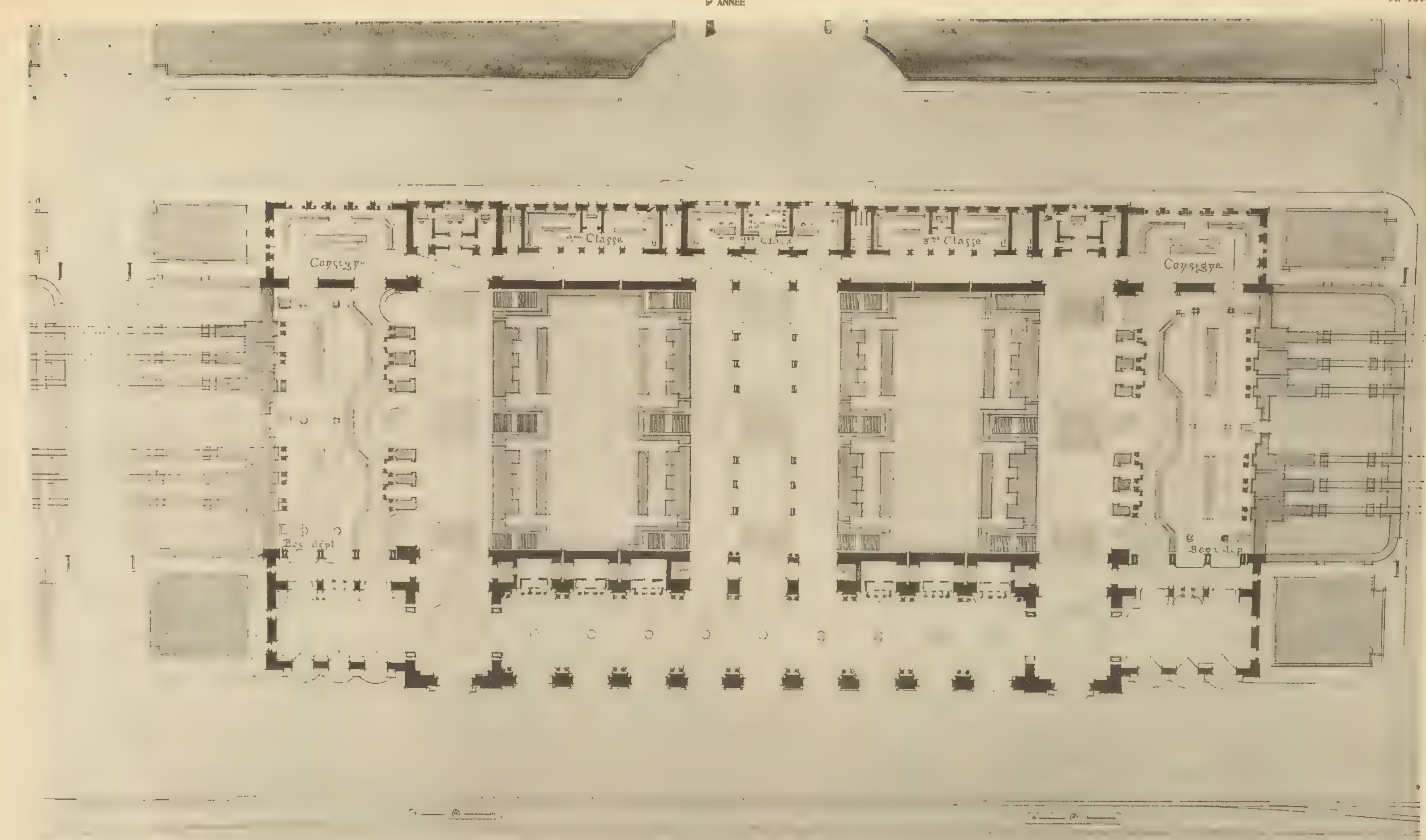




HÉLIOTYPE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, [illegible] FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

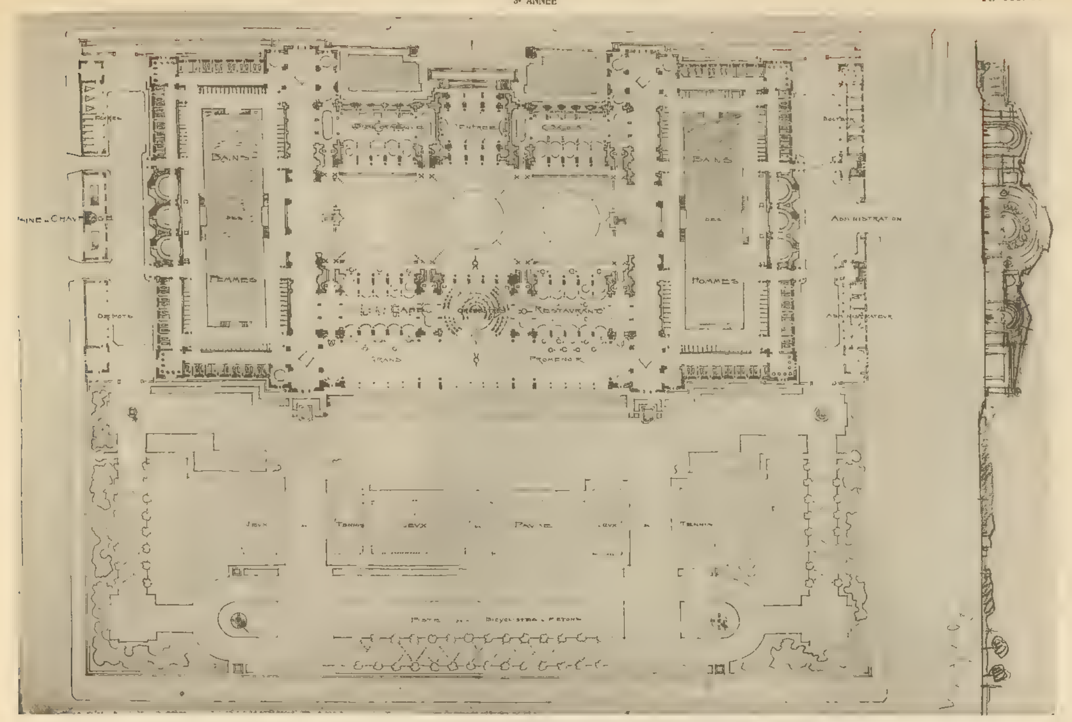
Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux. - M. LESOUFACHÉ, élève de M. LALOUX

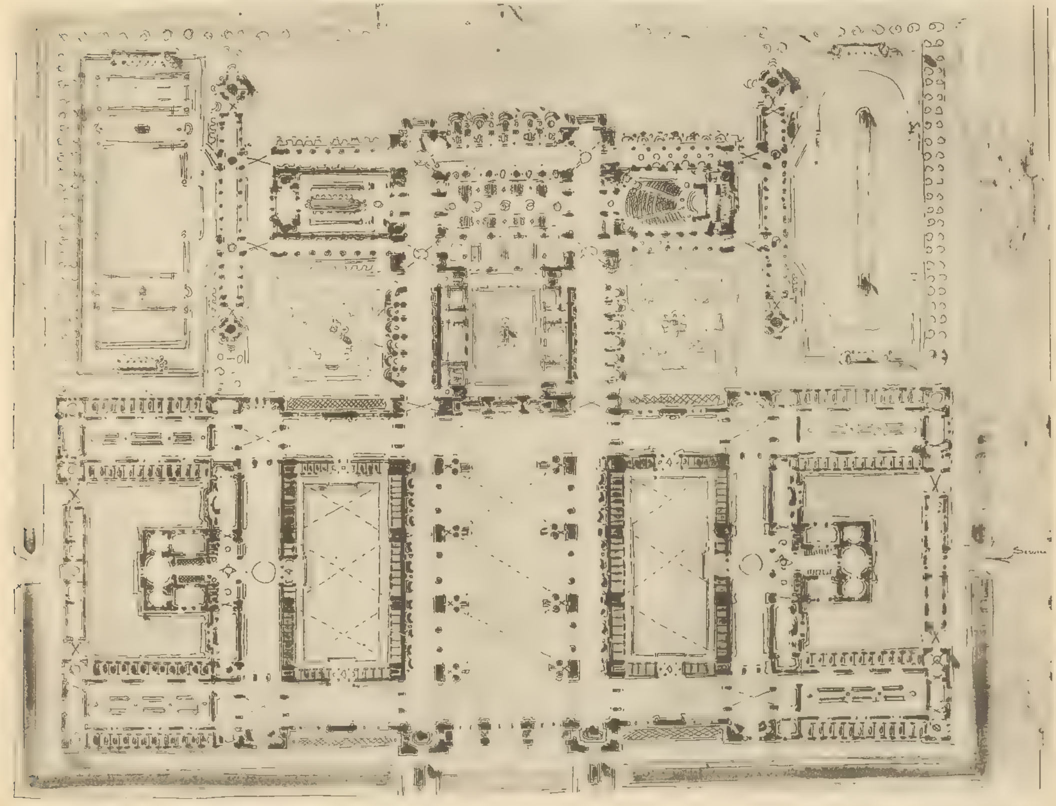


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Une Gare de Chemin de Fer à deux niveaux. - M. LESOUFACHÉ, élève de M. LALOUX

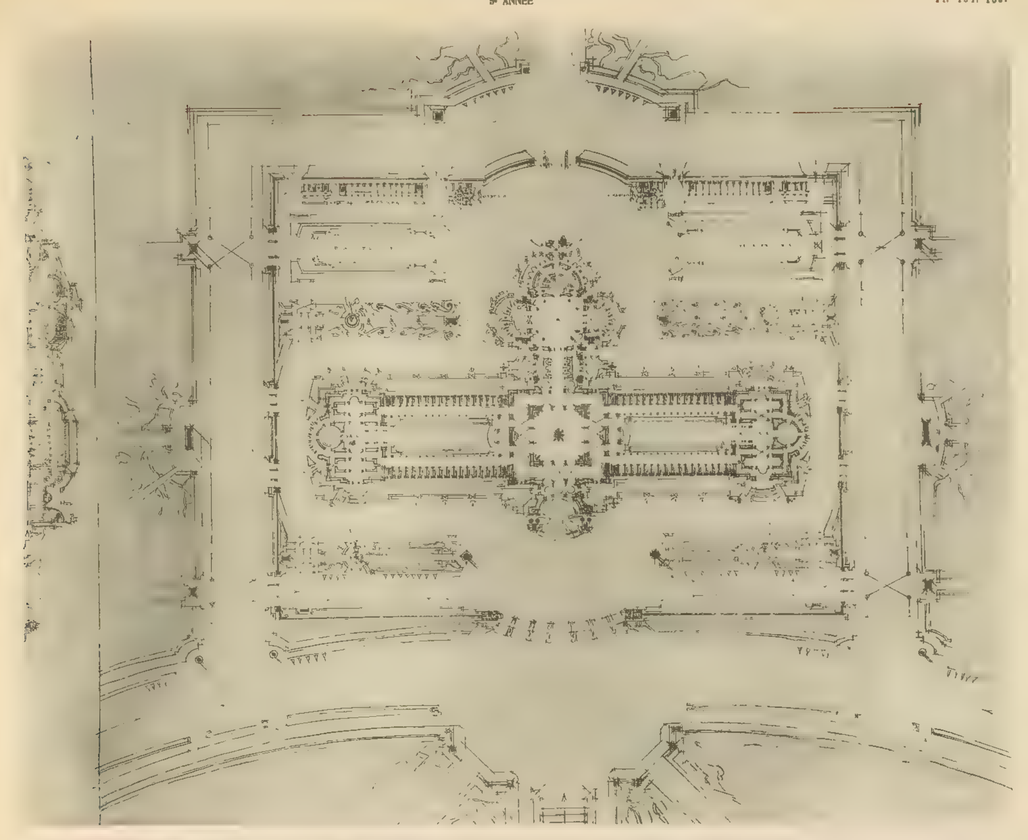


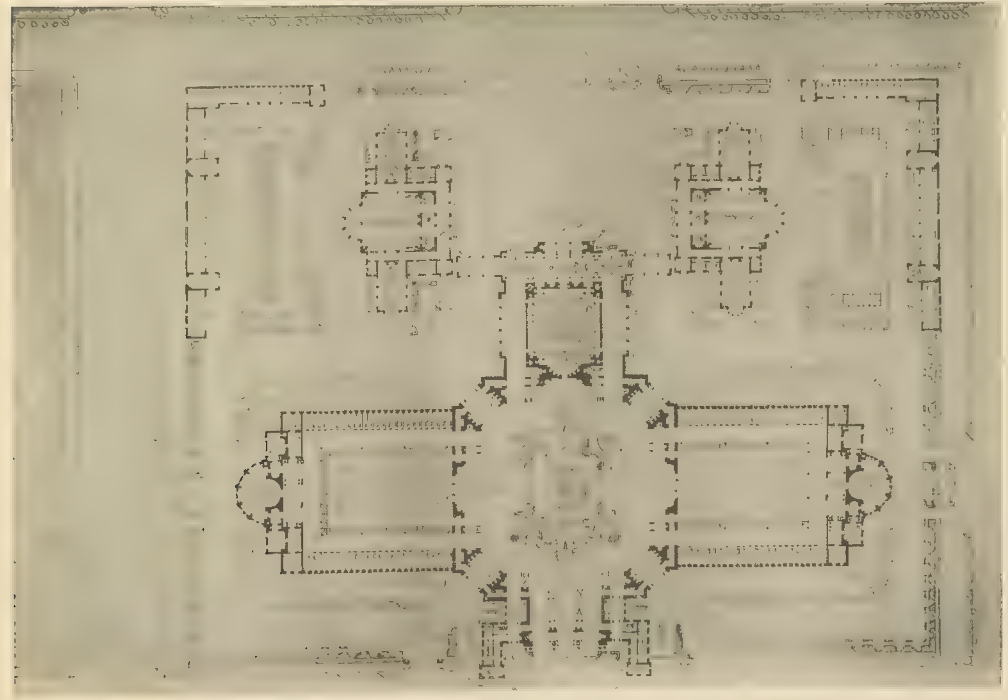


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - Un Établissement de Bains dans une grande ville. - MM. COUTANT et JOULIE, élèves de M. PASCAL.

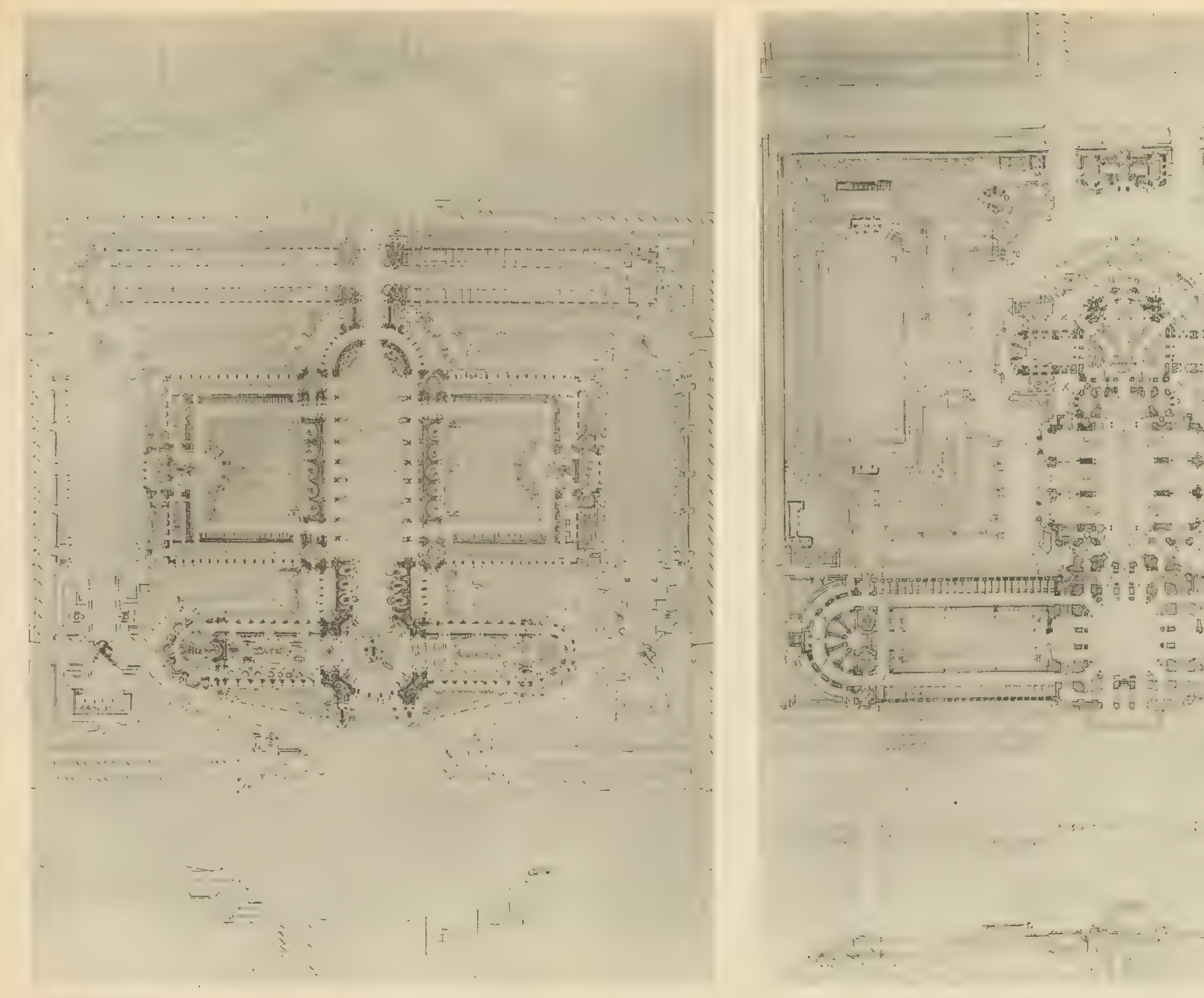




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

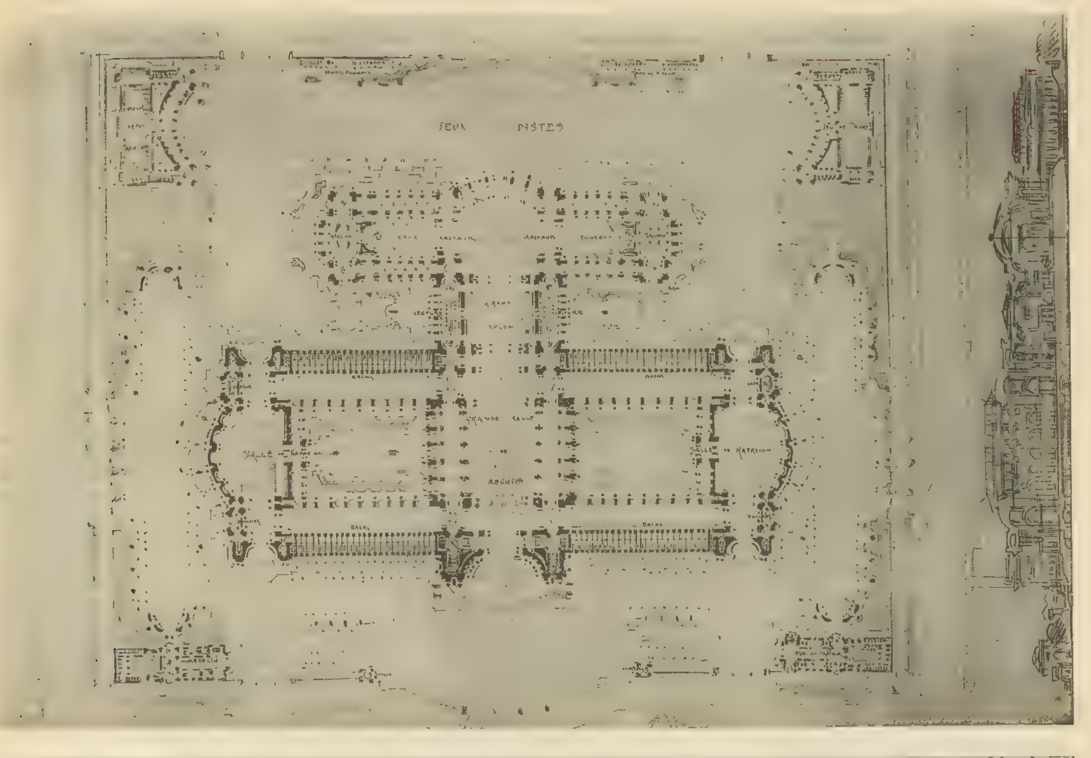
ESQUISSE DE 24 HEURES — Un Établissement de Bains dans une grande ville. MM. Camille LEFEVRE et VIELHORSKI, élèves de M. LALOUX

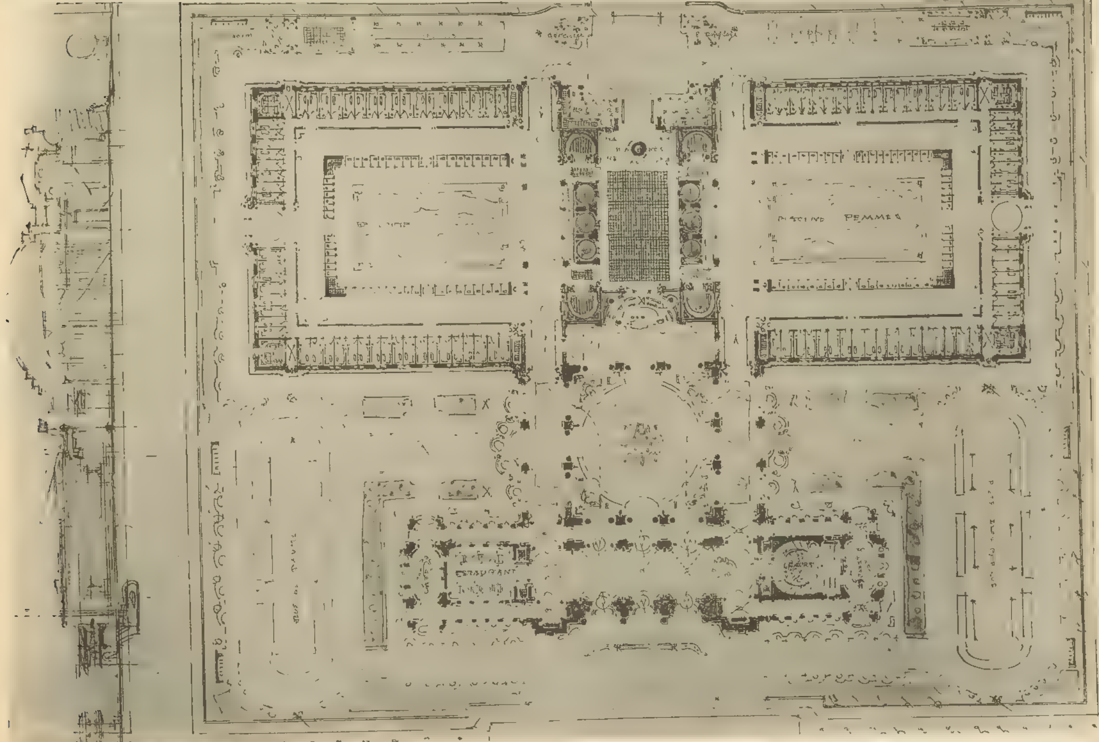


HÉLIOTYPE F. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

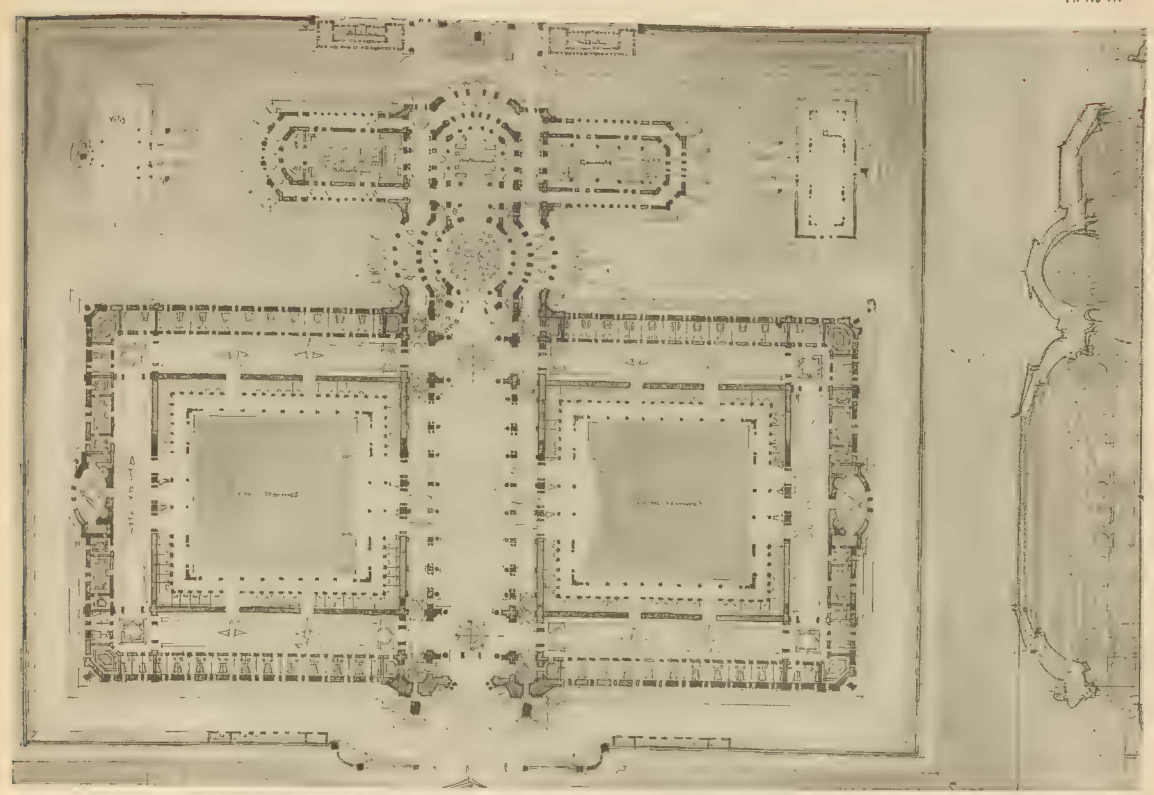
ESQUISSE DE 24 HEURES - Un Établissement de Bains dans une grande ville. - MM. NICOD et FOUGEROUSSE, élèves de MM. PAULIN et DEGLANE

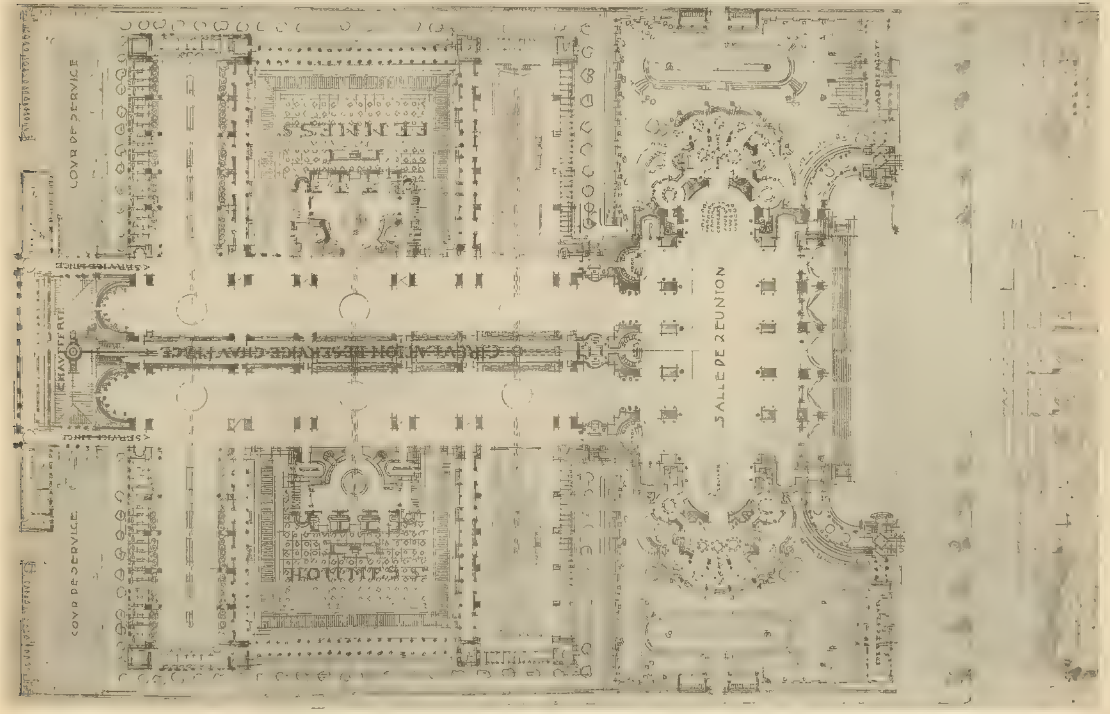




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - Un Établissement de Bains dans une grande ville. MM. JOUSSELY et ÉBRARD, élèves de MM. DAUMET et ESQUIE





Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - Un établissement de Bains dans une grande Ville - M. BANS, élève de M. Marcel LAMBERT - M. BOILEAU, élève de M. REDON

FRAGMENTS
D'ARCHITECTVRE
ET DE
·DECORATION·
·MDCCCCXLVI·



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS SUR ESQUISSE Titre - M. DELANO, élève de M. LALOUX - M. Paul CRET, élève de M. PASCAL



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

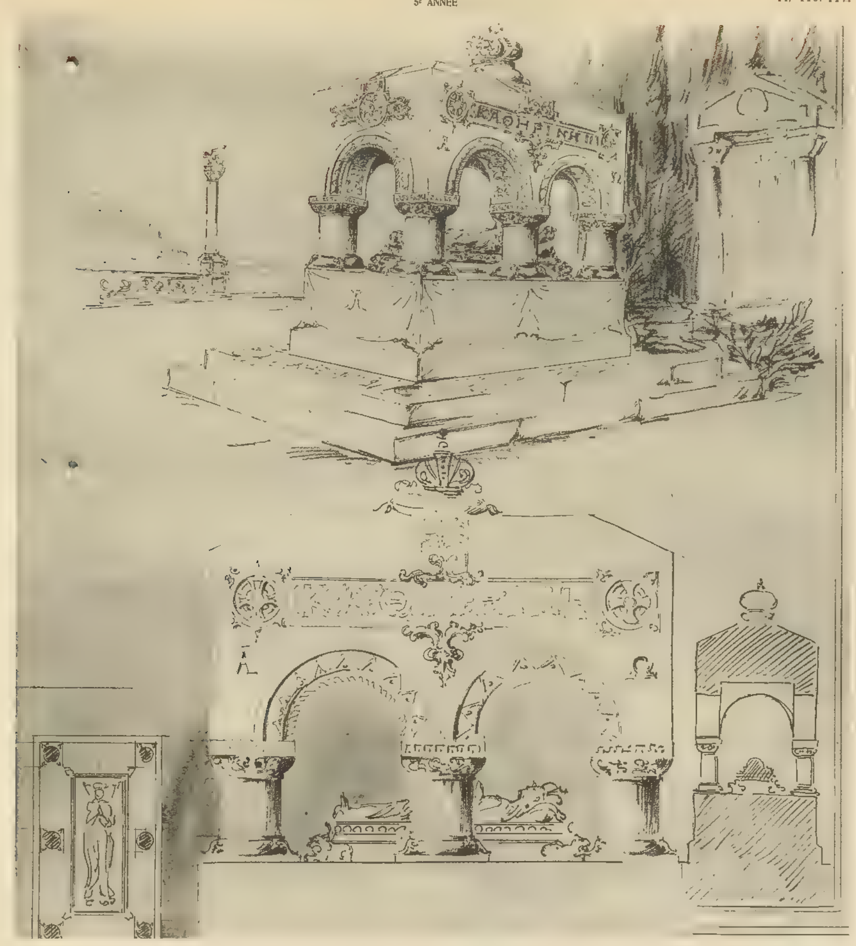
CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE - Une Fontaine. - M. LÉAUTEY, élève de M. DEGLANE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE - Tombeau d'un Évêque. M. GOULD, élève de M. LALOUX

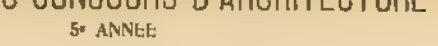




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

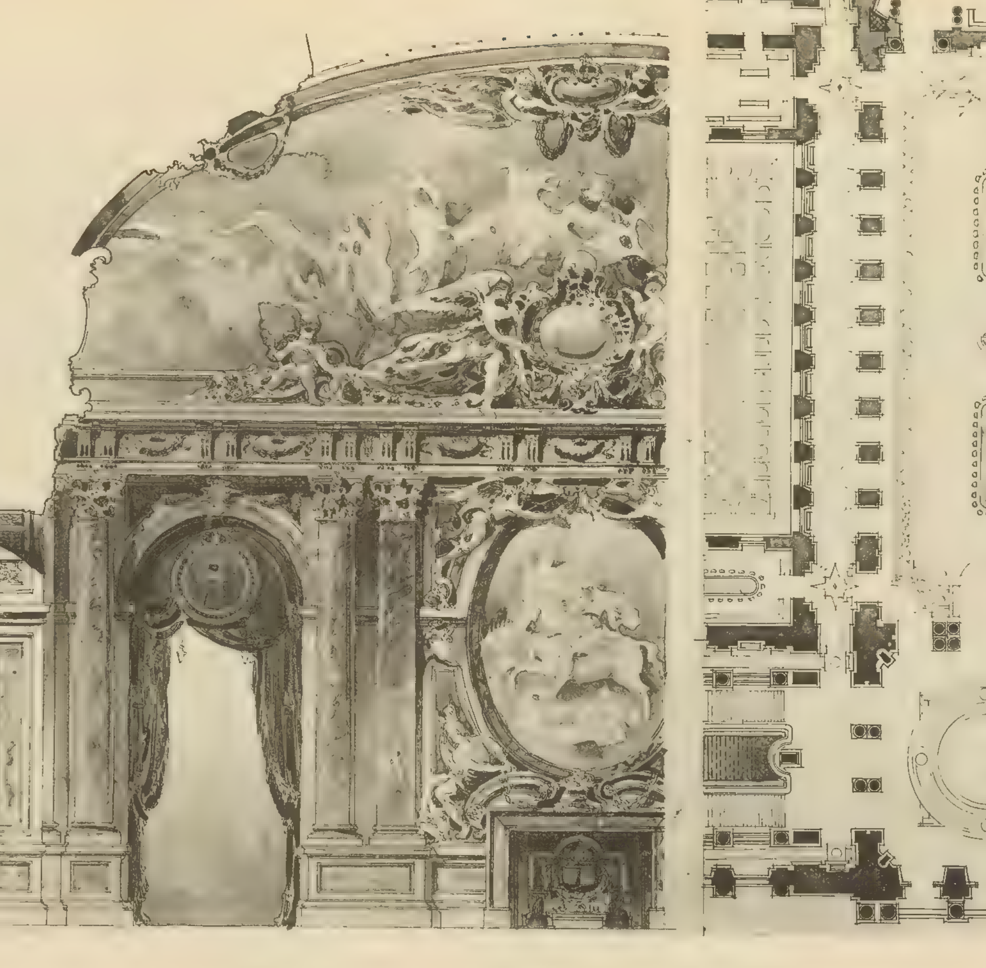
Un Tombeau abrité. - M. CHIALIVA, élève de M. BERNIER - M. LIGONET, élève de M. PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

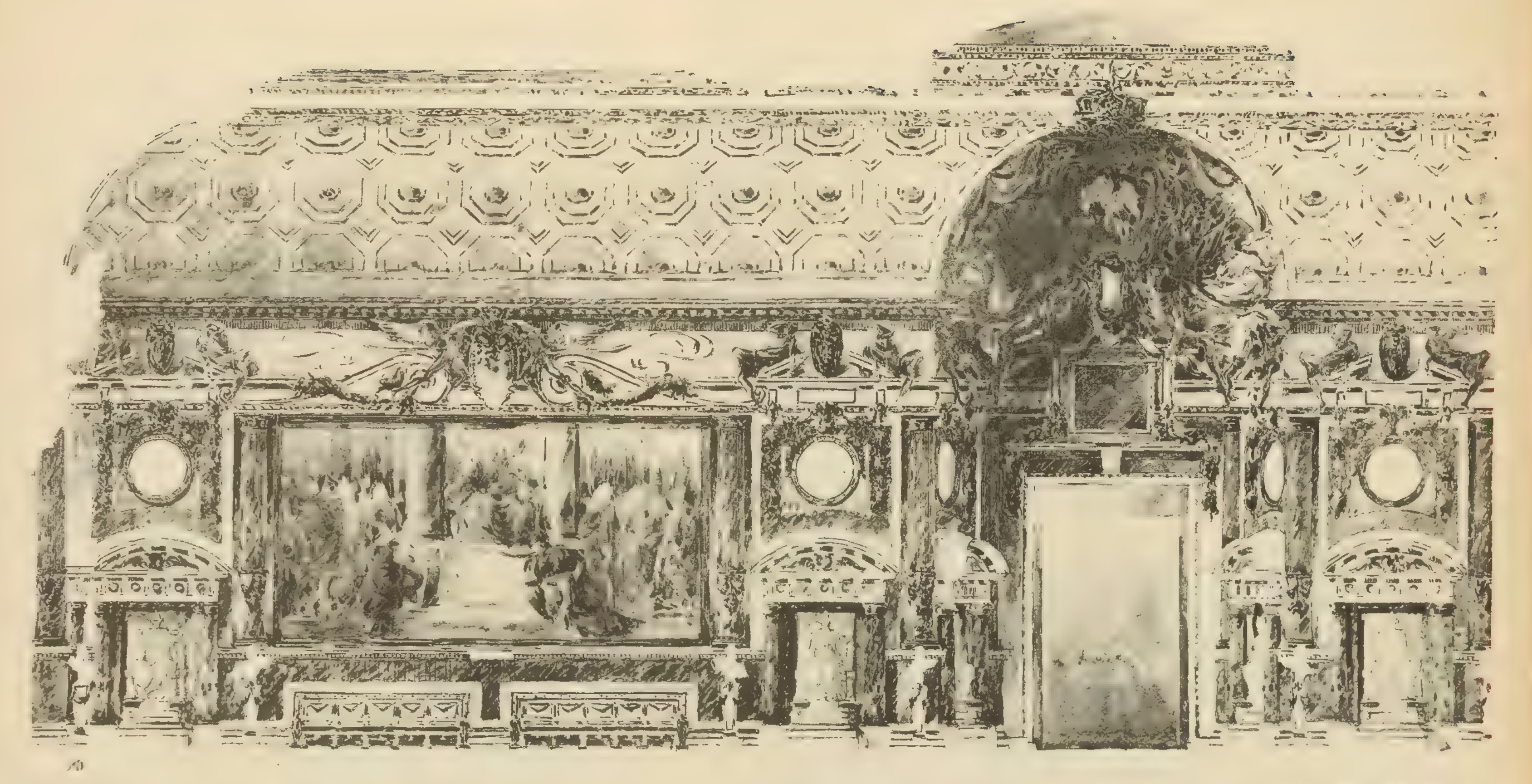
Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire. - M. VASNIER, élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

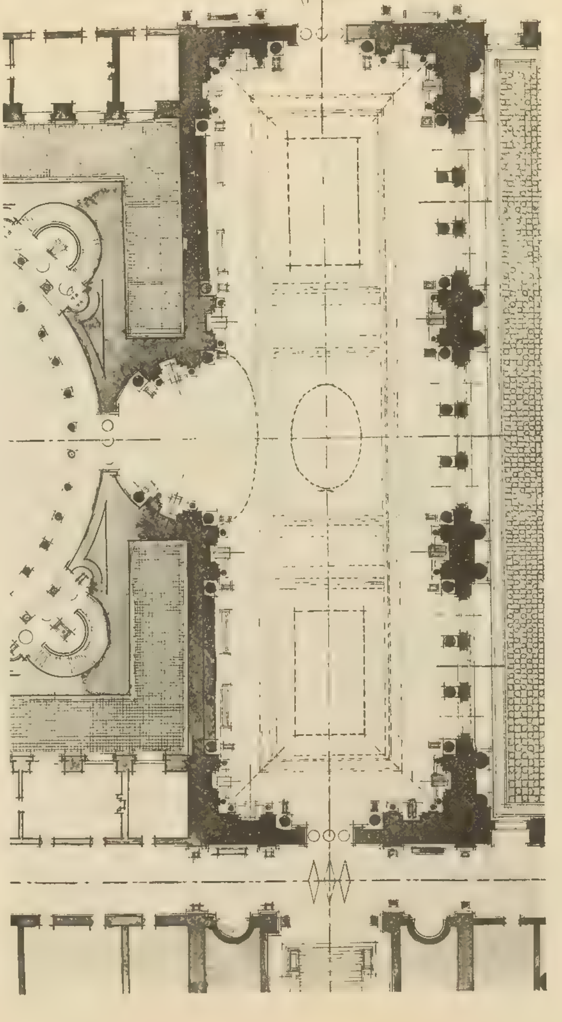
Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire. — M. VASNIER, élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS



HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

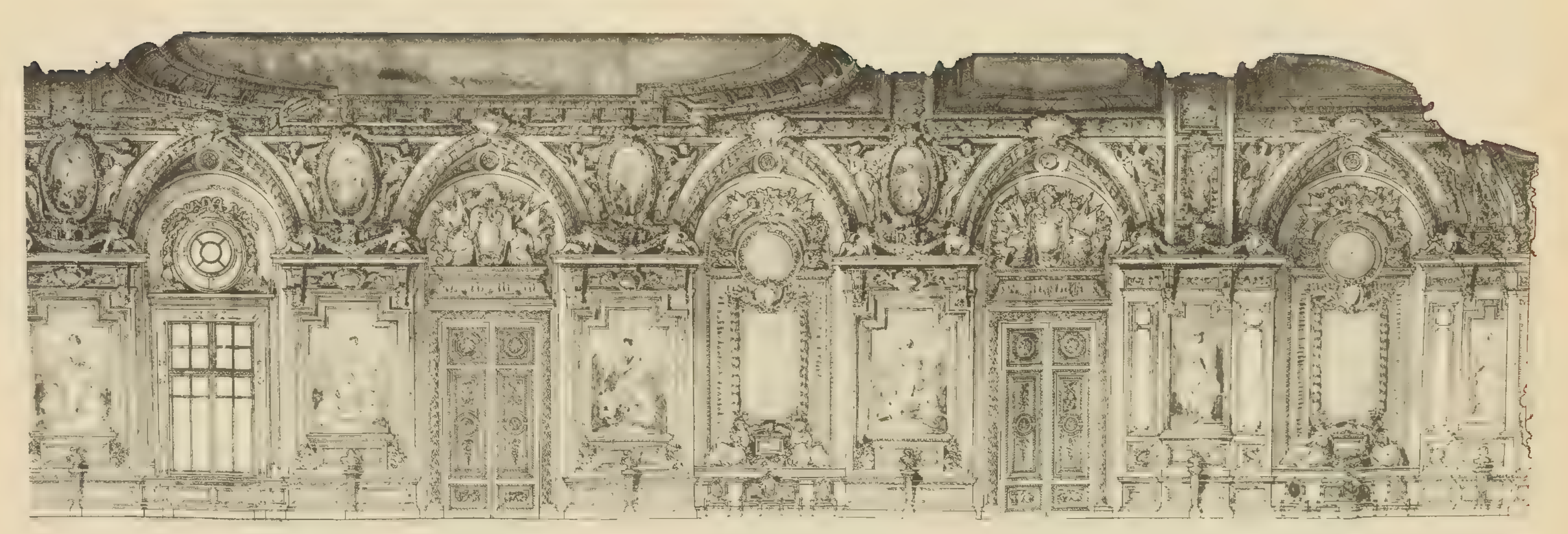
Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire. - M. CHANARD, élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG-SAINT-MARTIN, PARIS

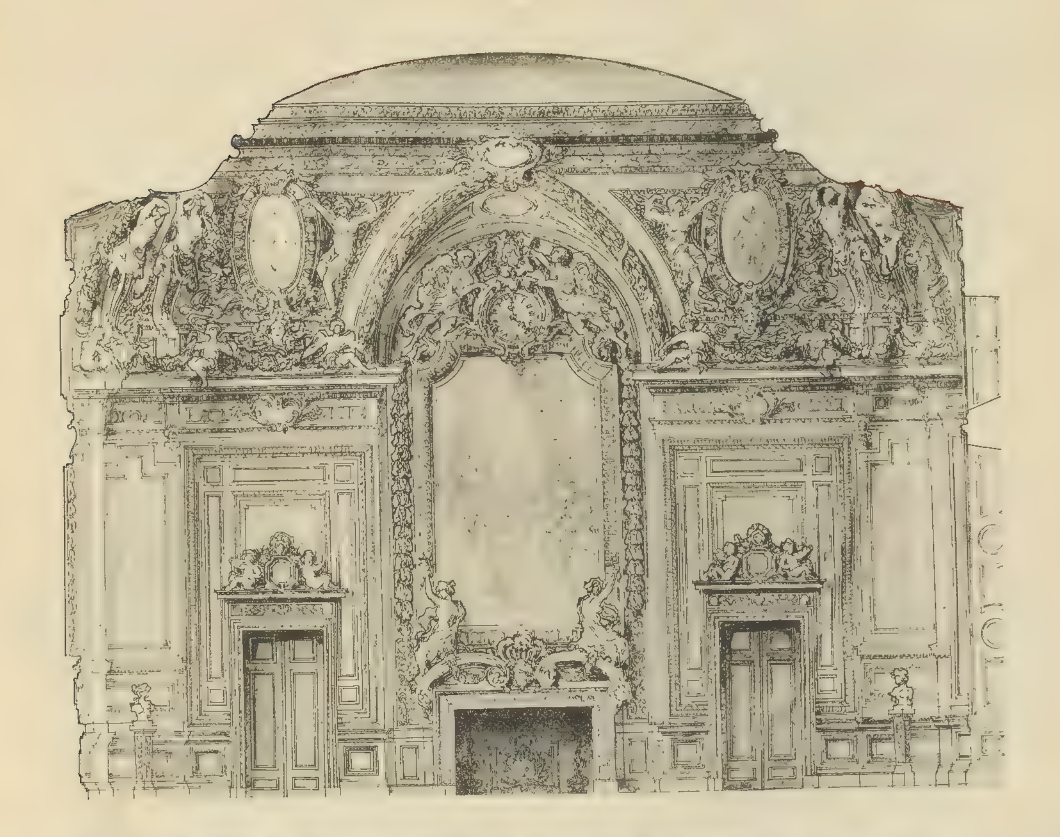
Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire. - M. CHANARD, élève de M. REDON

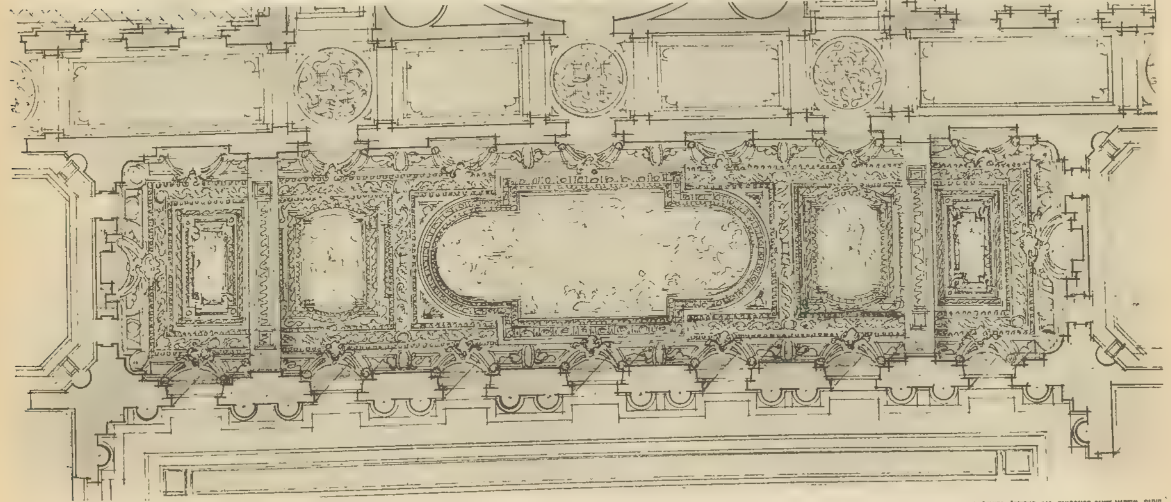


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire. - M. PÉAN, élève de M. PAUL.

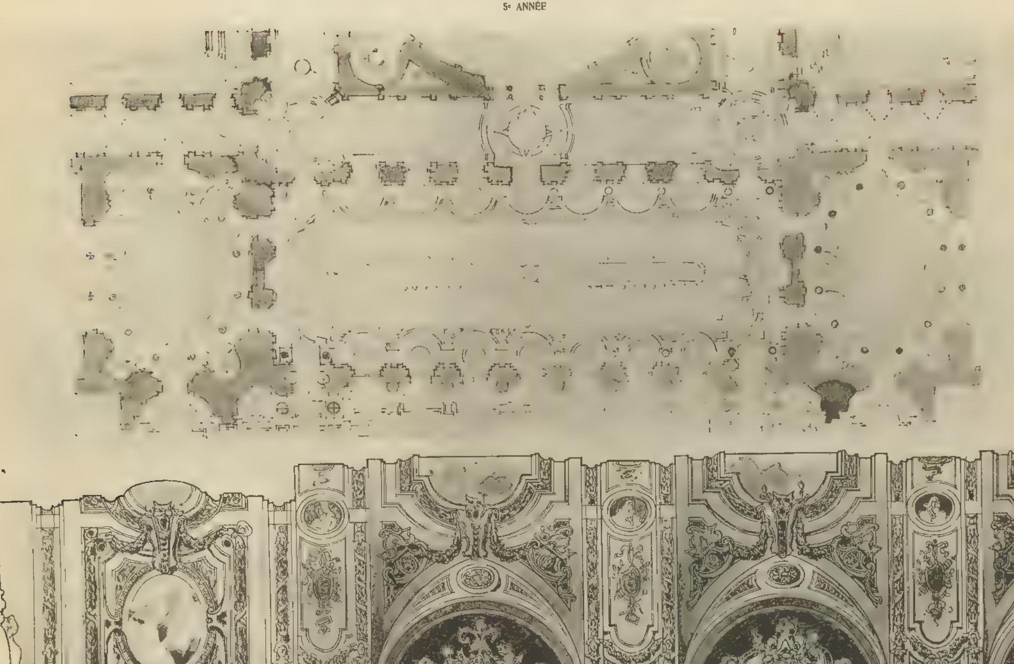


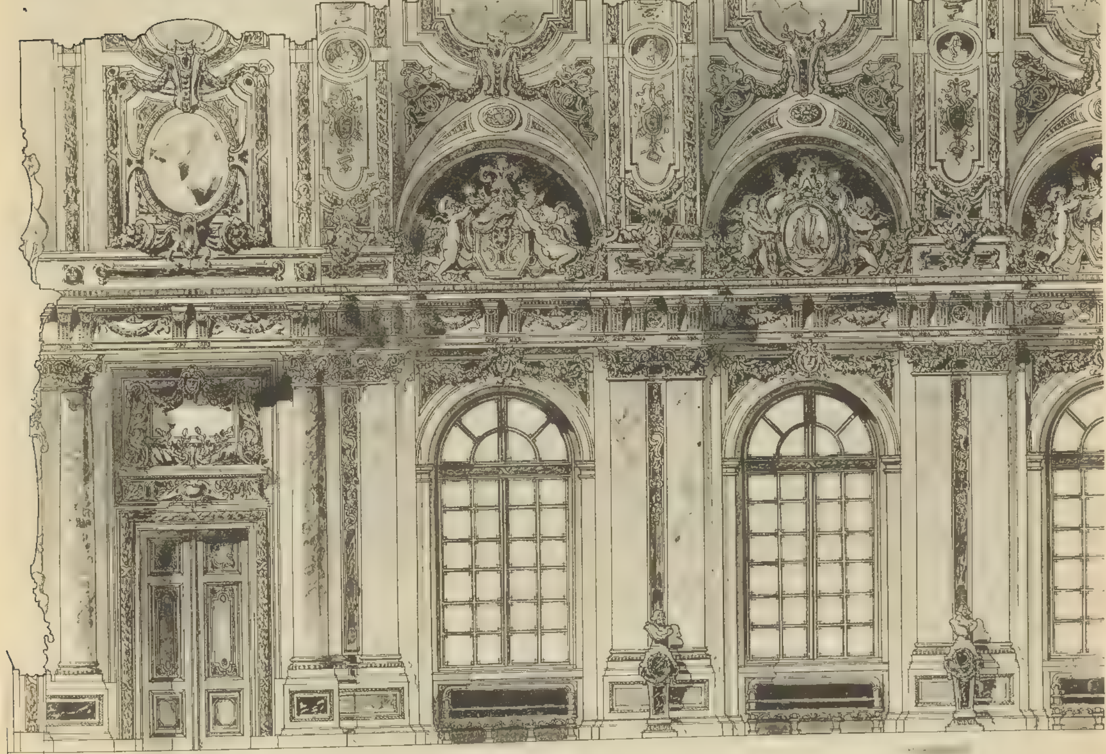


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire. - M. PÉAN, élève de M. PAULIN

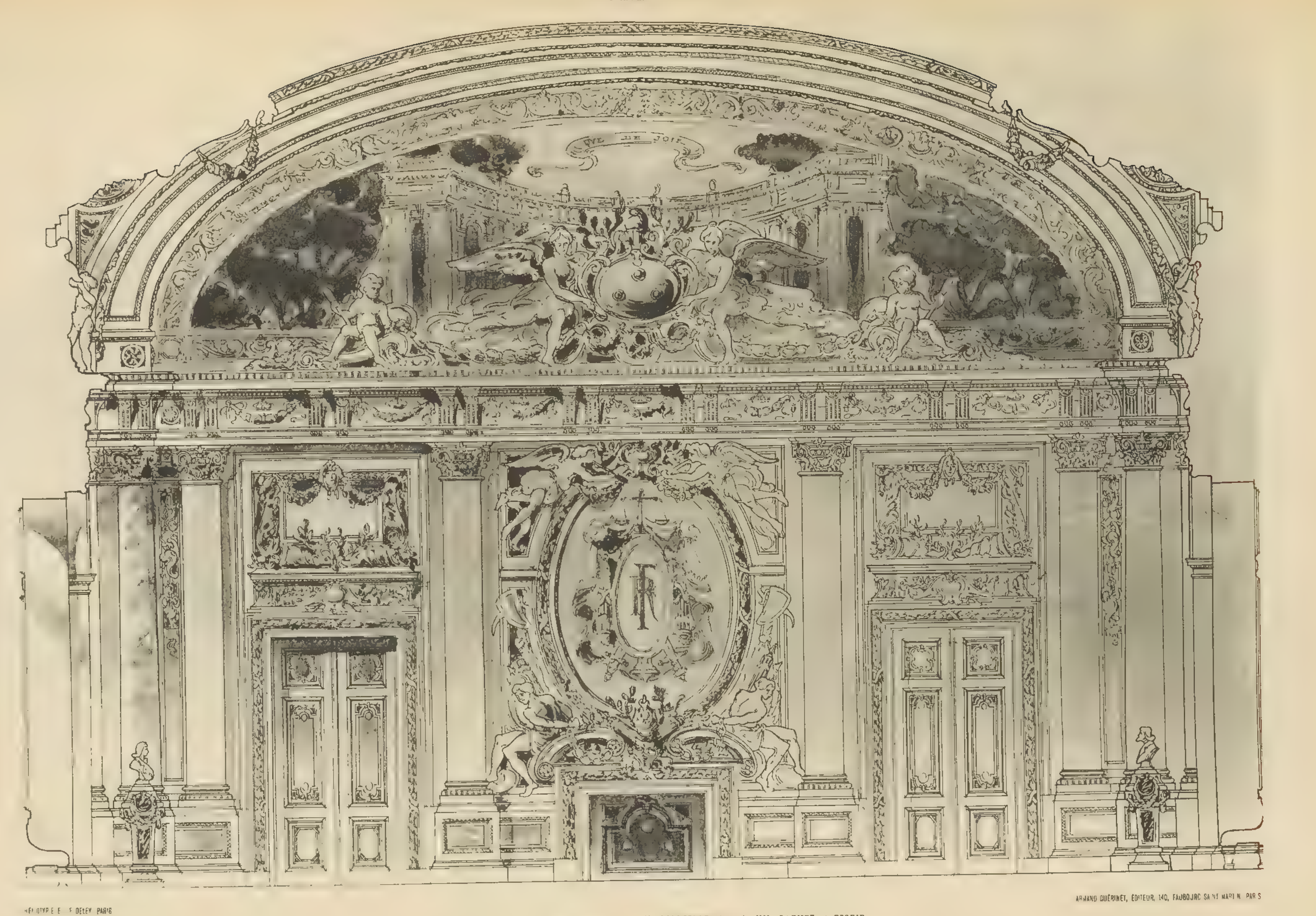




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire - M. BOSQUETTE, élève de MM. DAUMET et ESQUIE



HÉLIOTYPIE E. DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

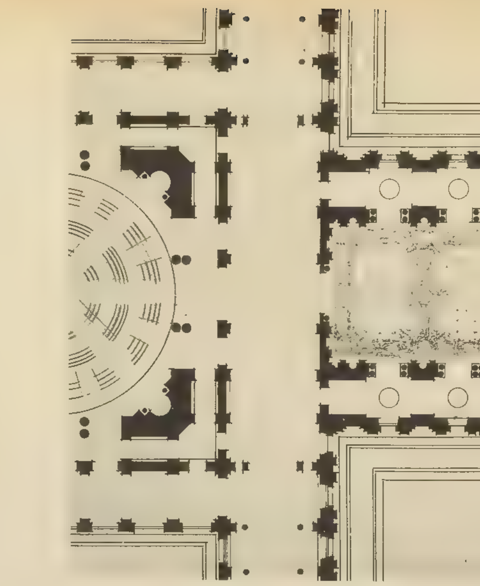
Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire. - M. BOSQUETTE, élève de MM DAUMET et ESQUIÉ

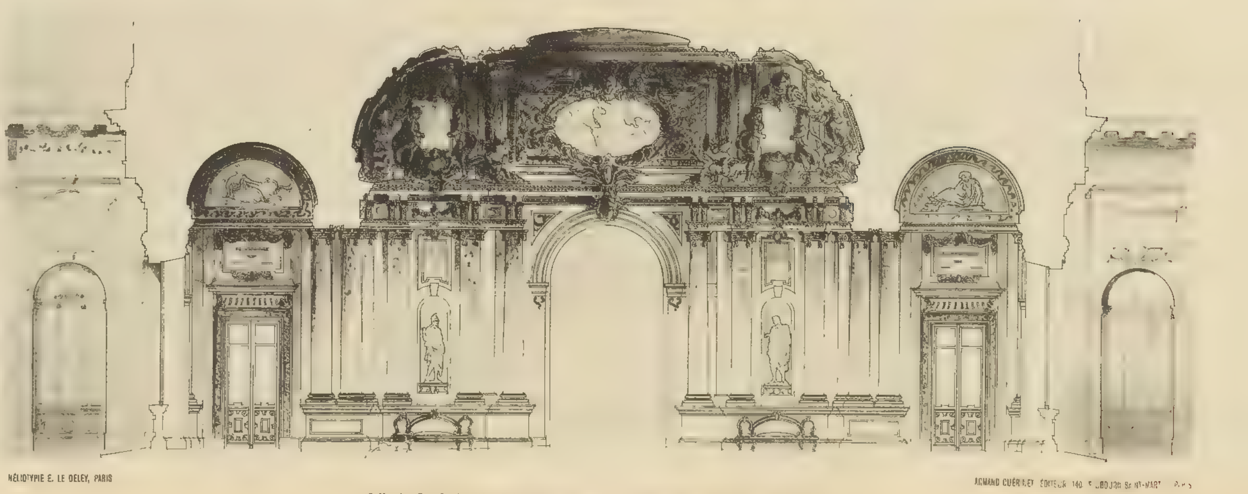


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Salle des Pas Perdus d'un Palais parlementaire. - M. DUCLOS, élève de M. Marcel LAMBERT





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

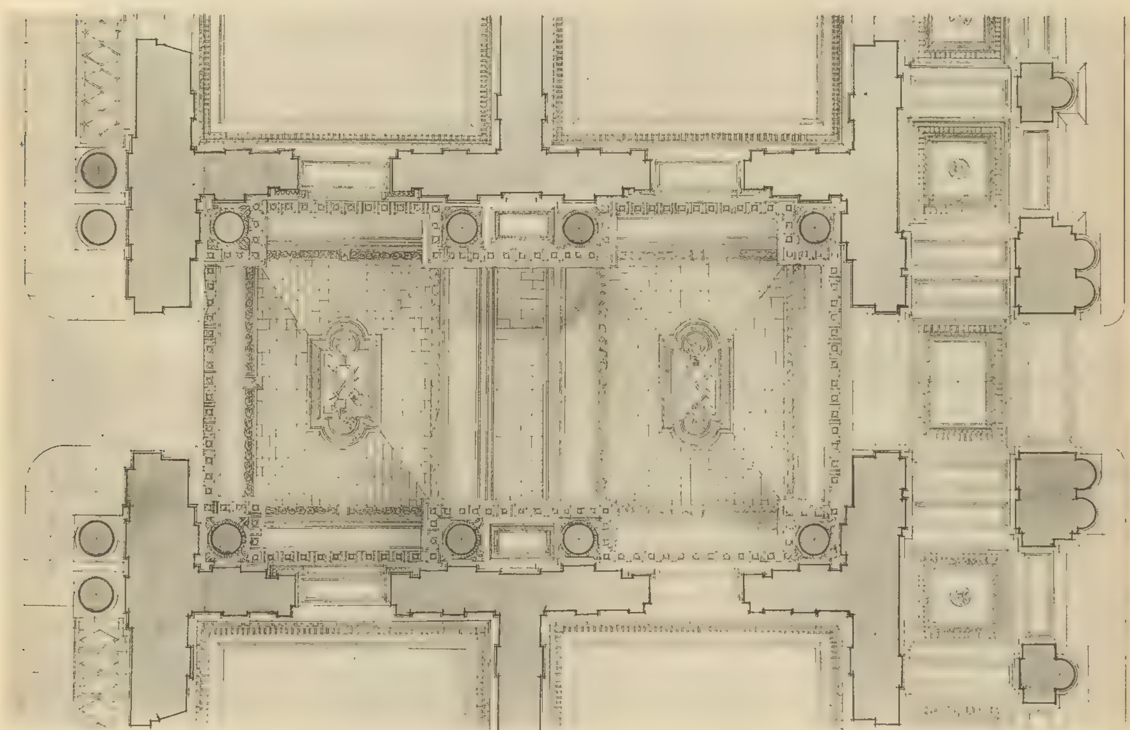
Salle des Pas Perdus d'un Palais parlementaire. - M. DUCLOS, élève de M. Marcel LAMBERT



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

PRIX ACHILLE LECLÈRE - Porte d'entrée d'une grande Bibliothèque. - M. Pierre OLMER, élève de M. REDON





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

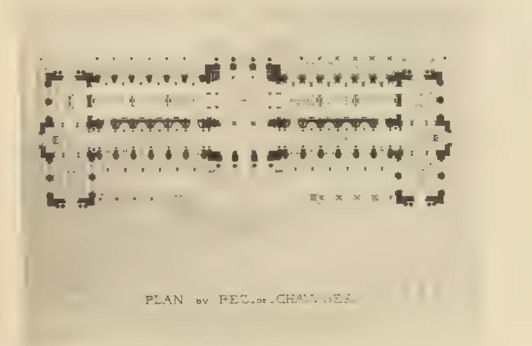
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

PRIX ACHILLE LECLÈRE - Porte d'entrée d'une grande Bibliothèque. - M. Pierre OLMER, élève de M. REDON

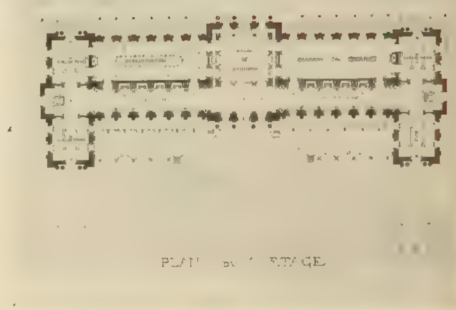


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Une Ecole spéciale militaire. - M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS



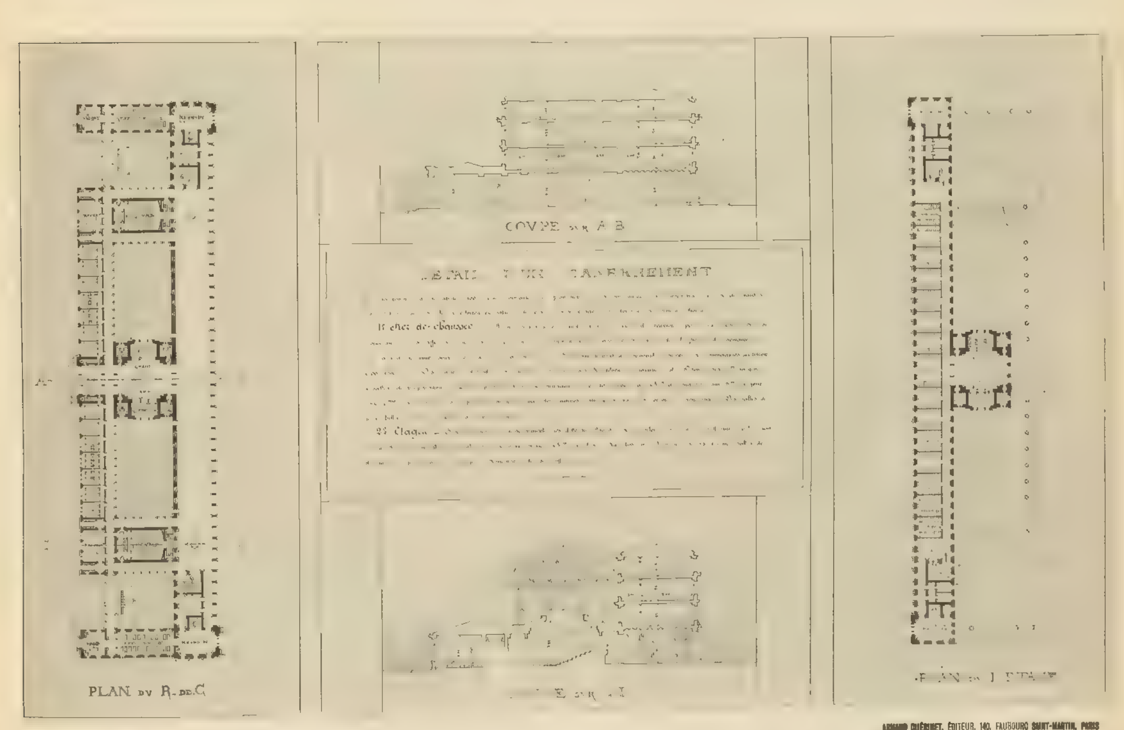




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

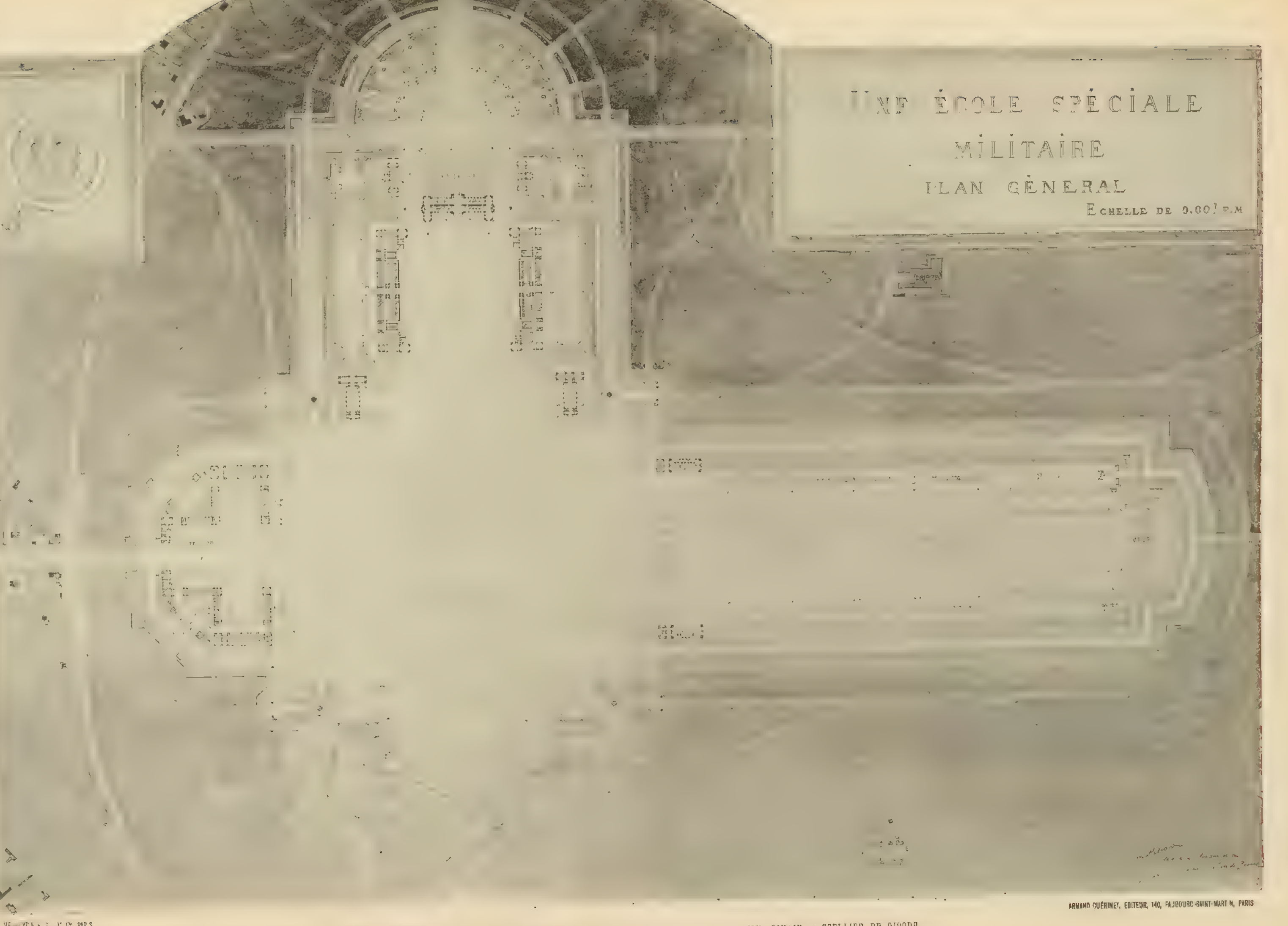
CONCOURS CHENAVARD - Une École spéciale militaire. - M. Ernest HEBRARD élève de MM. GIRAULT et SCELLIER DE GISORS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

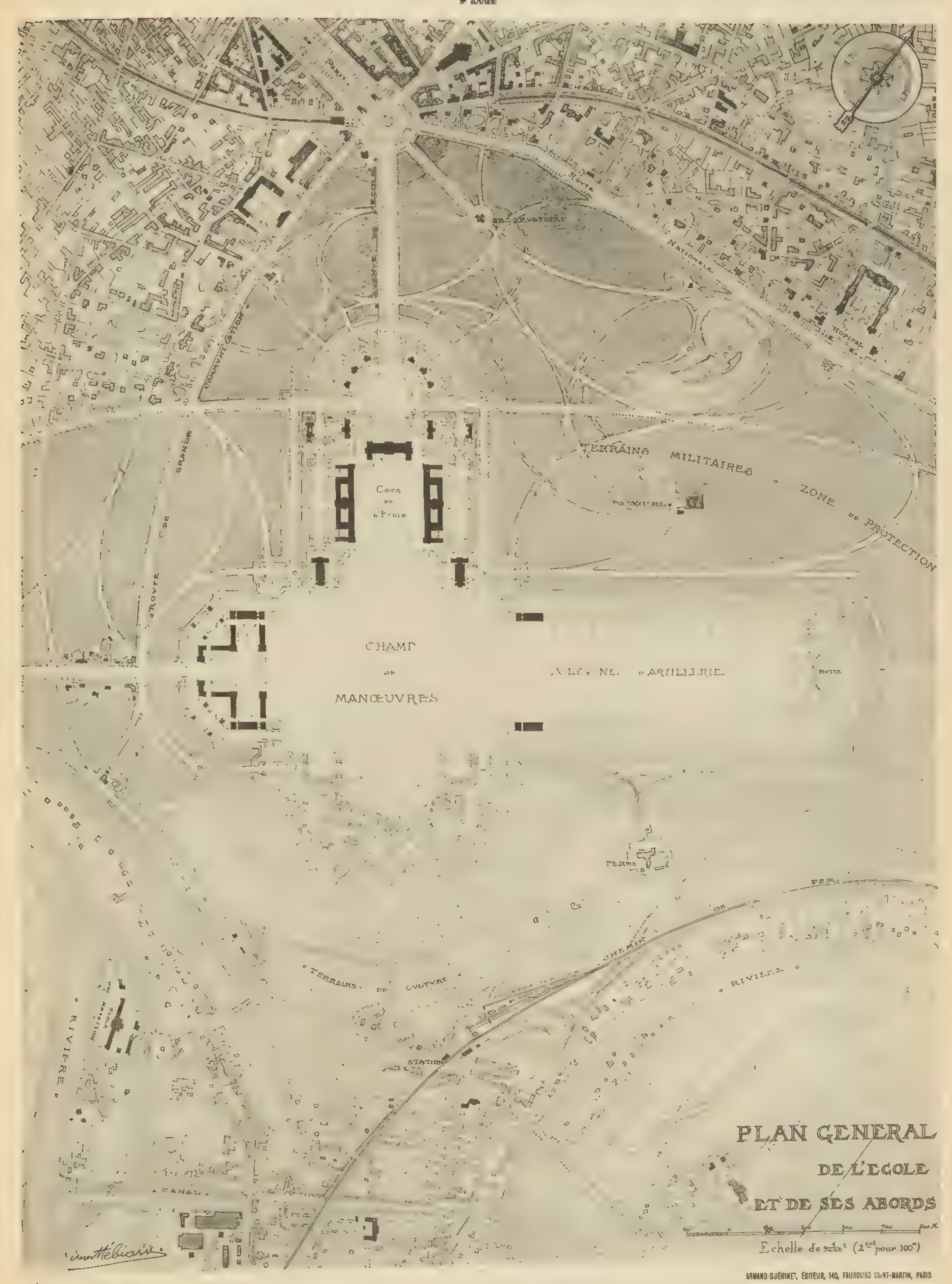
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Une Ecole spéciale militaire. - M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG-SAINT-MARTIN, PARIS

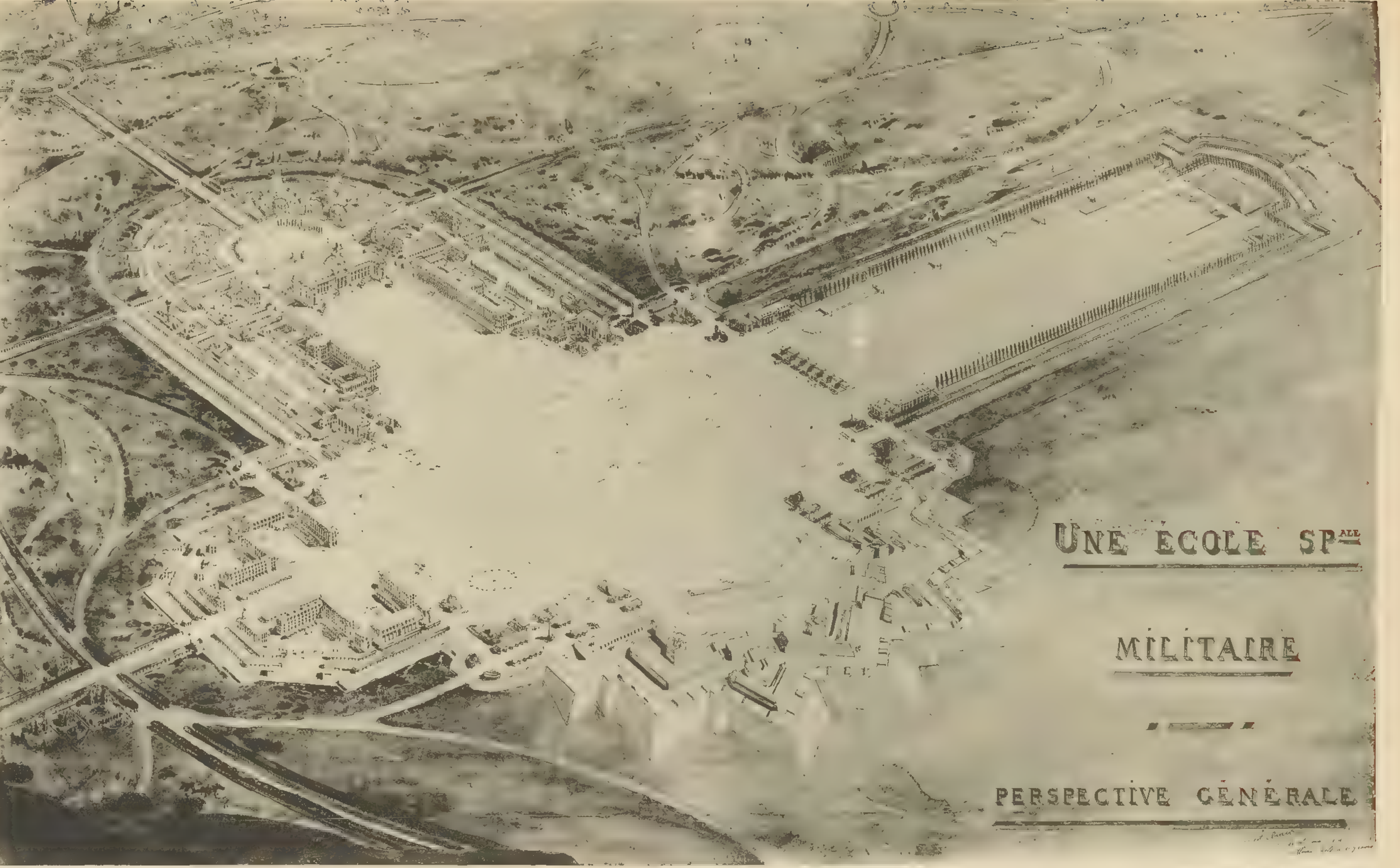
CONCOURS CHENAVARD. — Une École spéciale militaire. M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Une Ecole spéciale militaire. - M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Une Ecole spéciale militaire. - M. Ernest HÉBRARD, élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS



Héliotypie E. Le Deley Paris

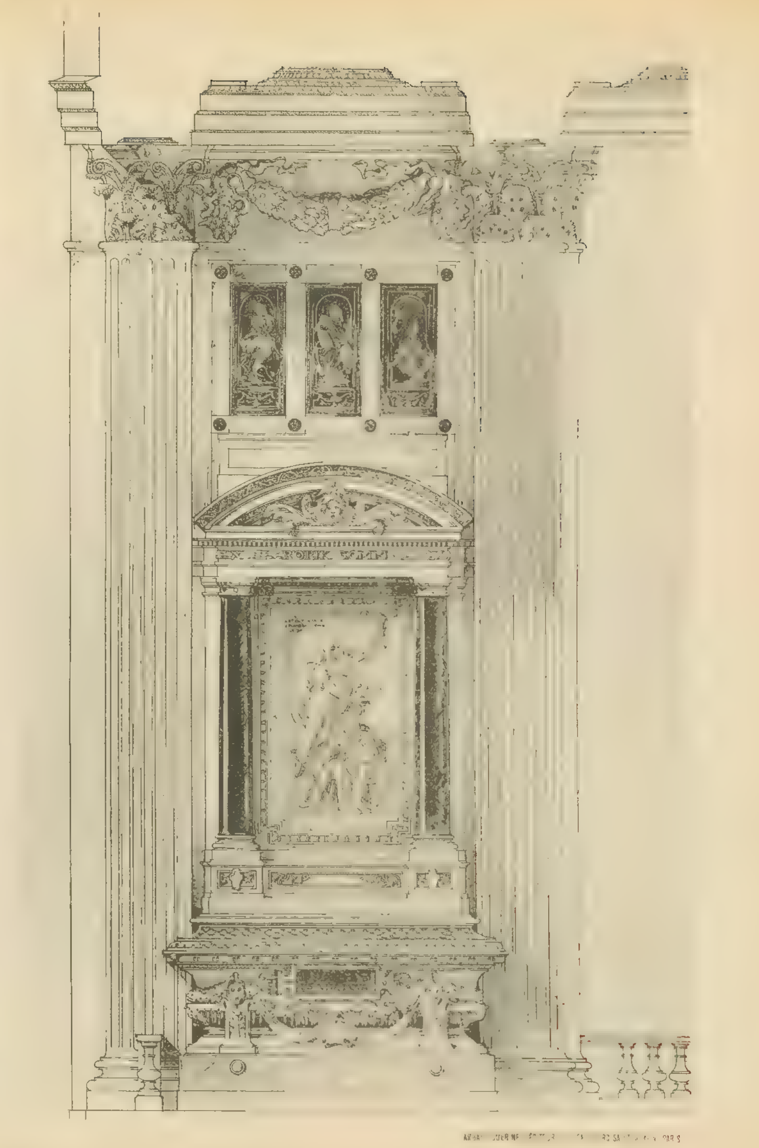
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS CHENAVARD - Études de Monuments commémoratifs au Panthéon. - M. Paul CRET, élève de M. PASCAL



HÉLIOTYPIE E. [illegible]FLEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Étude de Monuments commemoratifs au Panthéon   M. Paul CRET, élève de M. PASCAL



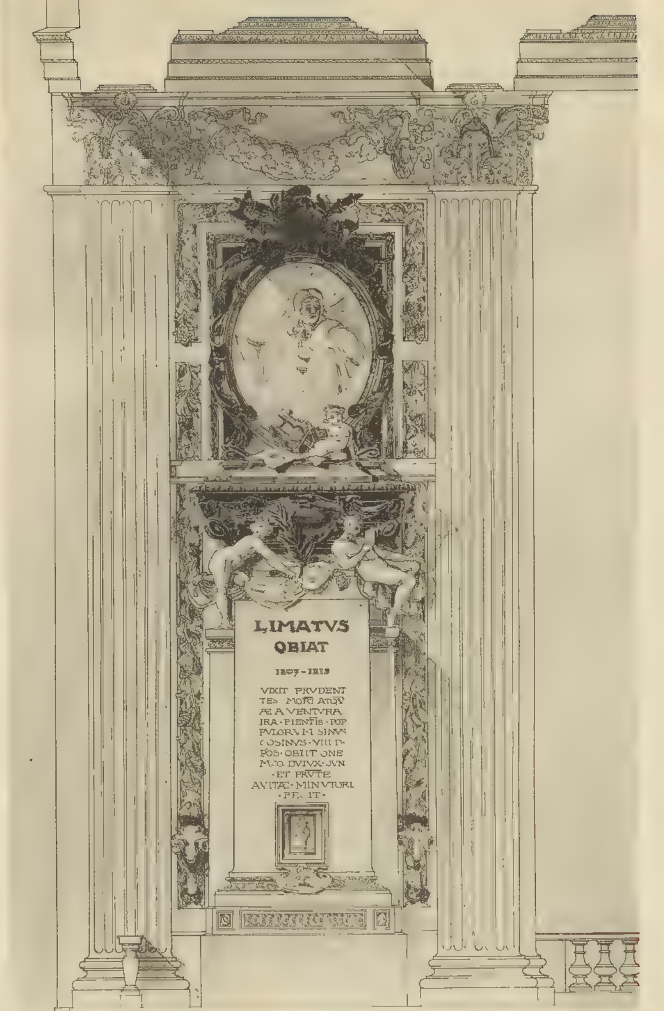


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

CON[illegible] CHENAVARD. — [illegible] de Monuments [illegible]moratifs au Panthéon. — M. Paul CRET, élève [illegible] PASCAL

[illegible] PARIS





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

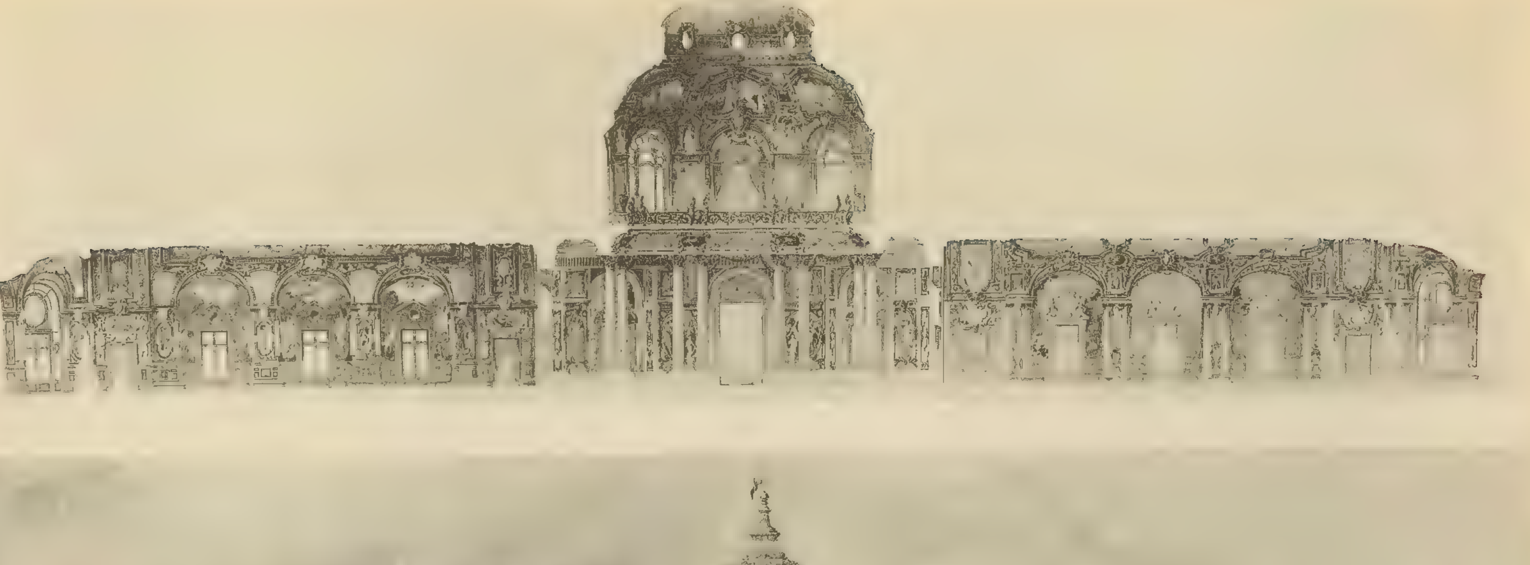
CONCOURS CHENAVARD Études de Monuments commémoratifs au Panthéon. - M. Paul CRET, élève de M. PASCAL



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Etudes de Monuments commémoratifs au Panthéon - M. Paul CRET, élève de M. PASCAL

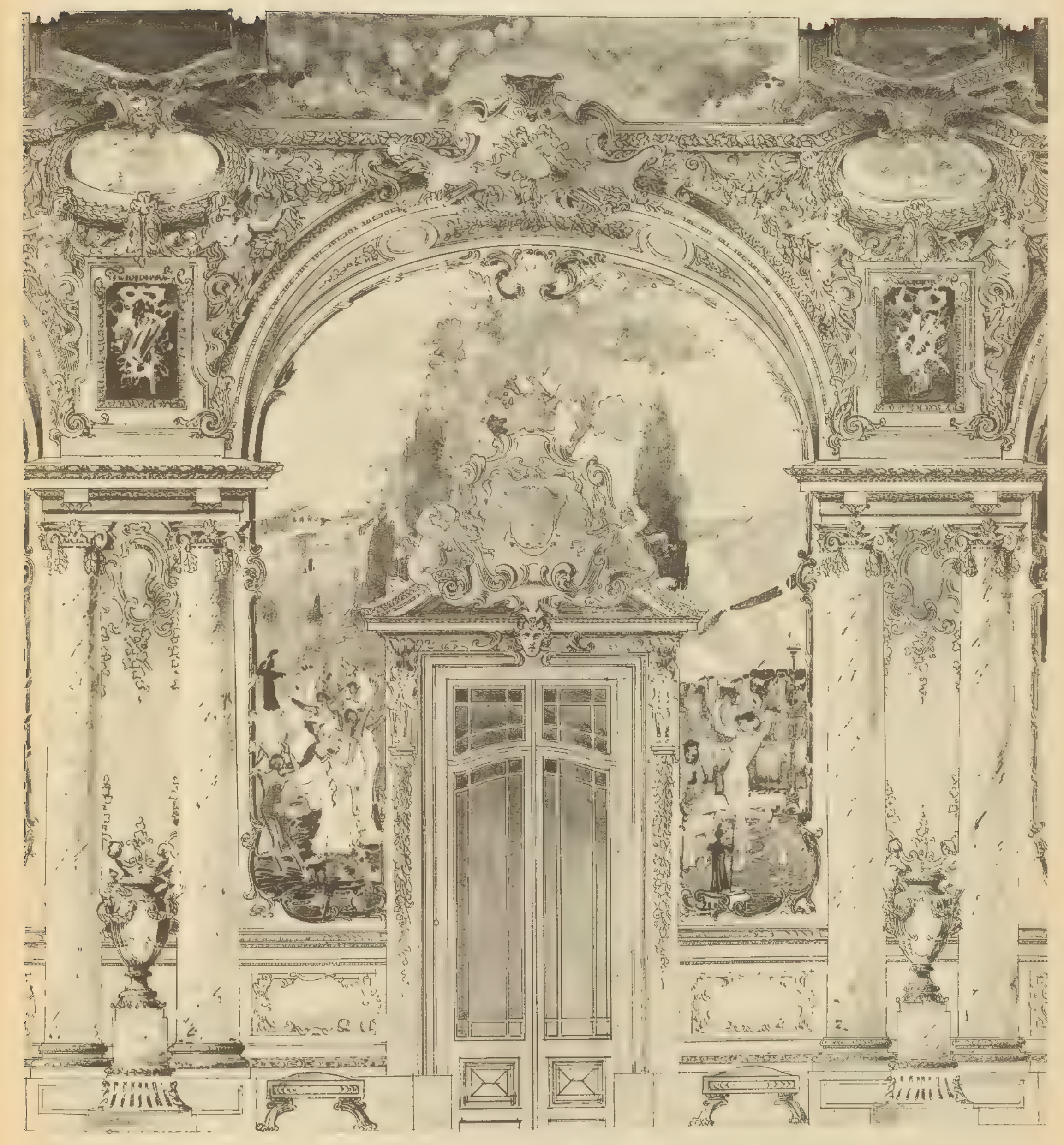




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD. Un Pavillon au bord de la Mer pour le Président de la République. M. Gabriel MIDY, élève de MM. [illegible]ADET et PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

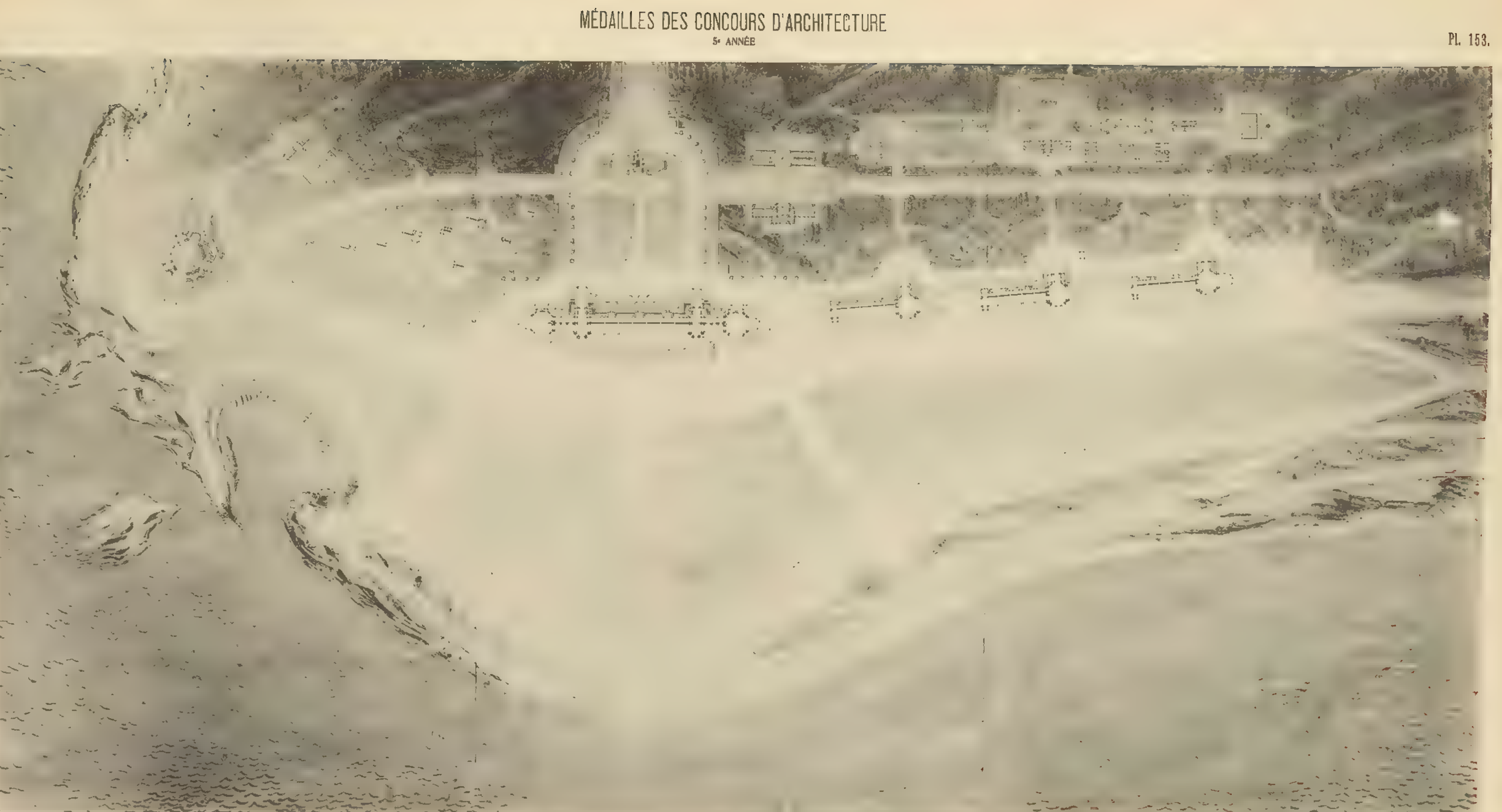
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Un Pavillon au bord de la Mer pour le Président de la République. - M. Gabriel MIDY, élève de MM. GUADET et PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

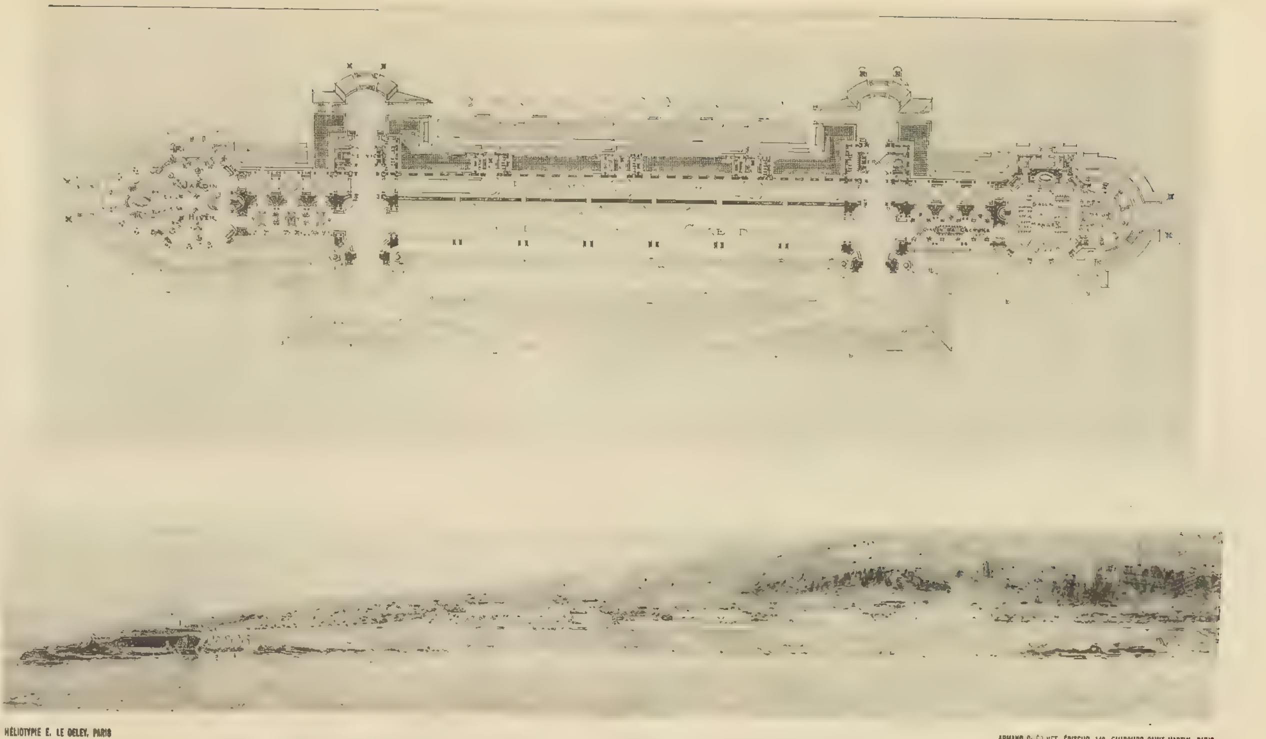
CONCOURS CHENAVARD - Un Pavillon au bord de la Mer pour le Président de la République. - M. Gabriel MIDY, élève de MM. GUADET et PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Une Colonie sanitaire. - M. NICOD, élève de MM. PAULIN et DEGLANE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Une Colonie sanitaire. - M. NICOD, élève de MM. PAULIN et DEGLANE



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS CHENAVARD - Un Port de Pêche - M. LUCAS, élève de MM. SCELLIER de GISORS et DEFRASSE

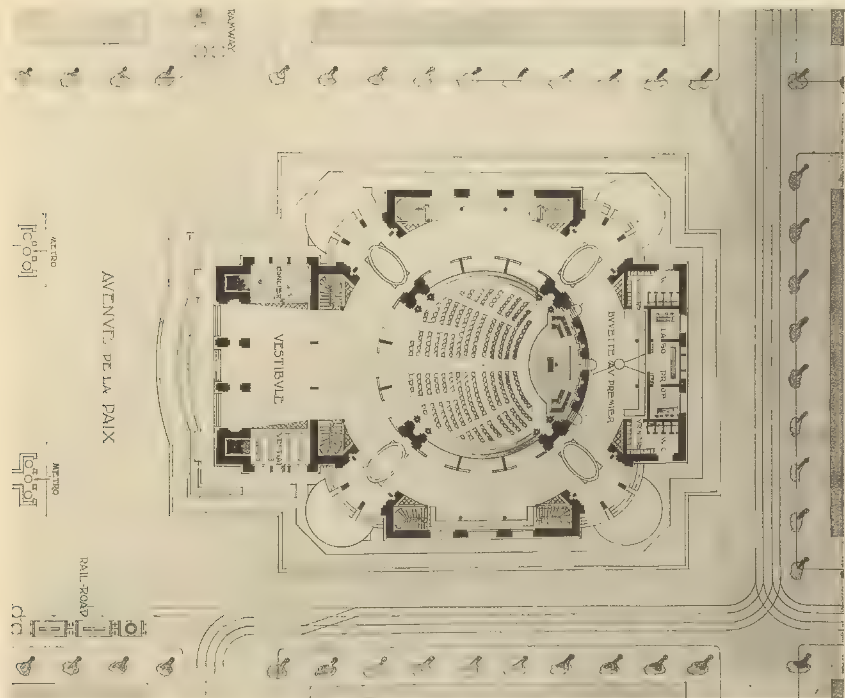


HÉLIOTYPIE F. . E DE FY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG ST MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - Un Port de Pêche. - M. LUCAS, élève de MM. SCÉLLIER DE GISORS et DEPRASSE





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PAR S

M. MASSART, élève de M. Marcel LAMBERT



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

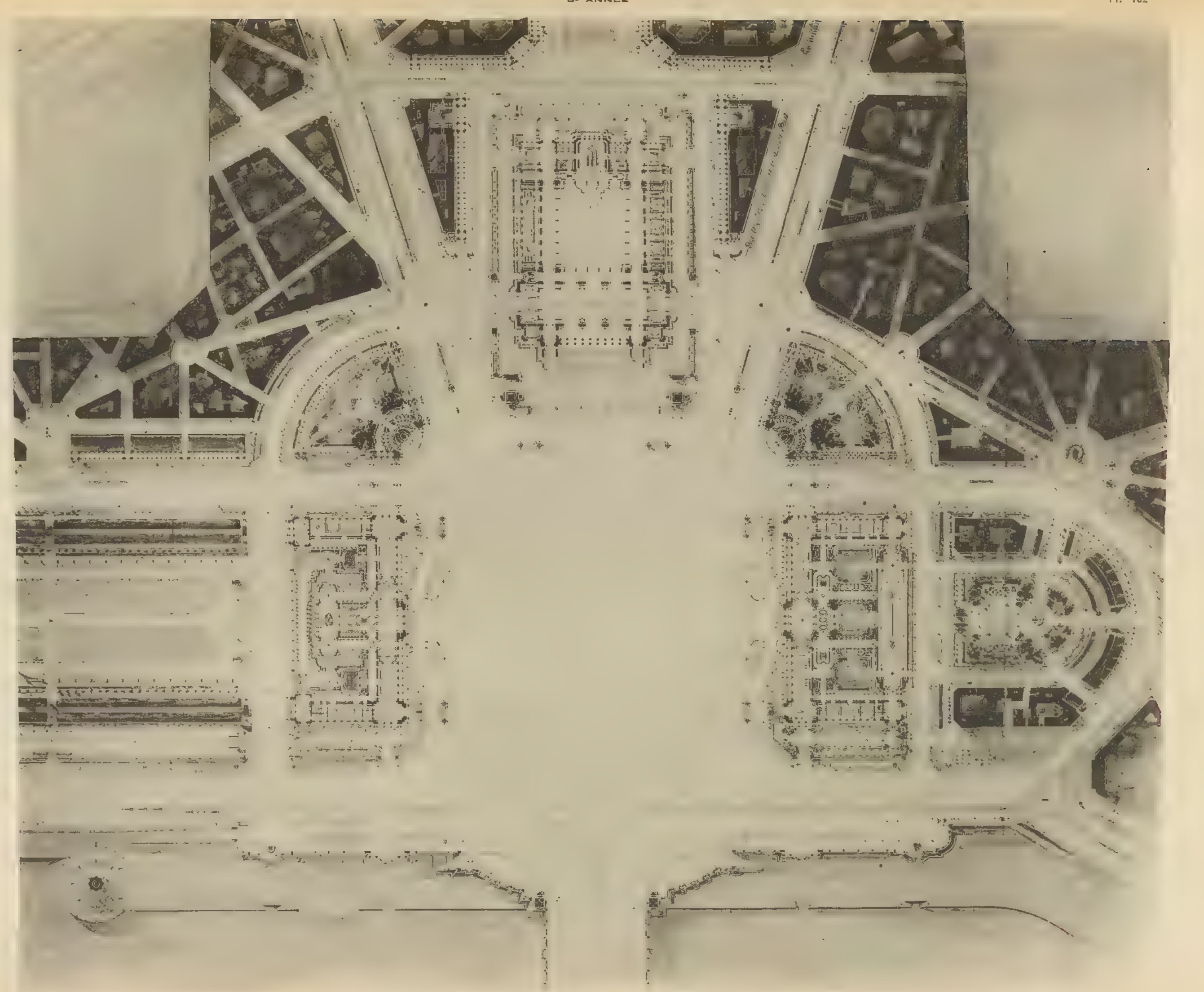
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

PRIX ACHILLE LECLÈRE - Porte de Bibliothèque. - BRASSART élève de MM. SCELLIER DE GISORS et DEFRASSE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

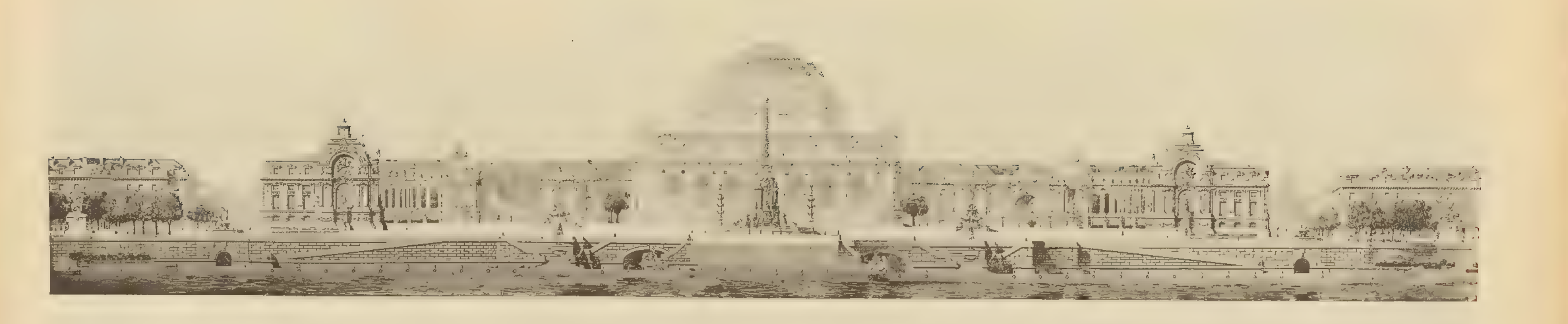
Grand Prix de Rome JAUSSELY élève de M. Daumet & Esquié - Une Place Publique.



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Grand Prix de Rome - JAUSSELY, élève de MM. Daumet et Esquié - Une Place Publique.

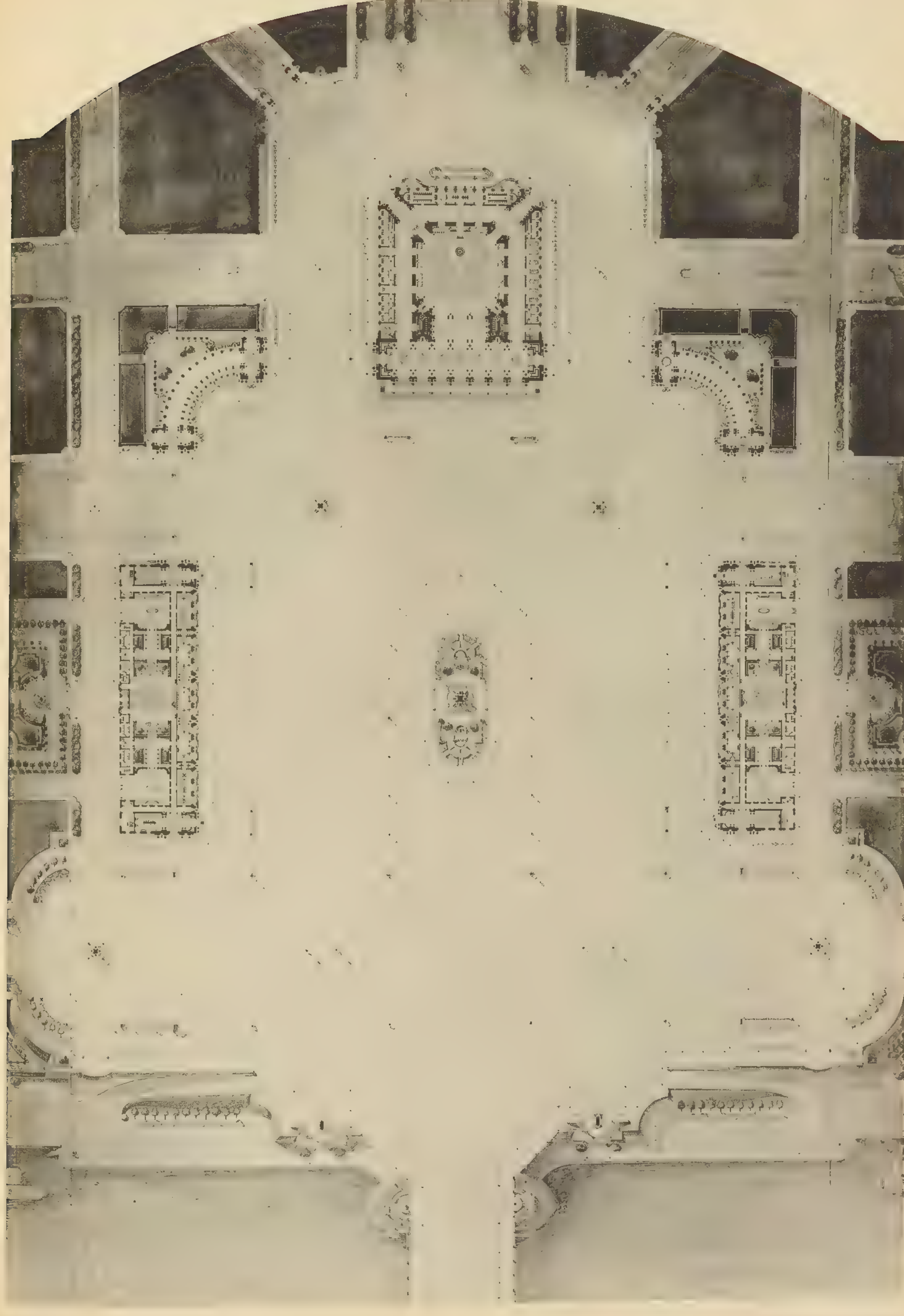




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

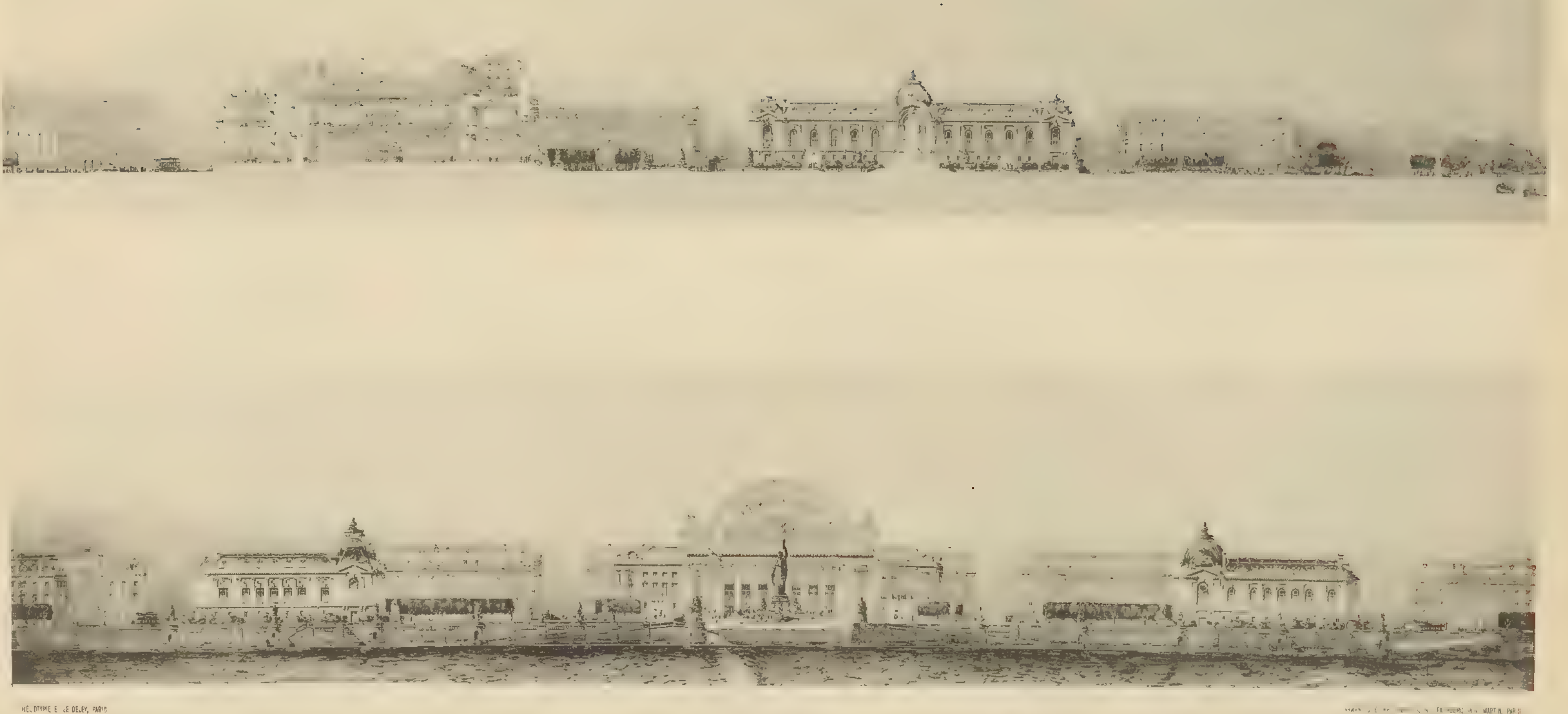
Premier Second Grand Prix de Rome - WIELHORSKY, élève de M. Laloux. Une Place Publique.



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

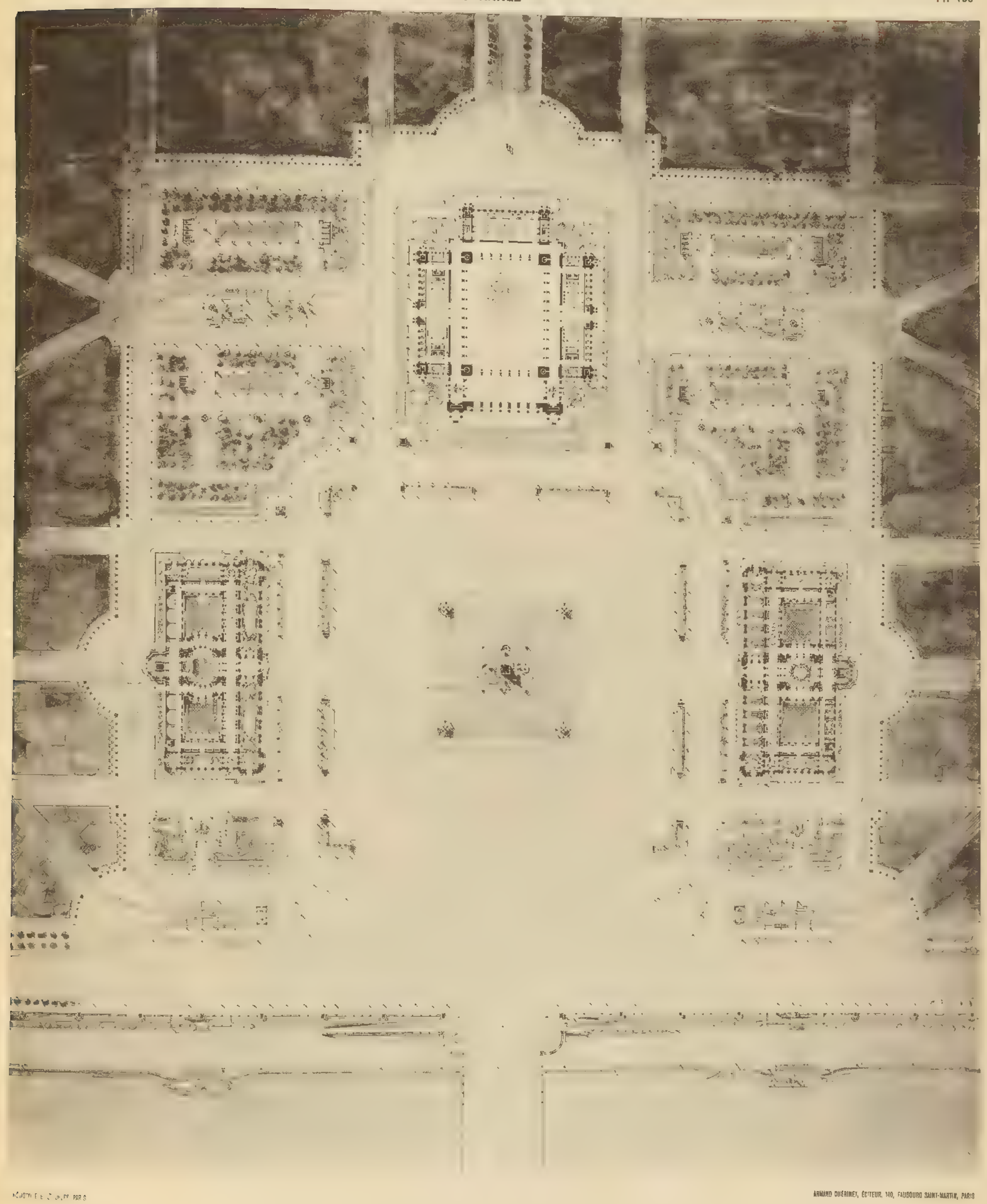
AND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

1er Second Grand Prix de Rome - WIELHORSKY, élève de M. Laloux - Une Place Publique



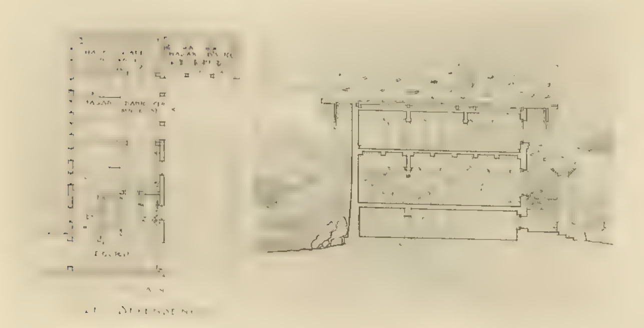
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

2me Second Grand Prix de Rome - JOULIE, élève de M. Pascal - Une Place Publique



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

2ème Second Grand Prix de Rome - JOULIE, élève de M. Pascal - Une Place Publique.



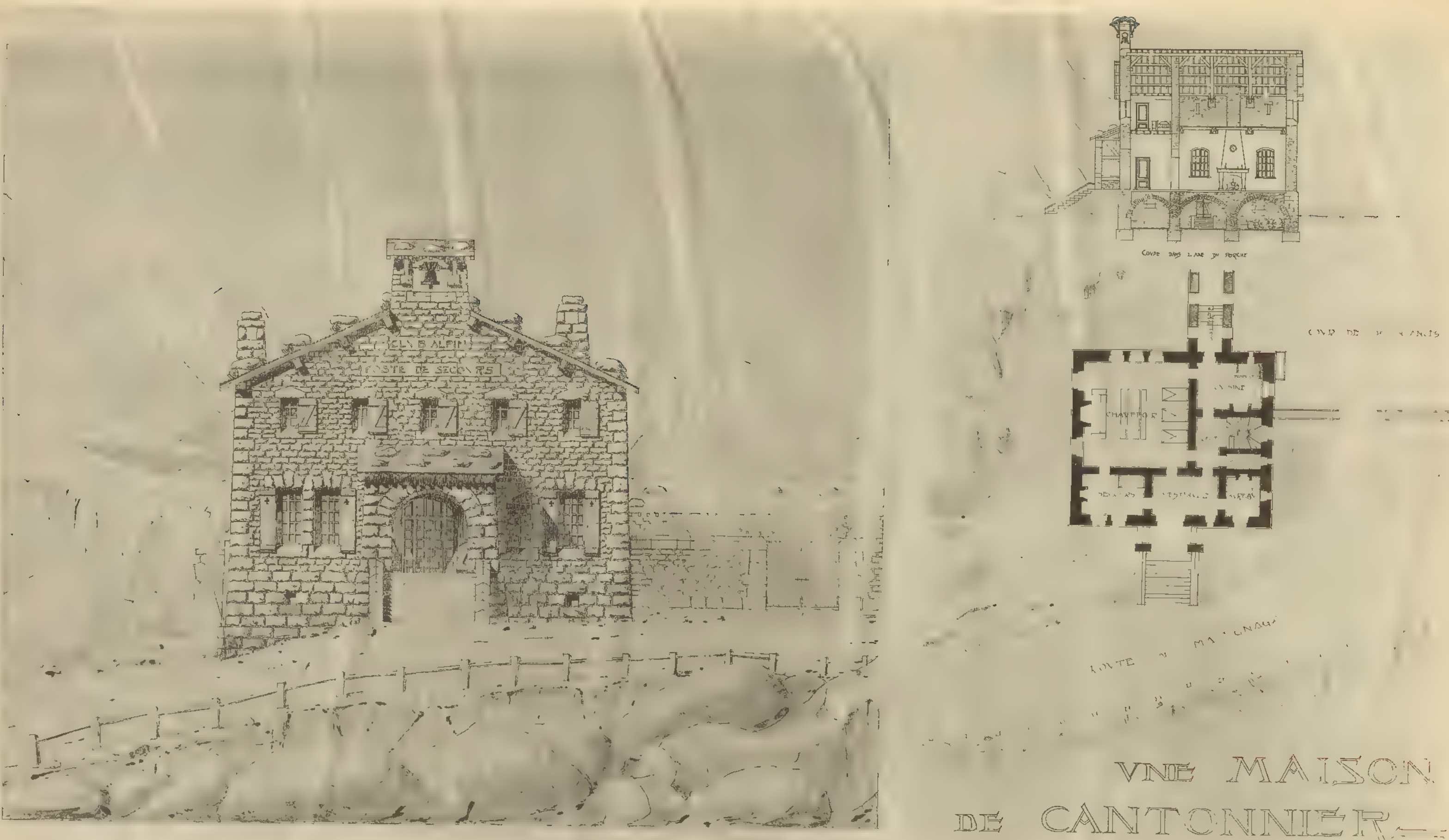




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CHESTER MORTON DAVISON, élève de M. Pascal - Une Maison de Chef Cantonnier



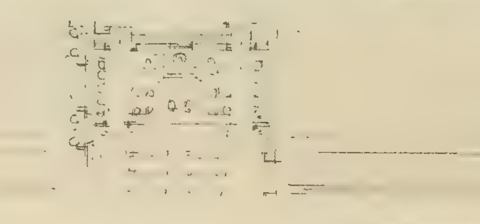
GABRIEL, élève de M. Paulin - Une Maison de Cantonnier.

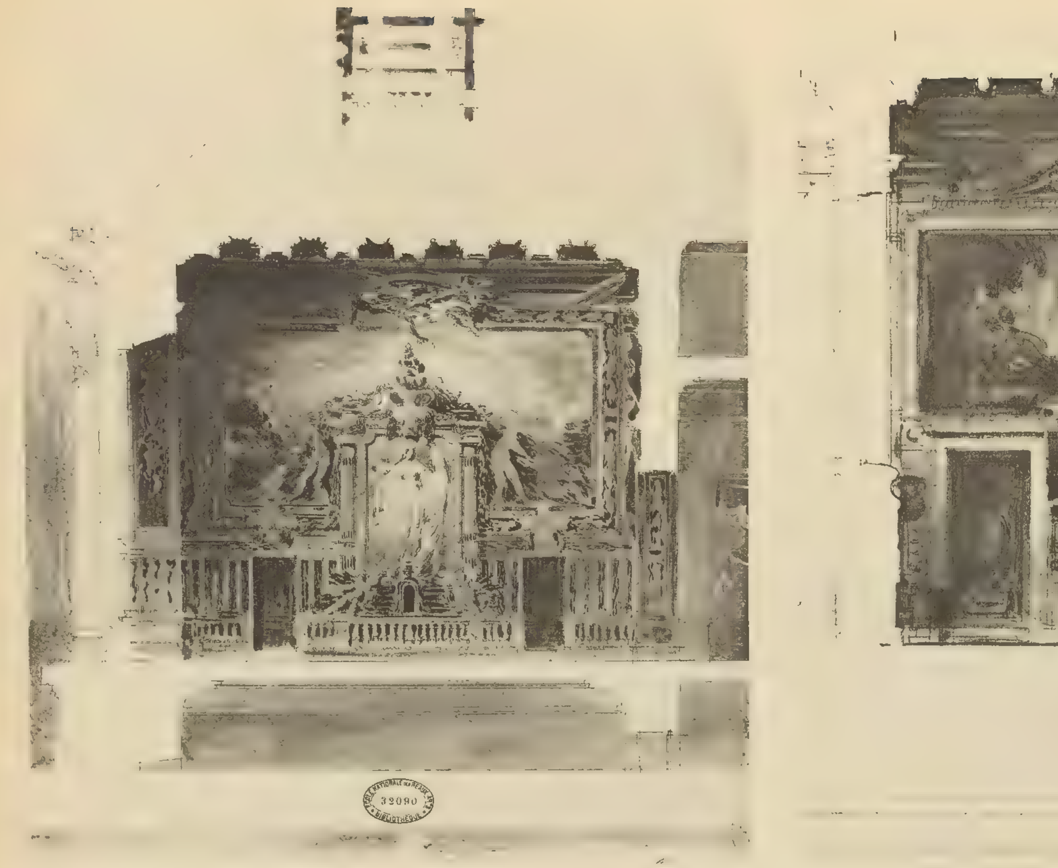




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

HONEGGER, élève de M. Laloux - Une Maison de Cantonnier.







HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

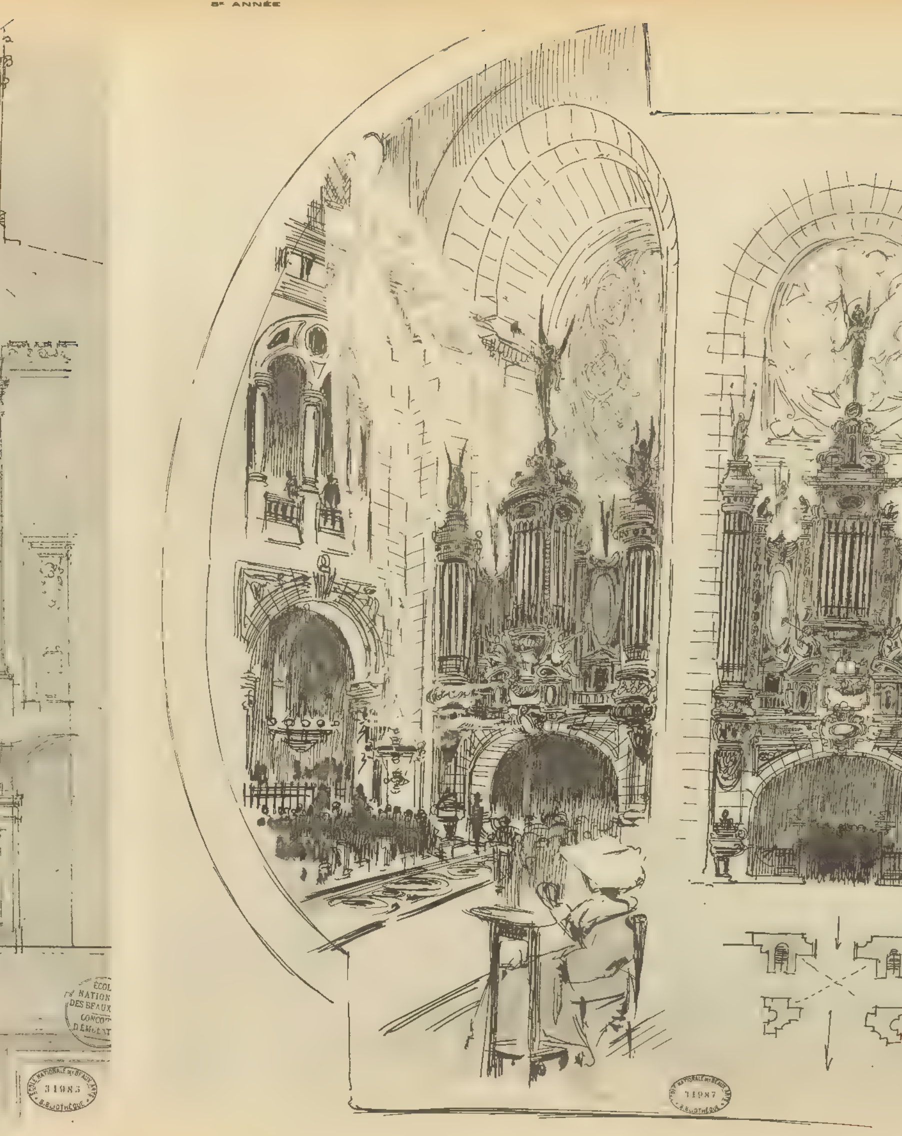
Concours sur Esquisse - OLMER, élève de M. Redon.



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

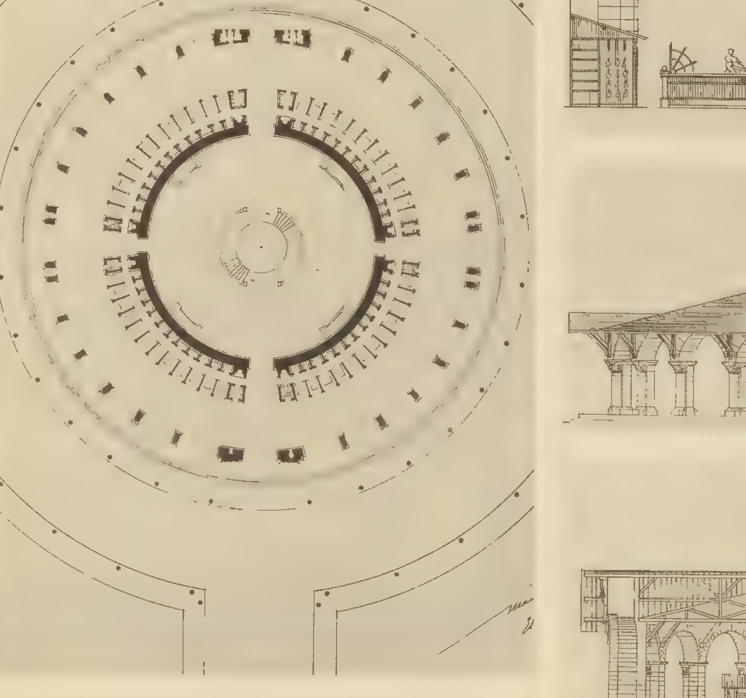
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

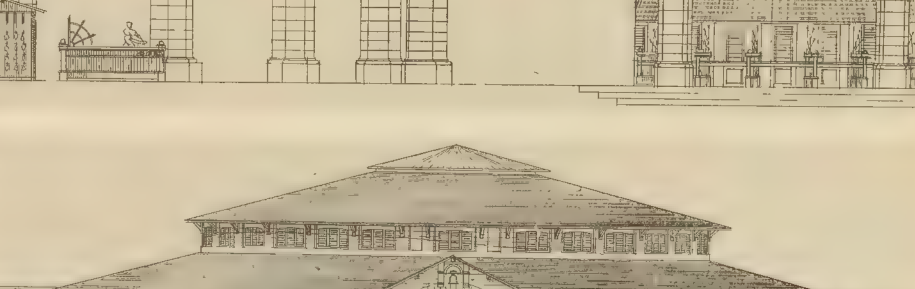
M. FROST, élève de M. Paulin - Concours de Composition décorative.



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Concours d'Esquisse - BLANCHECOTTE, élève de M. Laloux - Un Orgue d'Eglise et sa Tribune.   MAHIEU, élève de M. Redon - Concours sur Esquisse.

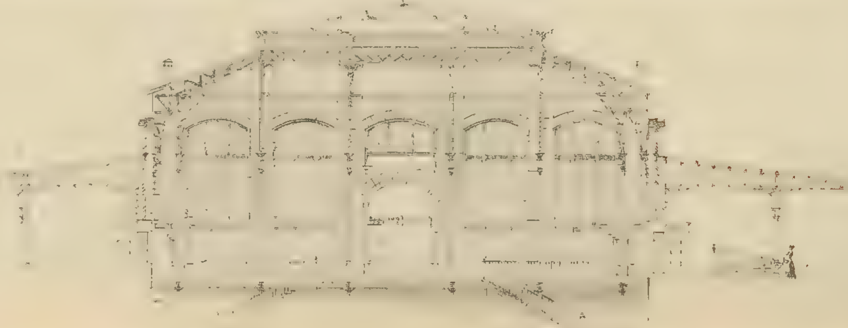




LOTH, élève de M. Deglane - Un Marché Public.

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

DÉTAIL D'UNE TRAVÉE
À 0,02 POUR MÈTRE



KUNZI, élève de M. Paulin - Un Marché Public.

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

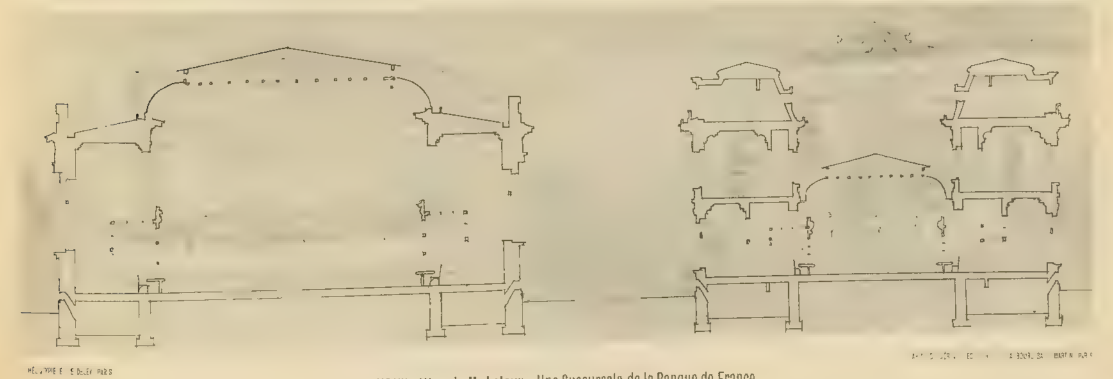
HALL DES RECETTES

BVREAVX

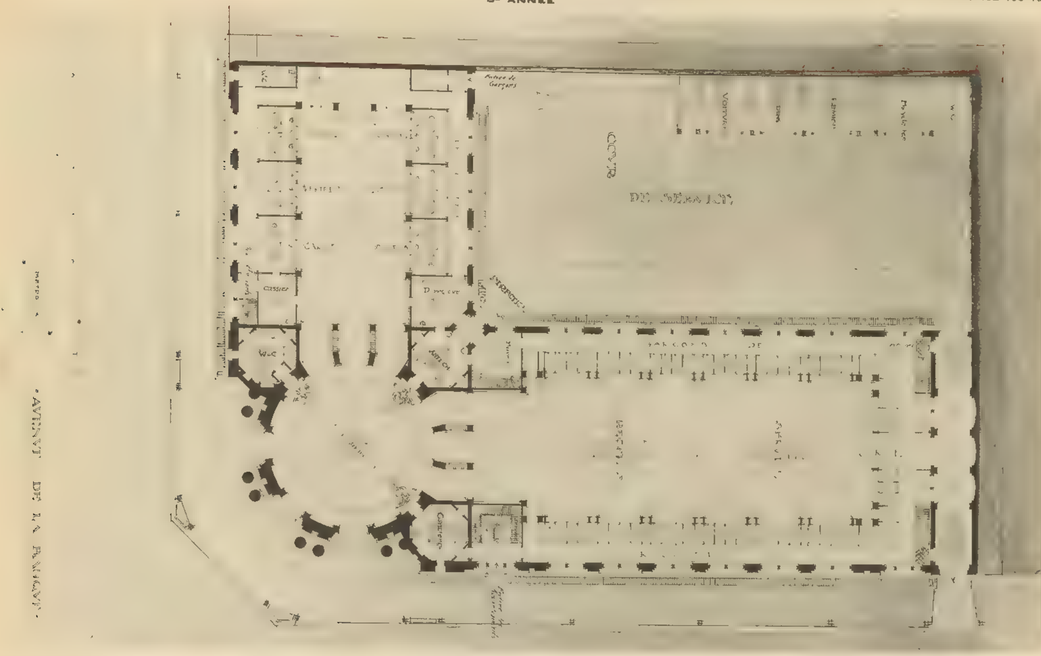
CAISSE

DIRECTEVR

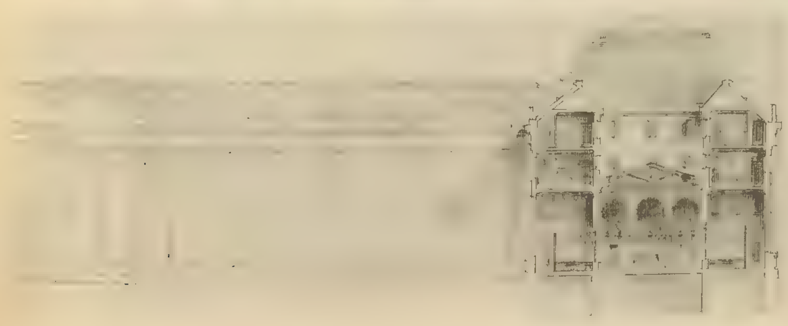
SERVICE

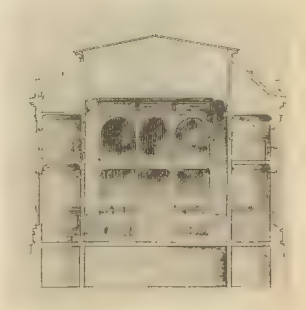


M. DUPUY, élève de M. Laloux - Une Succursale de la Banque de France.



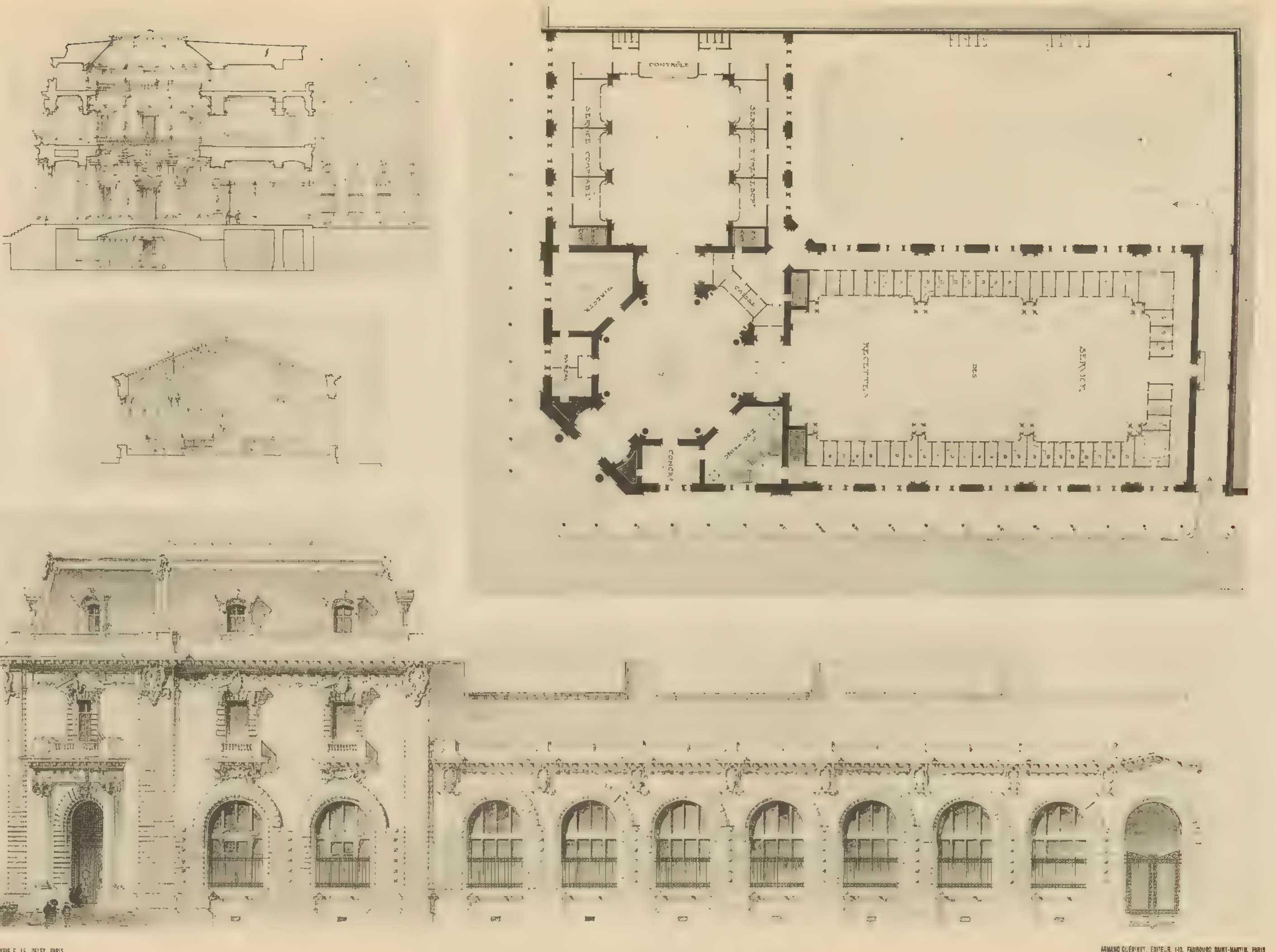






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

M. Léon GILLETTE, élève de M. Redon - Une Succursale de la Banque de France.

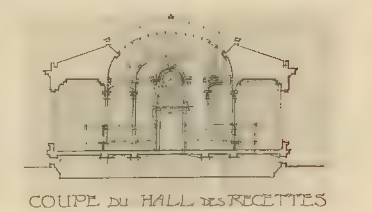


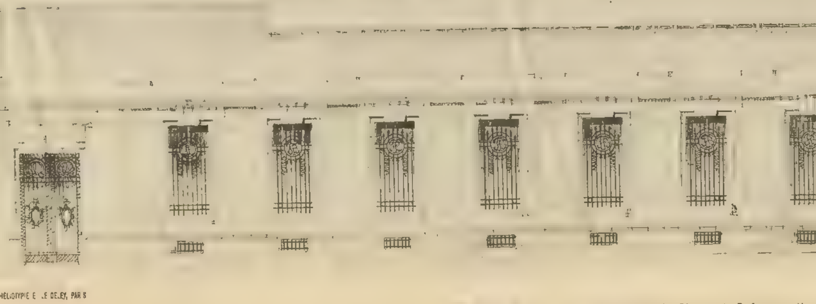
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

M. HASE, élève de M. Redon - Une Succursale de la Banque de France.

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS







HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

M. HAUSAMANN, élève de MM. Scellier de Gisors et Defrasse. Une Succursale de la Banque de France.





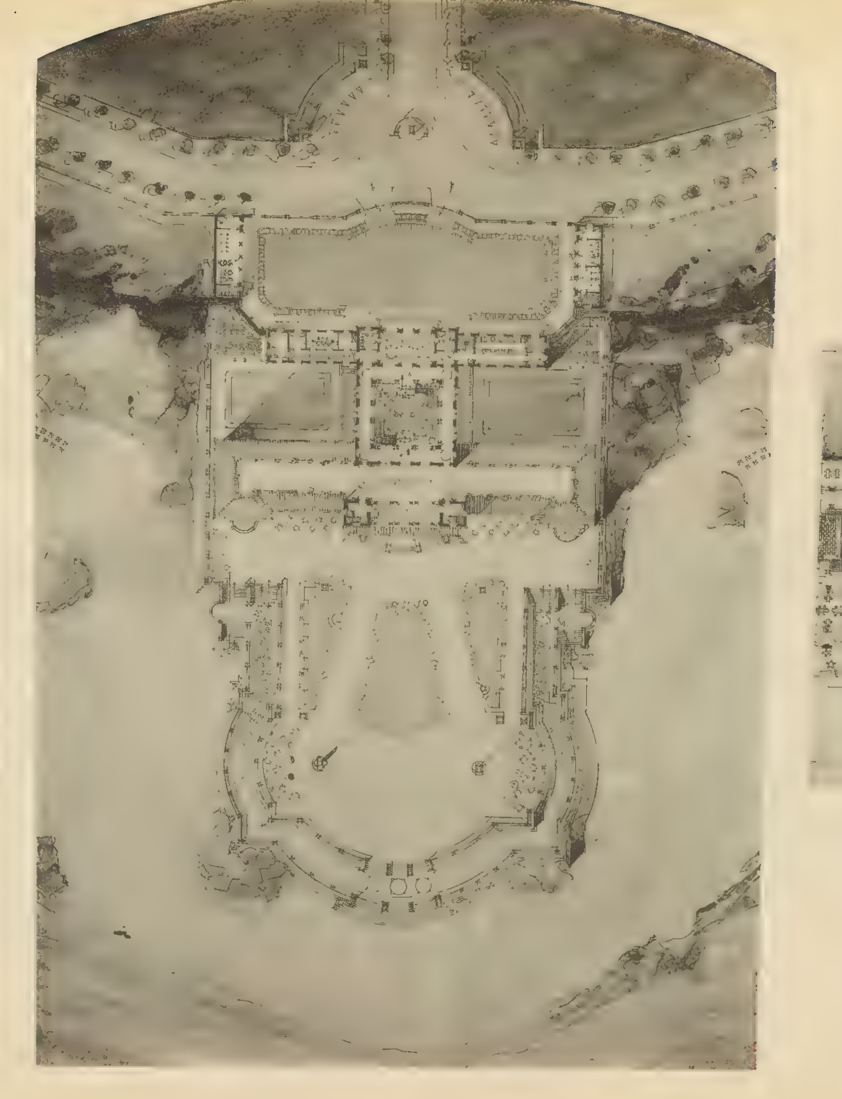


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG S[illegible]

BOUSSOIS, élève de M. Pascal - Une Hôtellerie au Bord de la Mer





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS


BOUSSOIS, élève de M. Pascal - Une Hôtellerie au bord de la Mer

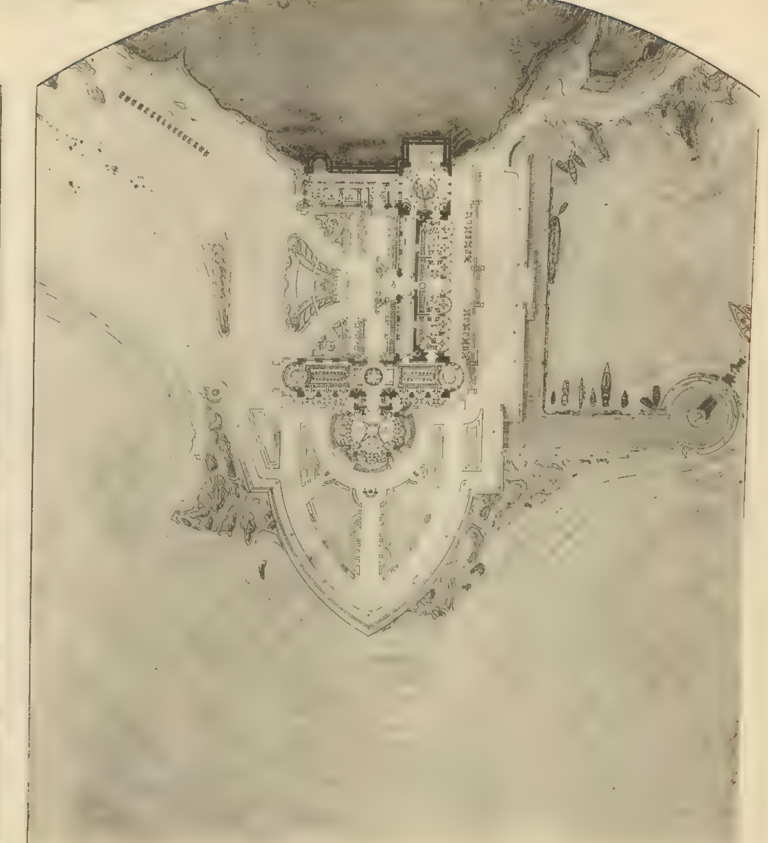
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

GONSE, élève de M. Pascal - Une Hôtellerie au bord de la Mer





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

GONSE, élève de M. Pascal - Une Hôtellerie au bord de la Mer



FAÇADE SUR LA PLAGE



FAÇADE D'ENTRÉE

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

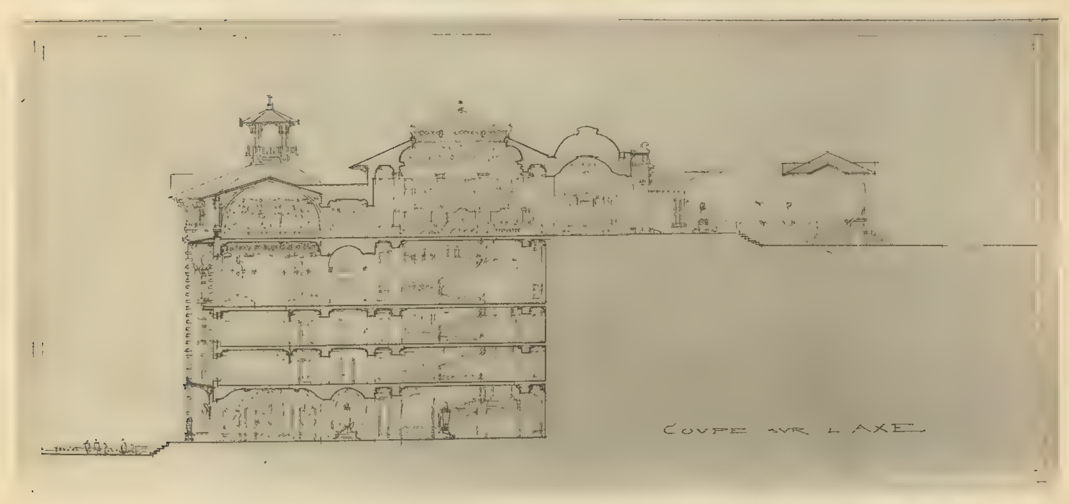
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

HORNECKER, élève de M. Pascal - Une Hôtellerie au bord de la Mer

PLAGE

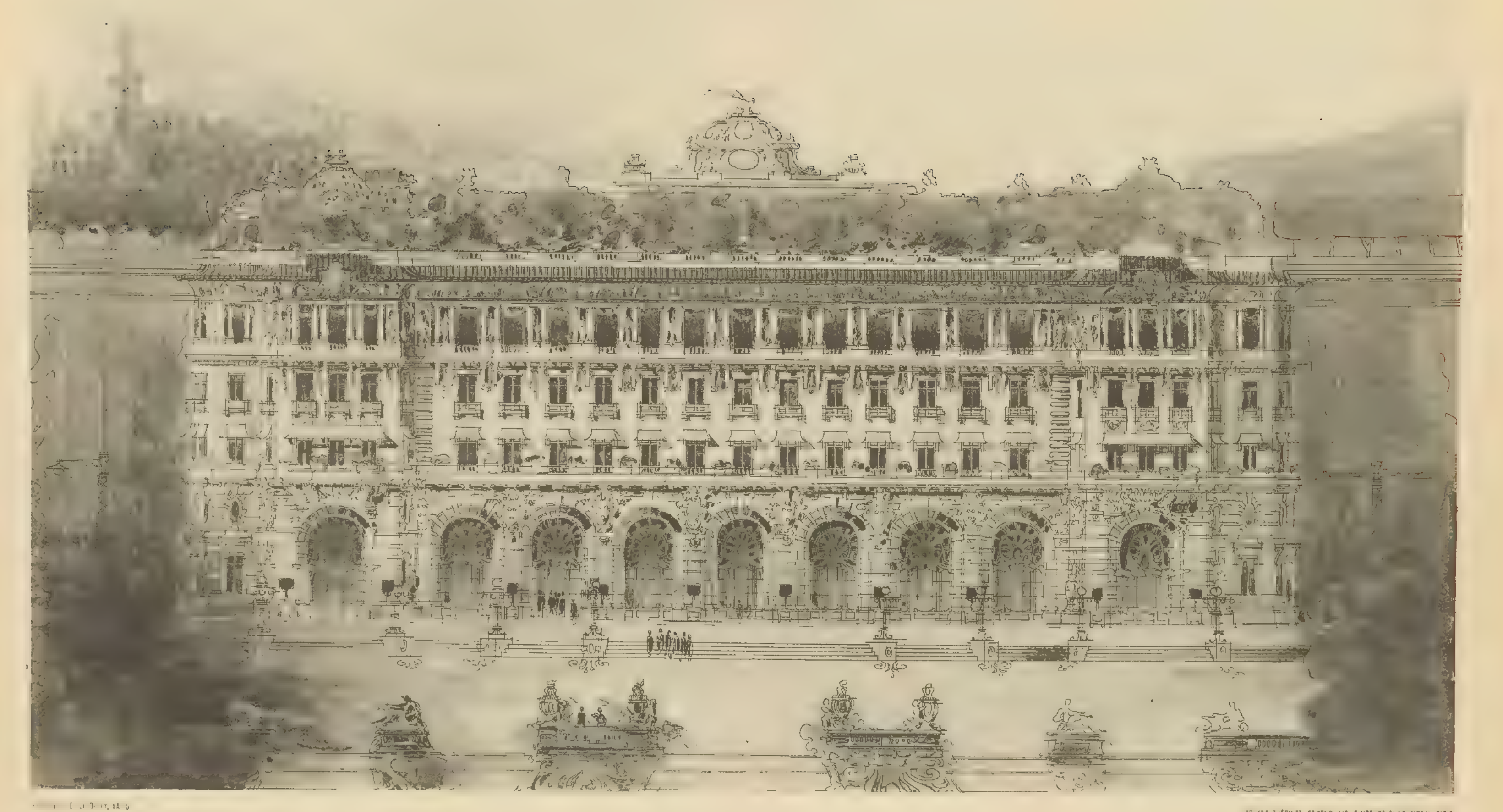
PLAN DES CHAMBRES

PLAGE



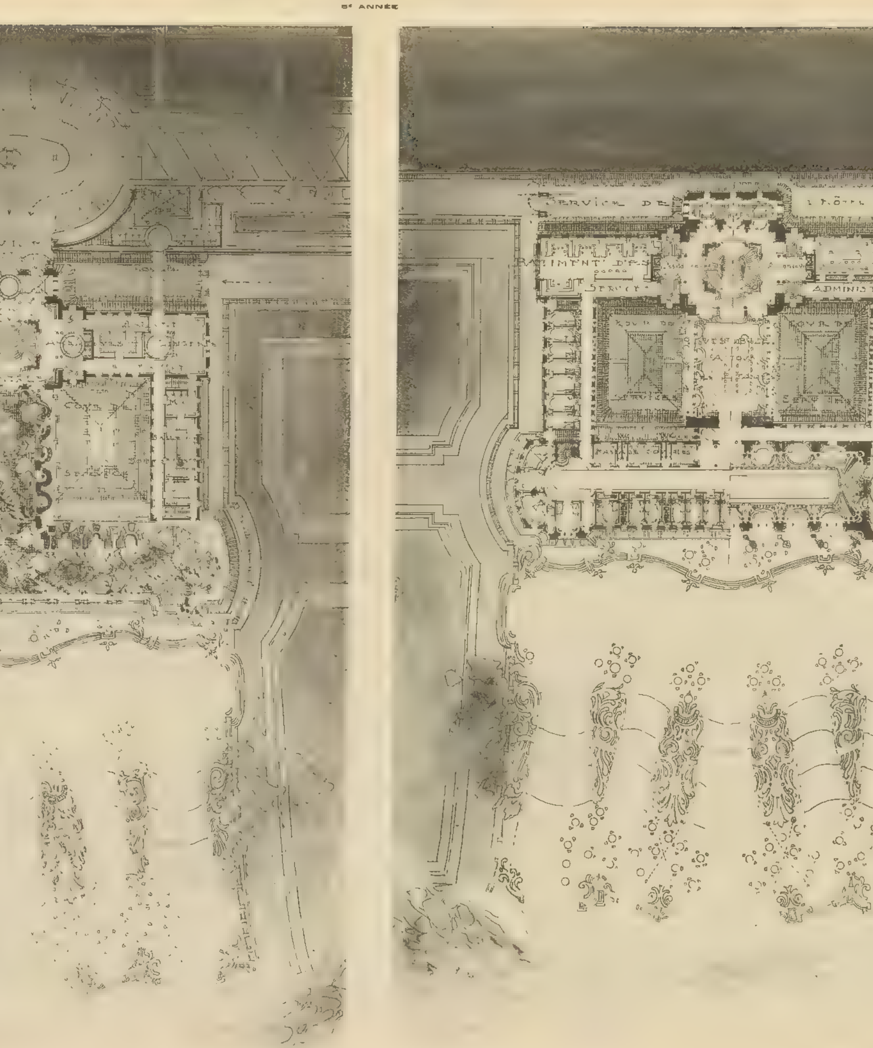
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

HORNECKER, élève de M. Pascal - Une Hôtellerie au bord de la Mer



ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

PONS, Elève de M. REDON — Une Hôtellerie au bord de la Mer



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

PONS, Élève de M. REDON — Une Hôtellerie au bord de la Mer



